

INDICATEURS DE BIEN VIVRE ET SOBRIÉTÉ : COMMENT S'ORIENTER DANS LES USAGES EN TERMES DE POLITIQUES PUBLIQUES ?



EXPERTISES

RAPPORT

Décembre 2025

REMERCIEMENTS

Marianne Bloquel (ADEME)
Solange Martin (ADEME)
Oriane Amstoutz (Ville de Grenoble)
Agnès Bergeret-Mars (Ville de Grenoble)
Annabelle Berthaud (GAM)
Hélène Clot (GAM)
Benoist DuCrest (Ecorenov)
Louise Herry (ADULM)
Philippine Lavoilotte (GAM)
Éléonore Lavoine (Fédération Léo Lagrange, Chaire Territoires en transition, Grenoble École de Management)
Samuel Thirion (Together)
Bérénice Thouin (ADULM)
Timothée Vedrenne (CCFD-Terres Solidaires)

Nous remercions également l'ensemble des personnes présentes au colloque « Tenir ensemble le cap de la sobriété et du bien vivre » organisé par la chaire Territoires en transition de GEM du 26 juin 2025 pour leurs éclairages et contributions sur l'opérationnalisation de ces enjeux. Merci aussi à toutes les personnes qui ont nourri ce rapport grâce aux entretiens menés. Notre reconnaissance va aussi aux partenaires de la chaire Territoires en transition de GEM (Ville de Grenoble, Département de l'Isère, GAM, Algoé, Korus Group, MFI, la Fédération Léo Lagrange, Cluster Montagne) pour leur soutien.

CITATION DE CE RAPPORT

OTTAVIANI Fiona, MERCIER VALERO, Lola 2025. Indicateurs de bien vivre et sobriété : comment s'orienter dans les usages en termes de politique publique ? 107 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

N° contrat : **2477D0013**

Étude réalisée par OTTAVIANI Fiona, MERCIER VALERO Lola (Chaire Territoires en transition, Grenoble Ecole de Management), pour ce projet soutenu par l'ADEME.

Projet de recherche coordonné par : BLOQUEL Marianne

Direction/Service : Service Consommation Responsable SCR, Direction Économie Circulaire DECI

SOMMAIRE

RESUME	6
ABSTRACT.....	6
CONTEXTE ET ENJEUX : RENFORCER D'UN POINT DE VUE OPERATIONNEL L'ARTICULATION DE LA SOBRIETE AVEC LE BIEN VIVRE	7
1.1. Capitaliser et disséminer les démarches du bien vivre en lien avec la sobriété	7
1.2. Cap bien vivre, un outil d'appropriation des démarches.....	8
1.3. Objet d'étude : synthétiser les usages des démarches du bien vivre en lien avec la sobriété	8
METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU GUIDE	9
1.4. Démarche d'élaboration du guide	9
1.5. Grille d'analyse et précision de lecture.....	14
PANORAMA SUR LES INDICATEURS ET LES USAGES	15
1.6. Lier sobriété et bien vivre	15
1.7. Les usages des indicateurs et les freins à leur institutionnalisation.....	16
1.8. Clarification conceptuelle sur les indicateurs.....	17
1.8.1. Qu'est-ce qu'un indicateur ?	19
1.8.2. Tableau de bord ou indice synthétique ?.....	20
1.8.3. Les différentes facettes de l'indicateur : le bon, la brute et le truand.....	21
1.8.3.1. Que peut-on mesurer ?.....	22
1.8.3.2. Ouvrir la « boîte noire » de la quantification	23
GUIDE : COMMENT S'ORIENTER DANS LES USAGES EN TERMES DE POLITIQUE PUBLIQUE ?.....	25
1.9. Soutenir l'émergence d'actions nouvelles.....	27
1.9.1. Via un diagnostic partagé du bien vivre et de la sobriété.....	27
1.9.2. En créant des synergies d'acteurs autour de projet à dimension socio- environnementale	28
1.10. Créer un référentiel du bien vivre sur le territoire.....	29
1.10.1. Construire son propre référentiel de manière participative	31
1.10.2. Adapter un référentiel existant à l'échelle locale.....	36

1.11. Enrichir la connaissance du territoire.....	42
1.11.1. Via des données quantitatives	42
1.11.1.1. Via des données existantes	44
1.11.1.2. Via des données nouvelles créées par enquêtes.....	45
1.11.1.2.1. En créant une mini enquête.....	45
1.11.1.2.2. En élaborant une enquête complète sur le bien vivre	46
1.11.2. Via des données qualitatives	49
1.11.3. Via la participation citoyenne	50
1.11.4. En hybridant des données qualitatives et quantitatives	52
1.11.4.1. Les différentes méthodes de collecte.....	52
1.11.4.2. Les différentes méthodes de traitement	53
1.11.5. En aboutissant à un tableau de bord grâce à une base de données.....	54
1.11.6. En synthétisant un tableau de bord d'indicateurs	57
1.11.6.1. En créant un ou des indicateurs synthétiques	57
1.11.6.1.1. Choisir une méthode de pondération	57
1.11.6.1.2. La méthode de normalisation.....	58
1.11.6.2. En menant une analyse typologique territoriale.....	63
1.11.6.3. En créant des profils d'habitants.....	64
1.12. Évaluer une politique ou un programme	65
1.12.1. En conduisant une évaluation au regard du bien vivre.....	67
1.12.2. En intégrant le territoire dans l'évaluation	75
1.13. Piloter des politiques publiques.....	75
1.13.1. En alimentant des discussions prospectives.....	77
1.13.2. En enrichissant la feuille de route des projets.....	78
1.13.3. En favorisant la péréquation	79
1.13.4. En nourrissant des arbitrages.....	80
1.13.5. En alimentant des discussions budgétaires	81
1.13.6. En se coordonnant autour de l'atteinte d'un objectif.....	82
RECOMMANDATIONS A DESTINATION DES COLLECTIVITES LOCALES	83
1.14. Constituer une communauté interprétative robuste pour déployer le bien vivre et la sobriété dans différents champs d'actions des collectivités	83
1.15. Articuler les champs d'action de la politique publique à l'échelle locale et l'articulation entre la soutenabilité sociale et environnementale.....	86
CONCLUSION/PERSPECTIVES	87
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	90
INDEX DES ENCADRES, TABLEAUX ET FIGURES	98
SIGLES ET ACRONYMES	100

RESUME

Ce rapport de synthèse de recherche s'adresse aux acteurs territoriaux et notamment aux collectivités locales et propose un état des lieux des usages des indicateurs de bien vivre en lien avec la soutenabilité. Celui-ci est conçu comme un guide : il peut être consulté selon les besoins spécifiques des acteurs et n'a pas vocation à être lu intégralement de manière linéaire. L'ambition de celui-ci est de favoriser l'appropriation des outils liés aux démarches du bien vivre en lien avec la soutenabilité et une approche de la transition alignée avec la sobriété.

Ce guide s'appuie sur des exemples de démarches et de méthodologies déjà mises en place afin d'accompagner les acteurs de manière opérationnelle et propose des pistes afin de mieux intégrer dans celles-ci les enjeux de la soutenabilité environnementale et les leviers de la sobriété.

Le rapport éclaire cinq grands champs d'usage : 1. Le soutien aux actions émergentes ; 2. La création d'un référentiel du bien vivre ; 3. L'enrichissement de la connaissance ; 4. L'évaluation des politiques publiques ; 5 Le pilotage des politiques publiques. Une quinzaine d'usage clés et les choix méthodologiques associés sont mis en exergue. Chacun d'eux est éclairé au regard de six questions : Pourquoi ? Quelle utilité ? Comment ? Quels exemples d'usage ? Quels points de vigilance ? Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ? Quelles sont les expériences associées ?

Il comprend également des recommandations transverses sur la manière de saisir de manière opérationnelle de ces enjeux.

ABSTRACT

This ADEME report is intended for public policy stakeholders and citizens. It provides an overview of the current uses of "well-being" indicators. Conceived as a guide, it is designed to be consulted according to the specific needs of its readers rather than read in its entirety. Its purpose is to encourage the appropriation of tools and approaches related to well-being in connection with sustainability.

The guide draws on examples of existing initiatives and methodologies to provide practical support for stakeholders. It also offers ways to better integrate environmental sustainability challenges and the levers of sufficiency into these approaches.

The report sheds light on five main areas of application: (1) supporting emerging initiatives; (2) developing a well-being reference framework; (3) enhancing knowledge; (4) evaluating public policies; and (5) steering public policies. It highlights around fifteen key uses and their associated methodological choices. Each is presented through six guiding questions: Why? For what purpose? How? What examples of use? What points of attention? How to connect social and environmental sustainability? What related experiences can be drawn upon?

The report also provides cross-cutting recommendations on how to address these issues in an operational and effective manner.

Guide de lecture

Ce rapport n'a pas vocation à être lu dans son intégralité. La première partie est consacrée au contexte de l'étude et à sa méthodologie. La troisième partie à un panorama sur les indicateurs et leur usage.

La **partie 4 se présente comme un guide destiné aux acteurs publics sur les usages des démarches et indicateurs du bien vivre en lien avec la sobriété.**

Le lecteur pressé pourra consulter directement l'usage qui l'intéresse dans cette partie.

Enfin, la partie 5 comprend des recommandations à destination des collectivités locales.

Contexte et enjeux : renforcer d'un point de vue opérationnel l'articulation de la sobriété avec le bien vivre

1.1. Capitaliser et disséminer les démarches du bien vivre en lien avec la sobriété

De **nombreuses initiatives pour construire des indicateurs de bien vivre** ont vu le jour à l'étranger (États-Unis, Bhoutan, Canada, Australie, Italie, Belgique, Japon...) et en France (Bretagne, Lyon, Grenoble, Hauts-de-France, Gironde, etc.). Malgré la richesse de telles initiatives et leur légitimation par des instances internationales (Commission Européenne, 2025 ; OCDE, 2025 ; OMS, 2024, 28-31 ; Nations-Unies, 2022 ; UE, 2012), celles-ci **demeurent mal connues** par les acteurs sur les territoires et **intègrent encore insuffisamment** d'un point de vue opérationnel et théorique une **réflexion sur la sobriété**. Pourtant, les démarches du bien vivre, en plaçant au centre de leur approche la réflexion sur les **besoins et les limites sociales et environnementales**, pourraient clairement soutenir le déploiement d'actions et de politiques en faveur de la sobriété.

La définition proposée de la sobriété par l'ADEME (2024) repose sur trois piliers : 1. la limitation des impacts, 2. le questionnement sur les besoins et 3. le changement de pratiques à l'échelle individuelle et collective. Ces trois volets sont travaillés dans les démarches du bien vivre via l'identification des besoins (Max-Neef, 1991) et la redéfinition collective des stratégies de réponse à ceux-ci (Guillen-Royo, 2016) notamment au travers de la prise en compte des dimensions non-matérielles du bien-être.

Le rapport ADEME *Indicateurs de bien vivre et cobénéfices de la sobriété* publié en Octobre 2024 a permis de mettre au jour que : 1) ces démarches permettent d'éclairer théoriquement l'articulation entre la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale, mais que ce **couplage sobriété/bien vivre serait à renforcer empiriquement** ; 2) **l'importance des choix méthodologiques opérés pour éclairer des leviers de sobriété** ; 3) la nécessité de **renforcer la connaissance des acteurs sur les territoires des initiatives existantes** - notamment des travaux les plus récents qui lient plus fréquemment la sobriété au bien vivre. Il ressort de cet état des lieux la nécessité de **créer une culture commune** autour de ces enjeux et de **favoriser l'appropriation de ce type de démarche** (ADEME, étude TERSOB 2021).

Ainsi, développer la **réflexivité sur les différentes façons d'appréhender le bien vivre et la sobriété** apparaît comme clé pour dépasser les paradoxes observés aujourd'hui (ADEME, L'ObSoCo. 2023). La **capitalisation sur les démarches existantes** est aussi essentielle pour faciliter l'entrée des acteurs sur le sujet et pour **structurer des réseaux d'acteurs professionnels et citoyens**, aptes à assurer un usage en routine de ces outils. Elle l'est également pour permettre aux acteurs d'**éviter les écueils déjà identifiés dans la littérature, tels que la faible articulation opérationnelle entre les enjeux de soutenabilité sociale et ceux de soutenabilité environnementale**. Elle vise aussi à les conduire à intégrer, dans leurs choix méthodologiques et opérationnels, les **retours d'expérience existants** : logique de construction de seuils, contextualisation des données produites sur les limites sociales et environnementales, etc.

1.2. Cap bien vivre, un outil d'appropriation des démarches

Le **forum international pour le bien vivre**¹ a été co-organisé par des acteurs académiques (Grenoble École de Management et UGA), publics (Grenoble-Alpes Métropole et Ville de Grenoble), associatifs et citoyens (Forum pour d'autres indicateurs de richesse et CCFD-Terre Solidaire). Une première édition a eu lieu en 2018, et un second forum, qui a été labellisé par Grenoble Capitale Verte, s'est tenu en 2022. Ces forums ont été des relais pour l'appropriation et la diffusion des démarches et indicateurs de bien vivre et pour interroger l'articulation entre bien vivre et sobriété (au travers de plénières, ateliers et tables rondes)².

Conjointement à ces deux forums, un centre-ressource a été élaboré de manière partenariale en 2022 et s'est matérialisé via un site internet [Cap bien vivre – des ressources pour inventer demain](#). Le centre-ressource Cap bien vivre est co-porté et a été co-réalisé par Grenoble École de Management (Chaire Territoires en transition et Chaire Paix Économique de Grenoble École de Management), le CCFD Terre Solidaire, Grenoble-Alpes Métropole, la Ville de Grenoble, l'Université Grenoble Alpes. L'ADULM, le réseau Together, écorenov, la Fédération Léo Lagrange et le campus de la transition sont venus s'ajouter au COPIL récemment. **L'ambition du centre-ressource est de fournir les ressources théoriques, méthodologiques et opérationnelles pour tenir le cap vers une société juste et soutenable.** Ce site sert à **capitaliser, valoriser, partager les expériences amenant à repenser la richesse et ses outils de mesure à travers le monde.** Il vise à inspirer et mettre à disposition des ressources pour toutes celles et ceux – citoyens, collectivités, universitaires, entreprises – qui souhaitent passer à l'action.

En plus des actualités présentes sur le site, celui-ci comprend cinq rubriques :

- 1) Une rubrique « Le cap du bien vivre » qui permet d'approfondir les enjeux qui sous-tendent la problématique des indicateurs (soutenabilité sociale et environnementale, bien vivre, etc.)
- 2) Une rubrique « Construire des boussoles », basée sur l'expérience de la démarche IBEST (Indicateurs de Bien-être Soutenable Territorialisés) qui permet de donner des outils concrets pour la construction et l'utilisation de tels indicateurs (à des fins de connaissance, d'évaluation, de pilotage)
- 3) Une rubrique « Embarquer le plus grand nombre » qui est une base d'outils pédagogiques permettant d'aborder ces sujets avec différents publics dans une démarche d'éducation populaire.
- 4) Une rubrique « Explorer l'existant » qui est une base de données des indicateurs de bien vivre existants.
- 5) Une rubrique « Forum Bien vivre » qui rassemble les ressources aux deux forums déjà organisés par le collectif Cap bien vivre.

Le site est collaboratif et a vocation à être complété au fur et à mesure de l'avancée des recherches et expérimentations par tout acteur porteur d'expérience. Il a été présenté dans sa V1 lors du forum international pour le bien vivre de 2022.

1.3. Objet d'étude : synthétiser les usages des démarches du bien vivre en lien avec la sobriété

Ce rapport vise à enrichir la construction des boussoles pour les différents acteurs et à nourrir ainsi le centre-ressource Cap Bien Vivre. Notre enjeu est de favoriser une appropriation transversale des apports liés aux démarches du bien vivre. La porte d'entrée privilégiée est celle des usages de ces démarches dans les politiques publiques. Il s'appuie sur des exemples de démarches et de méthodologies déjà mises en place afin d'accompagner les acteurs de manière opérationnelle. Une arborescence a été posée afin de schématiser ces usages, elle représente les différentes entrées par besoins et questionnements que peuvent se poser les acteurs dans la construction d'indicateurs.

Ce rapport a pour principal objectif scientifique de mettre en lumière : 1. l'utilité des démarches du bien-vivre, afin d'en favoriser l'appropriation par les acteurs des politiques publiques et par les citoyens ; 2. la manière dont le bien vivre et la soutenabilité (au travers du levier de la sobriété) peuvent être articulés de manière opérationnelle.

¹ <https://capbienvivre.org/forum-bien-vivre/forum-international-pour-le-bien-vivre-2022/>

² Le colloque scientifique était consacré à la question des interdépendances (avec une entrée sur l'articulation entre soutenabilité sociale et soutenabilité environnementale) : <https://capbienvivre.org/wp-content/uploads/2022/02/FR-CS-appel-participation-2022-2.pdf>

1.4. Démarche d'élaboration du guide

L'étude mobilise principalement deux approches : d'une part, une **analyse bibliographique** incluant la littérature grise ; d'autre part, la **collecte de retours d'expérience qualitatifs** issus d'échanges collectifs et d'entretiens individuels. Elle s'est déroulée sur onze mois et a été **structurée en quatre étapes** :

1. **Phase de cadrage** : définition du périmètre de l'étude, clarification des types d'usage selon les acteurs et identification des expériences à examiner.
2. **Phase de construction de la revue de littérature** : repérage des usages propres à chaque initiative destinée à être analysée ultérieurement.
3. **Phase d'analyse de contenu** : examen des usages recensés et de la manière dont ils articulent sobriété et bien-vivre, en s'appuyant à la fois sur les articles identifiés, sur les retours d'expérience et sur des fiches d'indicateurs renseignées par les concepteurs de ces démarches.
4. **Phase de formalisation et de discussion** : élaboration du livrable et échanges autour de ses résultats lors d'un événement partenarial organisé le 26 juin 2025 à Grenoble.

L'analyse sur le retour d'expérience s'est nourrie de 39 entretiens qualitatifs (Tableau 1) avec des acteurs impliqués sur ces enjeux.

Nom du projet/de la structure	Type d'acteur	Date de l'entretien
Donut Bruxelles	Politiques publiques	09/10/2025
Donut Valence Agglo	Politiques publiques	15/01/2025
Indicateurs de bien-vivre en Occitanie Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)	Recherche	07/01/2025
Inter-made, concepteur fresque éco régénératrice	Association, liée aux entreprises	11/11/2024
2 tonnes	Association	09/01/2025
SPI	Recherche	24/01/2025
Campus de la transition	Association	07/01/2025
ATTAC Isère	Association	06/06/2024
Chercheur postdoctoral KEDGE Business School	Recherche	15/05/2025
Virage Energie	Association	30/05/2024
Projet BRISE, indicateur OppChocVec	Recherche	24/04/2025
ADULM	Politiques publiques	22/05/2024
Métropole de Lyon	Politiques publiques	12/02/2025
Madmars	Mouvement citoyen	29/05/2024

ATEMIS	Entreprise	31/05/2024
Institut de recherche et d'information socio-économique du Canada	Recherche	17/06/2024
Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec	Recherche	24/06/2024
Vamos Bogota	Politiques publiques	27/06/2024
OCDE	Recherche	15/07/2025
PETR Figeac	Politiques publiques	04/04/2025
Portrait Donut Ville de Grenoble Métropole	Politiques publiques	16/12/2025
CESER Bretagne	Politiques Publiques	23/07/2024
Alma SCOP	Coopérative	10/12/2024
Observatoire des inégalités Québec	Recherche	
Région Hauts-de-France	Politiques publiques	12/06/2025
La ruche Marseille	Association	24/01/2025
AIR COOP	Coopérative	09/10/2025
Centre BNB France	Association	09/01/2025
Confédération Générale des Scop et des Scic	Réseau Coopératives	11/02/2025
Aequitaz	Association	16/01/2025
Circl.earth	Entreprise	17/02/2025
ADEME	Recherche	21/02/2025
AVISE	Association	18/02/2025
TEHOP	Entreprise	18/02/2025
Agence Européenne de l'environnement	Recherche	21/02/2025
Cler	Association	24/05/2025
CLER	Association	16/06/2025
Université de Lausanne	Recherche	10/06/2025
AI-ODD	ONG	25/03/2025

Tableau 1 : Listes des entretiens conduits avec des acteurs engagés dans ces démarches

Source : auteurs du rapport

Le rapport a aussi bénéficié des présentations et discussions s'étant tenues lors des « carrefours permanents des indicateurs » (Tableau 2). Ces carrefours rassemblent des chercheurs et praticiens pour enrichir les approches du bien vivre et de la soutenabilité et visent à capitaliser sur les dynamiques existantes en vue de faire monter en charge ces initiatives. **En termes de traitements, l'analyse a cherché à mettre en évidence les cas illustrant les principaux types d'usage mobilisables dans le champ des politiques publiques — à savoir : soutenir la participation, observer, évaluer et piloter.**

Nom du carrefour	Date	Résumé
1 ^{er} les critères de choix du set indicateurs par Camille Gilloots, chercheuse à l'Université de Lausanne a présenté sa démarche autour du donut du Grand Genève	10/10/2022	La discussion a porté sur les critères de choix du set d'indicateurs (type d'indicateur selon le DPSIR framework, nombre d'indicateurs, comparabilité/spécificité et complexité/simplification) et l'incidence de ces choix d'un point de vue scientifique et opérationnel. Cette entrée nous a permis de traiter de la question de la comparabilité : choisit-on tous les mêmes indicateurs notamment pour les données globales ? Comment va-t-on plus loin dans le partage de données sociales et environnementales ? Avec quoi est-il pertinent de se comparer (seuils, espace, temps) ?
2 ^e Participation et dynamiques d'acteurs autour du bien-être par Samuel Thirion, réseau Together, démarche SPIRAL	03/04/2023	La discussion a permis d'aborder les points suivants : Un bilan des dynamiques précédentes et actuelles autour de SPIRAL (qui est une des expériences les riches et les plus anciennes) ; Un tour d'horizon des principales applications de SPIRAL, des dynamiques d'acteurs associés (et de leur pérennisation) et du rôle du réseau TOGETHER dans son développement. Les perspectives à développer pour que ces démarches prennent plus d'ampleur, notamment en élargissant les démarches intersubjectives aux évaluations participatives d'impact ainsi qu'à d'autres thèmes que le bien-être de tous, comme la qualité du travail.
3 ^e Donut, un référentiel commun ? par Barbara Goffin, chargée de projets à Brussels Donut	06/06/2023	Cette session a permis de revenir sur les avancées faites dans l'opérationnalisation du donut dans les organisations privées et publiques. Le donut peut-il être un référentiel commun ? Quelle adaptation du référentiel pour les différents acteurs ? Quelles prises en compte

		des interdépendances (organisationnelles, géographiques, etc.) ? Quelles transformations des modes de collaboration public/privé ?
4 ^e sur l'indicateur de capacité relationnelle (RCI) par Hélène L'Huillier, Fanny Argoud, Cécile Ezvan, Cécile Renouard, Pierre-Jean Cottalorda et Juliette Raynal, Campus de la transition-ESSEC.	23/10/2023	<p>Sur l'expérience de l'indicateur de capacité relationnelle. Deux champs de questionnement seront au cœur de cette session :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La question de l'appropriation pour faire de ces indicateurs des outils de réencastrement de l'économie. Quelle facilité d'usage dans le temps ? • La question - plus spécifique à la nouvelle version du RCI - de l'intégration de la dimension environnementale. Comment renforcer ce volet environnemental et bien le lier aux autres dimensions sociales ? Quelles composantes inclure ici ?
5 ^e sur les cobénéfices de la sobriété dans les approches du bien vivre par Hélène L'Huillier (chercheuse-consultante, ESSEC, Campus de la transition), Fanny Argoud (campus de la transition, chercheuse au LEST Université Aix Marseille), Fiona Ottaviani (chaire Territoires en transition GEM)	02/02/2024	Cette session a permis de mettre en discussion les premiers résultats du rapport ADEME (2024) : le bien vivre est-il associé à la sobriété ? Si oui, quelles dimensions du bien vivre sont clés pour la sobriété ? Que montrent les indicateurs de bien vivre de l'articulation entre la soutenabilité sociale et environnementale ?
6 ^e Les limites planétaires : de la transposition du cadre à la	09/02/2024	Les « Limites Planétaires » sont le plus souvent décrites par leurs aspects environnementaux : état de référence, processus, indicateurs et seuils biophysiques. On pourrait nommer cela

<p>reconstruction du concept par Damien Rieutor, doctorant en ingénierie territoriale, géographie et mathématiques appliquées dans l'équipe STEEP de l'INRIA à Grenoble et le groupe TITA de Séville</p>		<p>le cadre des Limites Planétaires. C'est cette dimension biophysique qui a fait l'objet des principales tentatives de transposition locale, qui permettent aujourd'hui de dresser un tableau des difficultés majeures de cette démarche. Or, de nombreux implicites sous-tendent ce cadre : sa philosophie, ses origines, ses sources d'inspiration et ses objectifs sociaux, voire anthropologiques. L'ensemble de ces implicites et du cadre peut être nommé « concept de Limites Planétaires » ou concept du « <i>Safe Operating Space for Humanity</i> ».</p>
<p>7^e sur le Donut de la ville de Grenoble par Nathalie Le Meur, chargée de projet Donut à la ville de Grenoble</p>	<p>15/12/2024</p>	<p>Cette session a permis de présenter le portrait Donut de territoire de Ville de Grenoble et la Grille d'analyse environnementale et sociale, un outil d'aide à la décision et à la conception des projets, du suivi et de l'évaluation de projets - préfiguration d'un potentiel outil de pilotage dans le futur. Elle a donné l'occasion d'aborder les questions suivantes : Quelle territorialisation des limites planétaires ? Comment mesurer la performance "écologique" locale i.e. séquestration de carbone, hébergement de la biodiversité, dépolluer l'air, etc. ? Quelle approche pour les indicateurs sociaux - enquête, indice composite, données territoriales, etc. ?</p>
<p>8^e Eclairer les dynamiques et controverses locales par Laurence Barthe et Mariette Sibertin-Blanc, chercheuses au LISST Université de Toulouse</p>	<p>07/01/2025</p>	<p>La thématique de cette session était : la notion de bien vivre territorial, pour une lecture renouvelée des dynamiques territoriales et initiatives locales</p> <p>Équipe de chercheuses en Géographie et Aménagement de l'espace, elles ont conduit un travail d'enquête et de traitement de données sur une diversité de terrains : 7 territoires dans les Régions Occitanie et Bretagne, qui permettent d'interroger le bien vivre territorial comme grille de lecture des dynamiques locales, des enjeux de transformation des modes d'habiter, des</p>

		modèles de développement, de leurs référentiels.
9e sur le bien-être territorial de Lille Métropole avec Bérénice Thouin et Louise Herry, ADULM	18/03/2025	<p>En repartant de la démarche globale autour du bien-être territorial conduite par une pluralité d'acteurs du territoire lillois et coordonné par l'agence d'urbanisme de Lille, ce temps a permis d'aborder :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La manière dont ce type de démarche peut être utilisé pour documenter la planification du SCOT. D'un point de vue territorial, l'enjeu est de sensibiliser les élus dans une période de pré-révision du document. 2. Le jeu print&play qui vise à susciter le débat autour de ce qui fait qu'on se sent bien sur un territoire. Ce jeu n'est pas territorialisé et pourrait être précieux pour d'autres territoires. <p>La discussion a porté sur les enjeux liés à l'intégration d'un référentiel du bien-être et de la soutenabilité dans les documents de planification des politiques publiques et sur la capitalisation sur les outils d'animation du territoire.</p>
10e sur les objectifs du développement durable avec Pascale Fresso, présidente d'AI-ODD	12/09/2025	La présentation a porté sur la promotion des Objectifs du développement durable (ODD), le cadre développé autour des ODD et la structuration de la construction d'indicateurs associés.

Tableau 2 : Thématiques traitées lors des carrefours des indicateurs

Source : auteurs du rapport

1.5. Grille d'analyse et précision de lecture

Le rapport se présente comme un guide synthétique et se prête à une lecture transversale en fonction des besoins des lecteurs.

Chaque entrée est déclinée selon la grille suivante :

Pourquoi ?
Quelle utilité ?
Comment ?
Exemples d'usage

Points de vigilance
Comment lier soutenabilité sociale et soutenabilité environnementale ?
Découvrir les expériences associées

L'enjeu n'est pas de synthétiser une seule expérience ou un seul outil mais de donner à voir le type d'apports déjà existants sur chaque type d'usage. L'enjeu n'est pas non plus de livrer une présentation exhaustive des très riches initiatives existantes autour des indicateurs de bien vivre, mais plutôt de fournir des illustrations des usages expérimentés à différents endroits. Étant donné les limites identifiées concernant l'articulation entre la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale (Ottaviani et al., 2024), chaque outil proposé est passé au crible de cette question et nous proposons des voies pour mieux articuler ces enjeux et proposer des pistes opérationnelles et concrètes compatibles avec une trajectoire en termes de sobriété. Le guide ne présente que les démarches et indicateurs directement liés aux indicateurs de bien vivre. Il est donc complémentaire à d'autres démarches visant à capitaliser sur les outils du bien-être, tels que [Wellbeing Economy Toolbox](#), sur [l'évaluation d'impact \(AVISE\)](#), le [centre-ressource sur la transition énergétique, les énergies renouvelable et la maîtrise de l'énergie du Cler](#), la [boîte à outil sur la sobriété de l'ADEME](#) ou les [publications sur le développement durable du CIRIDD](#).

Avant de détailler chacun des outils en fonction des besoins des acteurs, nous nous attelons dans une première partie à préciser : 1. Le lien entre sobriété et bien vivre ; 2. Ce que recouvre les usages et les freins identifiés à ceux-ci.

Panorama sur les indicateurs et les usages

1.6. Lier sobriété et bien vivre

La sobriété telle que définie par l'ADEME (2020, 2024) repose sur trois piliers : 1. la limitation des impacts, 2. le questionnement sur les besoins et 3. le changement de pratiques aux échelles individuelle et collective. Alors que l'efficacité ou la substitution ne vont pas questionner ce que sont les besoins mais vont chercher à réduire l'impact des activités, cette interrogation sur les besoins associée à des changements de pratique est au cœur des travaux sur la sobriété et explique la proximité entre ces réflexions et celles sur le bien vivre. Via cette jonction par les besoins, on peut considérer que la sobriété est un moyen du bien-être, à l'instar de la définition qu'en livre le GIEC³ (2022) : « *les politiques de sobriété se composent d'un ensemble de mesures et de pratiques du quotidien qui évitent la demande en énergie, matériaux, sols et eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires* »

De plus en plus de travaux sur la sobriété mettent en exergue comment celle-ci peut être un levier en faveur du bien vivre (Barua & Tejavataddhana, 2019 ; Gough, 2023 ; Flipo et al. 2024). Creutzig et al. (2022), en se basant sur l'avis d'experts et une vaste revue de littérature, montrent le fort potentiel d'atténuation lié aux mesures de sobriété et les synergies associées en termes de bien-être. Dans leur revue de littérature sur la sobriété énergétique élaborée par le centre de compétences en durable (CCD) de l'UNIL, Cherdo et al. (2024) soulignent, en se basant sur différents travaux récents révélant des cobénéfices entre sobriété et bien vivre (Vogel et al., 2021 ; Sahakian, 2019 ; Moynat, 2022), que « *la mise en œuvre de la sobriété énergétique comporte, au niveau social, des potentialités importantes en matière de bien-être et de qualité de vie, de résilience organisationnelle et territoriale, de renforcement de la justice sociale, etc* ». La révision des besoins associés à la sobriété amène à s'interroger sur les cobénéfices (IPBES & IPPC, 2021 ; Laurent, 2023) ou les co-coûts associés à certaines politiques ou pratiques et à éclairer les trade-offs entre les différentes dimensions du bien vivre (Benczur et al., 2025).

On peut dès lors considérer que la sobriété regroupe des modalités de réponse non destructrices (Max-Neef, 1991) au sens où elle participerait à répondre sur plusieurs plans à différentes dimensions du bien vivre et notamment en participant aux « conditions de reproduction écosociale de la vie » (Guillibert, 2023, p. 130). Autrement dit, les stratégies de réponse liées à la sobriété n'épuiseraient ni les capacités de régénération et de subsistance des humains ni celles de la nature. Cela amène à prioriser des stratégies de réponse immatérielle et à prioriser les consommations essentielles sur les consommations de luxe (Kromand et al., 2025) et donc à revoir les priorités en termes de production.

³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Pour que les démarches du bien vivre intègrent le levier de la sobriété, les modalités de réponse aux besoins doivent systématiquement être interrogées dans ces démarches et leur traduction opérationnelle. Le questionnement sur les seuils de suffisance sociaux et environnementaux (Sachs, 2007 ; Sahakian et al., 2021) doit être également intégré à chacun des niveaux de la réflexion et de l'opérationnalisation (que ce soit dans les choix techniques tels que les modalités de construction des indices que dans le cadre d'une démarche participative en intégrant des éléments d'objectivation de ces seuils). En outre, l'intégration de ces seuils de suffisance nécessite de développer des stratégies concrètes pour articuler les niveaux organisationnels et territoriaux (Malay, 2021).

1.7. Les usages des indicateurs et les freins à leur institutionnalisation

Malgré les multiples travaux existants sur les indicateurs de bien vivre (Gadrey & Jany-Catrice, 2016 ; Gadrey, 2005 ; Bleys, 2012 ; Ottaviani et al., 2024), l'institutionnalisation de tels instruments visant à poser de « nouveaux cadres cognitifs » et de « nouveaux référentiels » - en rupture avec une logique « croissantiste » à l'origine de la crise systémique actuelle - n'est pas aboutie (Méda, 2020).

Si comme le montre la thèse de Félicien Pagnon (2022), les indicateurs alternatifs au Produit intérieur brut (PIB) ont réussi à s'institutionnaliser au cours des deux dernières décennies sous diverses formes et à diverses échelles de gouvernance : en termes pratiques à l'échelle des collectivités territoriales, en termes juridiques à l'échelle nationale (loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 dite Loi Sas) et en termes de production statistique à l'échelle transnationale (OCDE, INSEE), cette institutionnalisation demeure hétérogène et fragile. Comment expliquer cela alors même que les limites du PIB et des indicateurs traditionnellement usités pour piloter l'organisation socioéconomique font de plus en plus consensus chez les statisticiens et les économistes.⁴ ?

Plusieurs rapports se sont penchés sur cette question. [Le rapport européen Brainpool de 2014 \(The Brainpool Project: Beyond GDP – From Measurement to Politics and Policy](#) [Whitby et al., 2014]) souligne les obstacles et les opportunités liés à l'intégration d'indicateurs alternatifs au PIB dans l'élaboration des politiques publiques. Il montre que les développements dans le champ des indicateurs alternatifs demeurent opaques pour les décideurs. Un autre enseignement important ressort de cette étude : c'est moins le caractère scientifiquement ou démocratiquement recevable des indicateurs qui compte que l'adéquation de ceux-ci avec des préoccupations politiques déjà existantes. Un tel constat témoigne du caractère profondément résilient des représentations et de l'ampleur des rigidités auxquelles sont confrontés ceux qui promeuvent une autre conception de l'organisation de la vie sociale.

Le rapport « [MERGE Survey report on the perceptions on beyond GDP approach](#) » du MERGE Consortium (Hirvilammi et al., 2024) basé sur une enquête auprès de 132 experts et décideurs de politique publique et NGO sur l'au-delà du PIB et ses indicateurs rejoint certaines conclusions du rapport Brainpool et met au jour que les principaux obstacles perçus par les enquêtés sont : la « dépendance de sentier »⁵ (Pierson, 2000) des systèmes et processus de gouvernance existants conçus autour de la croissance du PIB ; le court-termisme dans les prises de décisions politiques et économiques ; un contexte politique défavorable. La multiplicité des concepts et approches existants et le fonctionnement en silo des institutions apparaissent aussi comme des freins particulièrement importants pour les décideurs politiques (ibid., p. 24). En parallèle, le rapport identifie les usages actuels de ces indicateurs (Figure 1).

4 L'Intersecretariat Working Group on National Accounts en charge de la révision des règles d'harmonisation du PIB met au jour dans ses comptes rendus trois grandes limites sur lesquels un travail a été initié depuis 2015 : 1. La déterritorialisation des activités ; 2. La montée de l'économie numérique (qui pose des questions sur certains plans analogues à la comptabilisation du travail domestique) ; 3. La non prise en compte de la soutenabilité et du bien-être. Cf. <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgnas.asp>

⁵ « La notion de path dependence ou dépendance au chemin emprunté s'est développée en science politique au cours des années 1990, pour souligner le poids des choix effectués dans le passé et celui des institutions politiques sur les décisions présentes. » (Palier, 2014)

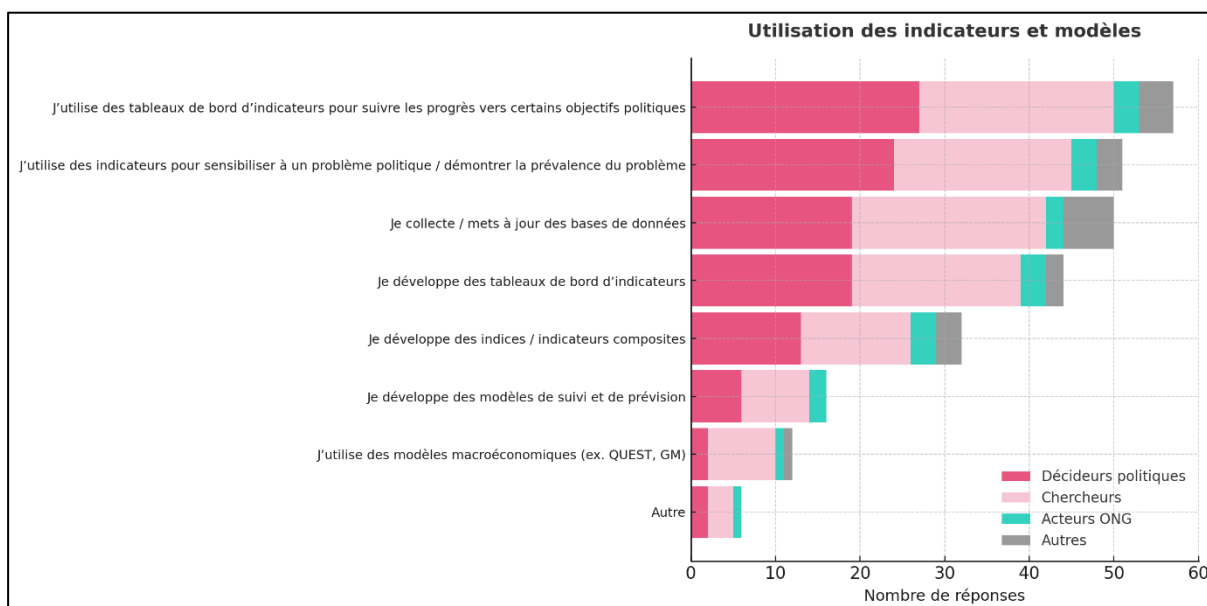


Figure 1 : Les usages des indicateurs de l'au-delà du PIB

Sources : Hirvilammi et al. (2024), traduit par les auteurs

Les utilisations les plus courantes sont : l'utilisation d'indicateurs ou de tableaux de bord pour suivre les progrès et sensibiliser à une question politique ; la collecte ou la mise à jour d'ensemble de données ; l'élaboration de tableau de bord ou d'indices composites (*ibid.*, p. 28). Les raisons présidant au choix de certaines métriques sont multiples (légitimité de celles-ci ou au contraire leur originalité) et montrent la coexistence d'usages pluriels. En conclusion, les auteurs (2024, p. 45) soulignent que les principaux leviers identifiés pour un usage plus massif de ces indicateurs sont le fait de travailler à leur acceptabilité par le grand public notamment en montrant les bénéfices des actions associées à l'au-delà du PIB, l'amélioration des connaissances scientifiques et la convergence entre parties prenantes (société civile, acteurs scientifiques et politiques), et la montée en puissance de la pression exercée par les initiatives locales. Le rapport met aussi en exergue l'importance d'ordonner les connaissances sur l'au-delà du PIB afin de permettre aux acteurs de mieux se retrouver dans le champ des outils et indicateurs existants (*ibid.*, p. 27).

Ces conclusions confortent l'ambition de ce rapport et de la dynamique autour de Cap bien vivre qui visent à activer plusieurs de ces leviers de transformation en abordant les freins techniques et politiques à leur opérationnalisation (Pagnon, 2022).

Notons qu'en résonance avec les freins identifiés dans ces rapports, une question récurrente traverse la littérature sur les indicateurs de bien vivre (Pagnon, 2022 ; Malay, 2019) : « comment faire accepter de nouvelles balises au plus grand nombre sans sacrifier, en partie au moins, leur portée critique et transformatrice du système en place ? » (Thiry, 2017). Pagnon (2023) montre en étudiant le parcours de la Loi SAS⁶ que par déplacements successifs des initiatives d'abord ambitieuses dans leur portée transformatrice peuvent se transformer en instrument d'action publique relativement inoffensif – or, pour conjuguer la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale, une transformation profonde de l'organisation socioéconomique est nécessaire (Garnier, 2025) car aujourd'hui aucun pays n'arrive à donner à ses citoyens une bonne vie sans transgresser les limites environnementales (O'Neill et al., 2018 ; Hickel, 2019). Dès lors, poser les jalons qui permettent à ces démarches de s'opérationnaliser tout en gardant leur pouvoir transformateur (Pagnon, 2023) – notamment via le levier de la sobriété - constitue une des ambitions de ce rapport. Avant de rentrer dans le cœur de ces usages, nous nous attelons à clarifier quelques concepts clés de ce rapport.

1.8. Clarification conceptuelle sur les indicateurs

⁶ La loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 a été portée par la députée Eva Sas et visait à la prise en compte d'indicateurs de richesse lors de la discussion budgétaire à l'échelle nationale,

Les démarches du bien vivre se nourrissent de quatre constats :

1. Le caractère systémique de la crise sociale et environnementale, c'est-à-dire qu'il n'y a pas deux crises distinctes mais une seule et même crise liée à l'organisation du système économique (Cassiers, 2011) ;
2. La nécessité de ne pas axer la réflexion uniquement sur les moyens (croissance du PIB, transition, etc.) mais sur des fins qui peuvent être collectivement désirables et soutenables (bien vivre, bien-être soutenable, etc.) (Méda, 1999 ; Rosa, 2021) ;
3. La centralité des indicateurs pour peser dans le débat politique (Jany-Catrice, 2012) et révéler des dimensions invisibles de la soutenabilité.

1.8.1. Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Ce qu'on appelle le **chiffre recouvre des objets divers et des constructions plus ou moins agrégées**. Cette partie vise à clarifier les différents vocables associés aux indicateurs. En entrant dans le cœur de la construction des indicateurs, on se rend compte qu'il y a de multiples manières de les construire. L'indicateur est une construction. Ce qu'on appelle le chiffre recouvre des choses diverses. L'indicateur est « *une statistique à laquelle on attache une importance particulière pour la connaissance, le jugement et/ou l'action* » (Perret, 2002, p. 1), tandis que la variable est la donnée sur laquelle porte l'indicateur. La variable fixe un certain découpage de la population où chaque individu va figurer dans une modalité unique. L'indicateur peut correspondre dans son calcul à une seule variable, il peut également être la résultante de la mise en relation de plusieurs variables sous forme de ratio ou de pourcentage par exemple. Comparativement à une variable, un indicateur est un niveau d'information qui nourrit la décision politique ou la connaissance

L'indicateur est calculé à partir de données transformées en variables. On peut poser ainsi les définitions suivantes (Figure 2) :

- Données : sources initiales d'information ;
- Variable : grandeur susceptible de prendre différentes valeurs – 1er niveau d'agrégation de données ;
- Indicateurs : niveau d'informations servant à la décision et la connaissance – 2e niveau d'agrégation ;
- Les indices ou index sont la résultante de l'agrégation de plusieurs indicateurs. Un index peut agréger des indicateurs exprimés dans une même unité (une monnaie généralement). Un indice agrège des indicateurs dont les unités de compte sont dissemblables (euro, %, etc.) et exprime une valeur agrégée et normalisée sur une échelle de 0 à 100 (ou 0 à 1 ce qui revient à la même chose).

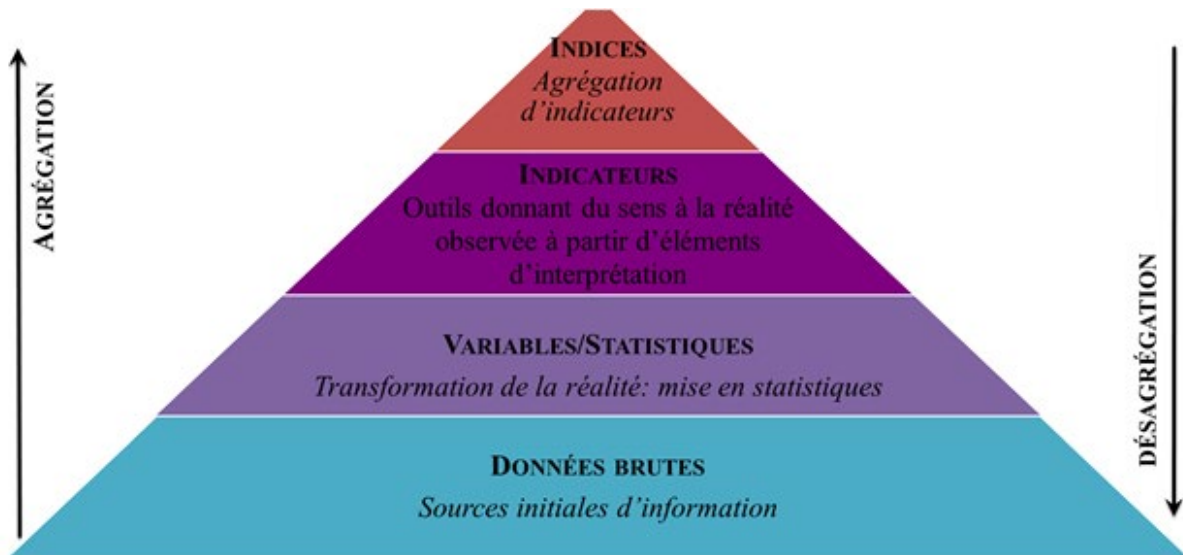


Figure 2 : Les différents niveaux d'agrégation des données

Source : Le Roy et Ottaviani (2017)

Voici un exemple permettant d'illustrer chacun des niveaux à partir du PIB

- Données : Compte d'exploitation des lieux de création de richesses monétaires
- Variable : Valeurs ajoutées (VA)
- Indicateur : Somme des VA = PIB
- Indice : Indice de développement humain qui agrège le PIB avec deux autres indicateurs (santé, éducation). Les unités n'étant pas les mêmes entre une espérance de vie, la durée de scolarisation et un PIB par habitant, l'indice est exprimé sur une échelle de 0 à 100 après avoir été normalisé.

1.8.2. Tableau de bord ou indice synthétique ?

On peut distinguer les expériences visant à construire un tableau de bord ([Indicateurs de qualité de vie de Jacksonville](#), [Indicateurs de Saguenay-Lac-Saint-Jean](#), [Indicateurs de cohésion sociale en Wallonie](#), etc.) de celles ayant débouché sur la création d'un indicateur synthétique ([ISS Nord-Pas-de-Calais](#), [ISSR Ile de France](#), [IPBE d'Hénin Carvin](#), etc.). En définitive, le choix entre indicateur(s) synthétique(s) et tableau de bord dépend largement de l'usage (ou des usages) visé(s) par les concepteurs de la mesure. Les deux constructions sont généralement très complémentaires et ne s'opposent pas.

Un **tableau de bord** est structuré au travers de dimensions pouvant éventuellement être déclinées en sous-dimensions. Chaque dimension comprend plusieurs indicateurs. Le choix des dimensions peut s'opérer de manière experte ou de manière participative. Un tableau de bord est construit pour présenter de manière cohérente les indicateurs clés présentés dans la démarche. Diverses méthodes peuvent être utilisées pour stabiliser le tableau de bord (ACP/ACM, choix des indicateurs synergiques, etc.) Il correspond au référentiel produit par la démarche. Les tableaux de bord existants peuvent être plus ou moins fournis : par exemple, en 2020, le Social Progress Index (SPI) (international) comprend 50 indicateurs avec 3 à 5 indicateurs par sous-dimension ; le [tableau de bord du BES – Benessere Equo e Sostenibile](#) (Bien-être équitable et durable) de l'institut de statistique italien en comprend 12. Par comparaison, le tableau de bord des indicateurs de bien-être soutenable territorialisés de [Grenoble IBEST](#) (France) comprend 28 indicateurs. Ceux-ci permettent d'avoir un éclairage d'ensemble sur les composantes du bien vivre et offre la possibilité de la mise en exergue de quelques indicateurs clés par dimension.

L'avantage des **indicateurs synthétiques** est qu'ils permettent de synthétiser plusieurs agrégats issus de diverses dimensions, de générer des listes de classement et de suivre facilement les progrès d'un territoire au fil du temps. A ce titre, ils constituent de **bons outils de communication**. Ils présentent néanmoins divers inconvénients dont le risque de déboucher sur conclusions hâtives, parfois simplistes, susceptibles de camoufler de graves insuffisances de certaines dimensions et donc d'entraver la mise en place de mesures correctives.

1.8.3. Les différentes facettes de l'indicateur : le bon, la brute et le truand

Les trois figures de la bon, la brute et le truand permettent de mettre en lumière trois faces complémentaires de l'indicateur.

Certains sujets ont besoin du nombre pour exister et devenir l'objet de discussion : par exemple, la question environnementale n'aurait sans doute pas réussi à émerger autant dans le débat public s'il n'y avait pas eu tout un ensemble de rapports chiffrés pour tirer la sonnette d'alarme sur la dégradation de l'écosystème. L'indicateur permet donc de rendre accessibles des phénomènes complexes. Quand on entend : « si tout le monde consommait comme la moyenne américaine, il faudrait 6.81 planètes pour subvenir aux besoins de toute la population », le chiffre est frappant et permet de communiquer sur une réalité complexe composée de la réduction de la surface forestière, la dégradation des fonds maritimes, la surface de pâture nécessaire pour fournir les produits d'origine animale consommés. À ce titre, les indicateurs apparaissent comme des outils d'objectivation indispensables : ils facilitent la coordination autour des grands enjeux de soutenabilité, tout en constituant des instruments de preuve, d'interpellation et de débat.

L'enjeu pour le mouvement du bien vivre est donc de tirer parti des vertus des indicateurs. Cet enjeu d'autant plus fort que les indicateurs ne sont pas simplement des outils d'objectivation mais sont aussi des outils de pouvoir, de contrôle, voire de domination (Espeland et Sauder, 2007 ; Rottenburg et Merry, 2015 ; Hamann, 2020). Cette face « brute » des indicateurs met en évidence la nécessité de reprendre la main sur leur élaboration et de réintroduire des mécanismes démocratiques dans la constitution des indicateurs qui orientent l'action des organisations.

Par ailleurs, la « face truande » souligne les effets pervers possibles : les indicateurs, quand ils se substituent aux objectifs, peuvent inciter à des actions mal adaptées aux enjeux, détourner l'action de ses finalités ou encore

provoquer une adaptation excessive aux logiques d'évaluation, au point de faire perdre le sens même de l'action (Ogien, 2008 ; Gadreau, 2009). Dans un contexte marqué par la montée de l'intelligence artificielle, des réseaux numériques, du big data et des manipulations informationnelles, ces dérives rappellent l'importance d'une réappropriation démocratique des indicateurs et d'une redéfinition élargie de la valeur et de ce qui compte réellement pour le bien commun (Merry, 2016).

1.8.3.1. Que peut-on mesurer ?

Que peut-on mesurer ? La quantification soulève le problème de la capacité technique à avoir une « bonne » mesure qui repose sur des données de qualité, non biaisées, fiables et pertinentes par rapport aux phénomènes considérés. Mais on peut entendre « que peut-on mesurer ? » en un autre sens. Un sens bien plus fondamental. Qu'est-ce qui a du sens de mesurer d'un point de vue éthique, moral ?

Ces deux sens de « que peut-on mesurer ? » sont associés à deux postures distinctes par rapport aux indicateurs (Tableau 3).

	Mesure	Objet
Posture	Positiviste	Constructiviste
La controverse porte sur :	La façon de mesurer	L'existence et la définition de l'objet
Question posée en termes de :	« Fiabilité » des opérations statistiques	Convention
Statut de l'objet	Réel	Conventionnel
Usages des quantifications mis en avant	Usage de preuve	Usage de coordination (langage commun), de gouvernement ou de domination

Tableau 3 : Thématiques traitées lors des carrefours des indicateurs

Source : Desrosières (1992), mis en forme Ottaviani (2015)

La posture positiviste appréhende les indicateurs comme des outils de preuve (Chiapello et Desrosières, 2006) et focalise la discussion sur les aspects techniques associés aux opérations statistiques et à leur fiabilité. Cette posture tend à considérer que la réalité est indépendante de ses observateurs et que, dès lors, elle peut être connaissable de manière objective (Desrosières, 1992, p. 151). L'homogénéisation des situations, nécessaire à la mesure, n'est pas perçue ici comme la résultante d'une mise en équivalence entre cas singuliers, mais est jugée comme neutre scientifiquement. L'emploi du terme de « mesure » traduit ce postulat quant à la possibilité d'accéder à la connaissance de la réalité (Desrosières et Kott, 2005, p. 2).

Un exemple de ce type de posture peut être trouvé chez Layard (2005). Celui-ci conçoit le bonheur comme un état mesurable et non comme une convention. Il adopte par conséquent une posture positiviste en prenant les données sur le bonheur comme des données naturelles. Les catégories sociales servant de base à la construction d'indicateurs apparaissent au fil du temps comme des « objets naturels ». Pourtant, toute catégorie nécessite d'être définie et donc construite et l'est dans un certain contexte historique, géographique et social. Par exemple, le chômage n'a de sens que dans des sociétés du salariat et devient un phénomène facilement appréhendable via sa mesure (qui varie en fonction des définitions et sources utilisées).

La posture constructiviste conçoit, quant à elle, les indicateurs comme des constructions, fruits de conventions, basées sur des valeurs – qui sont évolutives (Desrosières, 2000 ; Espeland et Stevens, 1998 ; Espeland et Sauder, 2007). Ces conventions, basées sur des valeurs, fixent les contours d'un objet et réduisent l'hétérogénéité du monde social (par exemple, des aspects pluriels de l'existence seront considérés comme contribuant au bien-être). Elles déterminent des conventions d'équivalence préalables (c'est-à-dire ce que l'on peut considérer comme semblable, comme appartenant à un même ensemble) et guident l'élaboration de la quantification (Salais, 2022).

1.8.3.2. Ouvrir la « boîte noire » de la quantification

Les indicateurs ne sont pas de simples données neutres. Leur construction est la résultante d'une démarche sociale et collective. Ainsi, comme l'explique Ottaviani (2015), les indicateurs naissent du croisement entre des rhétoriques sociales et statistiques. Ce croisement repose sur des conventions d'équivalence. Une convention d'équivalence articule « les dimensions sociales (*convenir*) et logiques (*la relation mathématique d'équivalence*) du travail de quantification » (Desrosières, 2006, p. 44). C'est l'espace d'équivalence (Desrosières, 2006, p. 20) qui représente « la zone de contact » entre une rhétorique sociale et une rhétorique statistique (Figure 3).

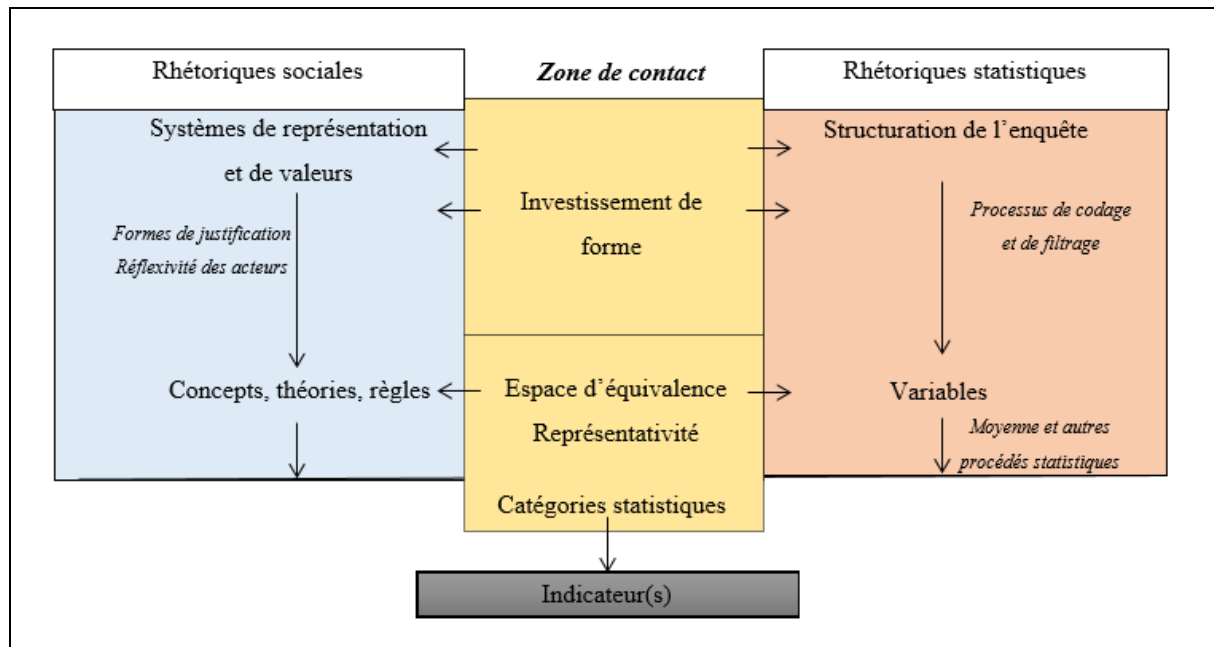


Figure 3 : La mise en équivalence statistique

Source : Ottaviani (2015, p. 44)

La construction d'une catégorie statistique découle de ce travail d'équivalence et s'appuie sur des représentations multiples : scientifiques (comme la représentativité), politiques (la façon dont la société se pense), mais aussi cognitives (la manière dont chacun comprend les catégories).

Concrètement, les objets mobilisés dans la rhétorique sociale sont très hétérogènes : concepts scientifiques, catégories d'usage dans les politiques publiques ou encore notions issues du sens commun. Or, transformer ces notions en catégories statistiques suppose de leur donner une définition précise. Comme le rappelle Ponthieux (2009), certaines notions apparemment évidentes — par exemple « travailleur pauvre » — deviennent problématiques dès qu'il s'agit de les traduire en indicateurs. Définir l'objet à mesurer implique en effet un double processus : d'un côté, une procédure sociale d'enregistrement et de codage ; de l'autre, une procédure cognitive de réduction de la complexité à quelques critères mesurables.

La construction statistique s'appuie aussi sur ce que Thévenot (1986) appelle des **investissements de forme**. Il s'agit de dispositifs stabilisés (règles, conventions, routines) qui rendent possibles les opérations d'équivalence. Ces investissements présentent un double visage. D'un côté, ils réduisent l'incertitude en rendant les catégories comparables dans le temps et l'espace. Par exemple, les modalités d'enregistrement des revenus permettent de calculer des seuils de pauvreté utilisables à l'échelle des ménages. De l'autre, ils figent les catégories et limitent les

possibilités d'analyse. Ainsi, la catégorie des « travailleurs pauvres » s'est heurté aux modes d'enregistrement existants : le travail est défini à l'échelle individuelle, tandis que la pauvreté est mesurée au niveau du ménage.

Cette résilience des investissements de forme s'explique par deux facteurs principaux :

- Le coût (en temps, en argent, en organisation) de leur remise en cause.
- Leur intériorisation par les acteurs, qui rend leur déconstruction particulièrement difficile.

L'existence de tels investissements et surtout leur caractère résilient nous amènent à considérer à la fois l'influence des démarches collectives visant à considérer les dimensions du bien vivre sur les constructions statistiques, mais également sa contraposée, c'est-à-dire l'influence des formes de la statistique sur les représentations et catégorisations sociales (Thévenot, 1994, p. 7 ; Desrosières, 2008, p. 16). Dans cette optique, les indicateurs sont des objets institués, fruits de conventions, mais aussi des objets « instituants ».

Guide : comment s'orienter dans les usages en termes de politique publique ?

Au cours de la dernière décennie, les recherches ont distingué l'**usage des indicateurs** (leur mobilisation dans différents contextes) de leur **influence**, qui peut transformer les représentations et générer des apprentissages (Sebastien et al., 2014 ; Lehtonen et al., 2016 ; Rauschmayer et al., 2015 ; Nieamman & Hope, 2017). Cette distinction invite à dépasser la simple utilisation technique pour examiner **comment les indicateurs participent à la construction de nouveaux référentiels de la politique publique**. L'objectif des démarches du bien vivre n'est pas seulement de produire de nouveaux indicateurs sur la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale, mais plus fondamentalement de **transformer la logique de rationalisation de l'action publique** (Desrosières, 1993 ; Ottaviani et al., 2021). Ces initiatives visent à interroger les finalités des politiques publiques et des organisations et à remettre en cause les présupposés sur la manière dont le progrès est mesuré. L'intention du mouvement du bien-vivre de « compter ce qui compte » fait écho aux débats **sur la coproduction des politiques publiques, la démocratie participative et la prise en compte de la pluralité des formes de valeur** (van Helden & Steccolini, 2024 ; Barbera et al., 2025 ; Cui & Aulton, 2023 ; Van Dooren, 2011).

Les initiatives mises en avant dans le guide ont une approche multidimensionnelle du bien-être compatible avec **l'éthique de la vertu** (Nussbaum, 2001 ; Sen, 1987). Cela signifie qu'elle présente trois caractéristiques clés. Premièrement, elles reconnaissent une **pluralité de valeurs** (bien-être, empathie, justice, etc.). Deuxièmement, elles permettent des **réponses sensibles au contexte** face aux défis de la soutenabilité, en intégrant les interdépendances entre valeurs, préoccupations sociales et environnementales, et seuils de soutenabilité. Enfin, elles mettent **l'accent sur l'ensemble du processus, en particulier sur la phase de qualification du bien-vivre en amont de la quantification**. Ainsi, elles portent sur la possibilité de définir collectivement, dans un espace et un temps donné, ce qui importe pour le bien-vivre.

Comme le montre la suite de ce rapport, il n'existe pas un seul usage des démarches et indicateurs de bien vivre, mais des usages multiples et complémentaires. Sur la base des travaux existants, on peut distinguer **quatre champs d'usage** des démarches du bien vivre : **la construction de dynamiques collectives, l'observation, l'évaluation et le pilotage**. Cette division des champs d'usage, plus courante dans la littérature francophone et hispanophone (Goter & Khenniche, 2022 ; Montes & Soria, 2011), met particulièrement l'accent sur l'ancrage institutionnel des démarches dédiées aux indicateurs de bien vivre. C'est pourquoi nous la privilégions par rapport à la typologie plus analytique présente dans la littérature anglo-saxonne, qui distingue entre suivi (*monitoring*), focalisation de l'attention, prise de décision stratégique et légitimation (Nitzl et al., 2018).

Le lecteur peut désormais explorer l'une des cinq entrées proposées en cliquant directement sur celle de son choix (pour avoir le détail des différentes entrées du guide, cf. Figure 4) :

 [Soutenir l'émergence d'actions en faveur du bien vivre et de la sobriété](#)

 [Créer un référentiel du bien vivre sur le territoire](#)

 [Enrichir la connaissance du territoire](#)

 [Évaluer une politique ou un programme](#)

 [Piloter des politiques publiques](#)

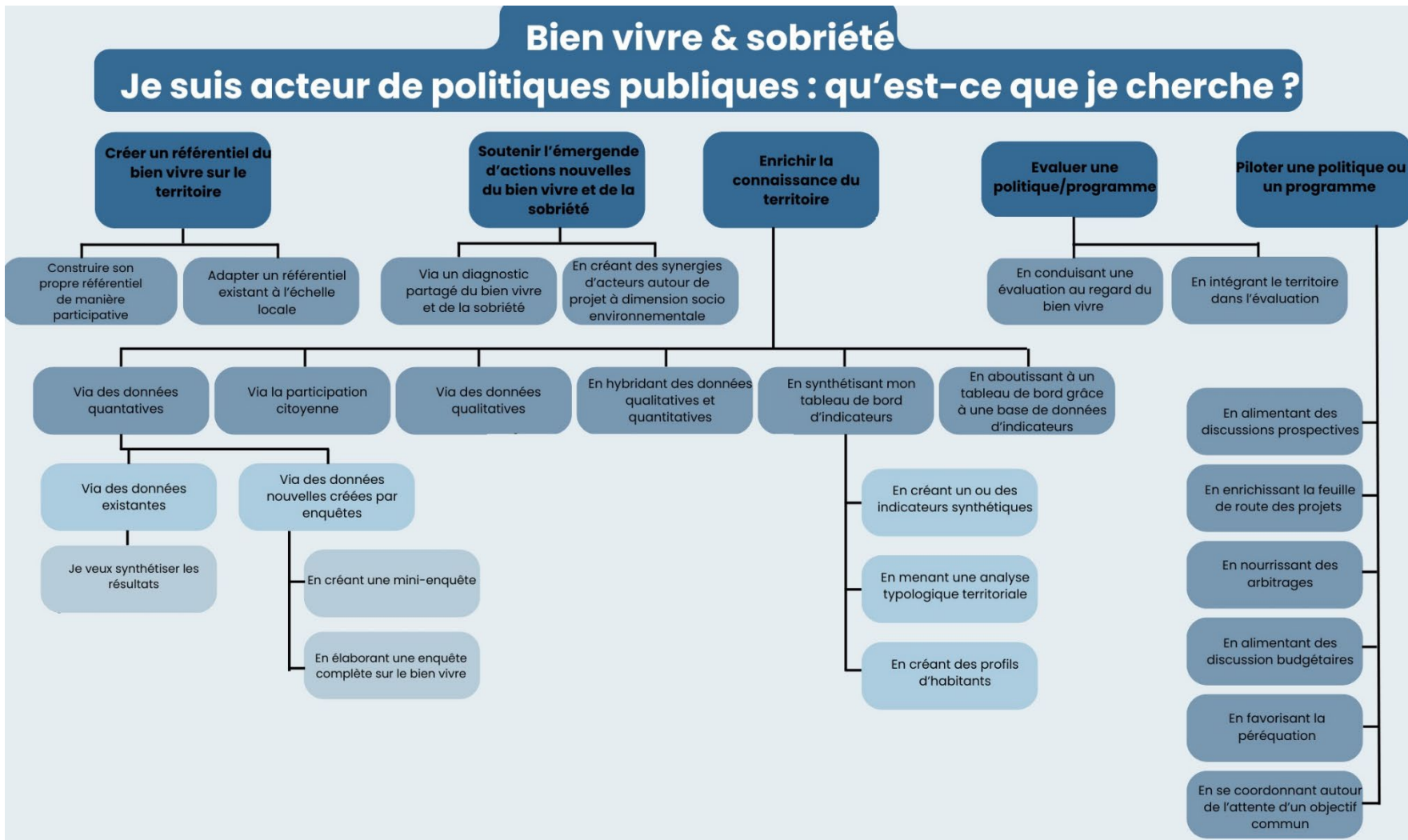


Figure 4 : Arborescence des usages des démarches et indicateurs de bien vivre pour les acteurs de politique publique

Source : Auteurs

1.9. Soutenir l'émergence d'actions nouvelles

Les acteurs publics peuvent soutenir l'émergence d'actions nouvelles associant d'autres acteurs de l'écosystème :

- [Via un diagnostic participatif des actions en faveur du bien vivre et de la sobriété](#)
- [En créant des synergies d'acteurs autour de projet à dimension socio environnementale](#)

1.9.1. Via un diagnostic partagé du bien vivre et de la sobriété

Pourquoi ?	Pour permettre un diagnostic partagé sur les éléments du bien vivre et de la sobriété et tracer collectivement des pistes d'action pour agir localement dans une logique de coresponsabilité .
Quelle utilité ?	Prise de conscience via l' intersubjectivité des critères de valeur qui comptent à l'échelle individuelle et collective. Encapacitation individuelle et collective.
Comment ?	La méthode SPIRAL permet d'établir via une méthode simple (post-it) les éléments de bien-être, de mal-être et les pistes pour améliorer le bien vivre dans les organisations, sur les territoires ainsi qu'œuvrer en faveur du bien vivre dans les limites de la planète. SPIRAL s'est enrichie récemment avec le jeu « Bien vivre ensemble » qui permet d'établir son empreinte carbone sur des champs clés de la soutenabilité (mobilité, bâti, alimentation) et à partir de là de réfléchir collectivement aux voies d'amélioration du bien-être compatibles avec la réduction de l'empreinte carbone .
Exemples d'usage	SPIRAL : 300 territoires - Au Cap-Vert, l'intérêt pour la complémentarité entre la démocratie participative déployée via SPIRAL et la démocratie représentative s'est traduit par des politiques nationales. Jeu bien vivre ensemble : en test actuellement au Portugal, au Cap vert et à Grenoble.
Points de vigilance	Ne permet pas de facto de construire facilement des indicateurs mais impulse plutôt une démarche de coresponsabilité sur le territoire pour la mise en œuvre d'actions concrètes. L' expérience des indicateurs complémentaires au PIB de l'IWEPS ⁷ a posé des jalons pour dépasser cette difficulté tout en menant une démarche participative ambitieuse (Offredi & Laffut, 2013). Une construction en parallèle d'indicateurs de bien vivre et de sobriété peut être utile pour alimenter la connaissance des acteurs dans le cadre de cette démarche.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	La combinaison de l'approche SPIRAL et du jeu bien vivre ensemble permet de bien lier les deux volets – c'est-à-dire d'articuler une réflexion sur la sobriété, la substitution et l'efficacité avec une appréhension collective des critères clés du bien-être. Toutefois, le volet environnemental se concentre ici sur l'empreinte carbone. Le jeu permet de bien comprendre les arbitrages entre efficacité, substitution et sobriété.

⁷ Institut Wallon de l'Evaluation, la Prospective et de la Statistique.

Découvrir les expériences associées dans Explorer l'existant	SPIRAL ; Wallonie ; ISBET ; Indicateurs complémentaires du PIB de l'IWEPS Jeu bien vivre ensemble
--	--

1.9.2. En créant des synergies d'acteurs autour de projet à dimension socio-environnementale

Pourquoi ?	Pour permettre la mobilisation couplée des savoir-faire existant sur le territoire face aux crises socioéconomiques
Quelle utilité ?	Les logiques de subvention, d'appel d'offres sont parfois centrées sur la réponse à un seul besoin. L'enjeu est ici de favoriser des actions favorables sur plusieurs plans (sociaux et environnementaux) . Cela permet un gain d'efficacité en mobilisant moins de moyens pour atteindre simultanément plusieurs fins (Max-Neef, 1991).
Comment ?	L'initiative Doughnut Deal ⁸ est une traduction pratique de la théorie du donut , axée sur le comment : comment pouvons-nous vivre dans l'espace juste et sûr du donut ? Il s'agit ici de soutenir l'émergence d'initiatives citoyennes et/ou associatives qui travaillent sur plusieurs dimensions du donut.
Exemples d'usage	Amsterdam a été la première ville à lancer un doughnut deal . Cela a donné lieu à des initiatives telles que : <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à un groupe de personnes à coudre des rideaux isolants pour réduire les coûts énergétiques. Cela a permis aux personnes de dégager du revenu et d'apprendre des connaissances en artisanat tout en œuvrant sur un des piliers des limites planétaires. • Des collectes alimentaires avec les habitants pour qu'ils soient ensuite transformés en composts et en gaz verts. Les habitants sont informés des résultats et peuvent emporter chez eux un sac de compost.
Points de vigilance	Une attention particulière doit être portée aux leviers de transition activés dans les initiatives : efficacité, substitution et sobriété. Par ailleurs, l'usage d'un référentiel territorial, tel que le donut, est ici tourné vers l'action et ne permet donc pas la construction d'indicateurs associés ou ne fournit pas une méthode d'évaluation clé en main . Il y a un coût de coordination des projets et cela soulève donc la question de qui promeut sur le territoire ces initiatives transversales.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Il s'agit de se baser sur un référentiel (cf. Créer un référentiel du bien vivre) permettant de prendre en compte les volets sociaux et environnementaux (à l'instar du donut). C'est via l'action et le choix des dimensions traitées que les deux volets vont s'articuler.

⁸ Il s'agit d'un exemple d'initiative pertinente. D'autres types de démarches peuvent bien entendu être aussi pertinents pour créer ce type de synergie.

	Une approche en termes de sobriété systémique ⁹ (Cherdo et al., 2024) peut permettre de jouer simultanément sur plusieurs plans sociaux et environnementaux . L'ADEME donne de nombreux exemples de la mise en pratique de la sobriété .
Découvrir les expériences associées	Doughnut deal

1.10. Créer un référentiel du bien vivre sur le territoire

Pourquoi ?	<p>La construction d'un référentiel est la pierre angulaire des autres usages politiques et un levier clé pour les évolutions de la gouvernance. L'existence d'un référentiel du bien vivre sur le territoire est particulièrement facilitant pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier entre elles différents champs de politiques publiques ; - Favoriser la transversalité entre différents types d'actions de la politique publique (observation, évaluation, pilotage).
Quelle utilité ?	<p>Les acteurs de politique publique peuvent viser à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se servir du référentiel comme une porte d'entrée en vue d'une discussion holistique sur chaque dimension du bien vivre avec les habitants ; il s'agit par exemple de mettre annuellement une thématique à la discussion (santé, vivre ensemble, etc.) afin de faire ressortir des critères et des pistes d'actions favorables au bien vivre (par exemple avec la Boussole du bien-être de Lyon) - Intégrer une version adaptée du référentiel, à l'instar de la grille d'analyse environnementale et sociale, au sein du fonctionnement des services d'une administration publique et de son pilotage (par ex. Donut de Grenoble) - Intégrer les indicateurs de bien vivre et/ou la démarche du bien vivre dans la routine des agents de la politique publiques (Obs'Y avec IBEST)
Comment ?	<p>Il est possible de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire son propre référentiel de manière participative - Adapter un référentiel existant à l'échelle locale <p>Il existe de nombreux référentiels du bien vivre sur les territoires. Les experts seuls ne peuvent pas décider seuls des dimensions du bien-être et, par conséquent, la mobilisation d'une démarche participative pour définir les dimensions clés du bien-être est essentielle. Toutefois, pour éviter des frustrations, les attendus et la portée de la démarche doivent être clairement posés en amont. Par ailleurs, l'intégration des intérêts des absents de ces dispositifs participatifs est importante afin de ne pas reproduire les asymétries de pouvoir déjà existantes (Loisel et Rio, 2024).</p> <p>Aux échelons nationaux ou internationaux, la sélection des dimensions et indicateurs se base fréquemment sur un travail partenarial de mise en discussion des indicateurs, comme c'est le cas du tableau de bord proposé récemment par la Commission européenne (<i>European Commission</i>, Benczur et al., 2025).</p>

⁹« Ce terme est en réalité un pléonasmе puisque la sobriété ne peut être réellement atteinte que si elle est systémique. Lui attribuer l'adjectif de « systémique » permet de mettre en évidence le fait qu'elle doit être implémentée à des niveaux larges d'organisations et de décisions sociétales contrairement à une sobriété « thématique » qui se limiterait à un seul domaine » (Cherdo et al., 2024, p. 11).

Exemples d'usage	Le référentiel est la brique fondamentale de l'ensemble des autres usages présentés dans cet écrit.
Points de vigilance	<p>Un référentiel doit être connecté à différents champs d'usage de la politique publique pour être utile.</p> <p>La construction d'un référentiel partagé n'est pas une procédure mais un processus collectif qui peut prendre différentes formes et qui est basé sur une série de choix, qui sont loin d'être neutres du point de vue des valeurs.</p> <p>Cette étape de construction d'un référentiel peut prendre du temps et, par conséquent, la <u>capitalisation</u> sur les démarches existantes peut être une manière de déboucher plus rapidement sur un référentiel opérationnel.</p> <p>Il importe dans le référentiel de distinguer les moyens et les finalités poursuivies (les référentiels mélangent souvent les deux volets) – c'est par exemple le cas des premières versions du donut (qui mêlaient par exemple l'énergie [un moyen] et la paix et la justice [des finalités]).</p>
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Les référentiels peuvent intégrer de manière plus ou moins poussée les différents champs de la soutenabilité sociale et de la soutenabilité environnementale. Il est important d'avoir un référentiel qui englobe ces différents champs et de penser la complémentarité entre plusieurs référentiels pouvant exister sur le territoire.
Découvrir les expériences associées	Cf. bases de données indicateurs Cap bien vivre

1.10.1. Construire son propre référentiel de manière participative

Pourquoi ?	Il s'agit de définir avec les parties prenantes du territoire « ce qui compte » et d'avoir un référentiel adapté aux enjeux spécifiques du territoire.																								
Quelle utilité ?	<p>La création de son propre référentiel permet de s'adapter aux enjeux du territoire et d'animer un dialogue autour des valeurs clés et pratiques associées au bien vivre. Elle peut être l'occasion de créer du lien et des dynamiques collectives sur ces enjeux sur le territoire.</p> <p>Les contreparties sont : une démarche potentiellement chronophage car plus complexe que la reprise d'un cadre existant ; une démarche peu balisée.</p>																								
Comment ?	<p>L'influence qu'aura la démarche participative est très liée au moment où sera intégré le processus participatif (Le Roy et Ottaviani, 2017).</p> <p>À travers une analyse fine de plusieurs expérimentations (Tableau 4), il est possible de voir, selon le temps et l'intensité de la participation, vers quels méthodologies, postulats et résultats ce genre de démarche est susceptible d'aboutir.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Au début</th> <th>Au milieu</th> <th>A la fin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Postulat</td> <td>Donne plus d'importance à la parole des citoyen.ne.s car on ne présuppose pas des catégories mais le champ est laissé « libre » ce qui « minimise » la parole de l'expert</td> <td>Repose sur le postulat selon lequel les préférences des citoyen.ne.s ne préexistent pas, mais doivent se constituer au fil de la démarche participative et être nourries par une enquête.</td> <td>Implique de faire porter la discussion sur les informations déjà existantes avec les parties prenantes de la démarche participative, pour déconstruire celles-ci et reconstruire ensemble une vision nouvelle du développement.</td> </tr> <tr> <td>Niveau d'intensité de la mobilisation</td> <td>Une mobilisation plus souvent massive</td> <td colspan="2">Petit groupe de citoyen.ne.s</td> </tr> <tr> <td>Objectifs</td> <td>Les mobilisations massives en début de processus visent d'avantage à créer une dynamique de réflexion et d'initiatives sur le territoire concerné, notamment à des fins de décisions politiques (ex : Méthodologie SPIRAL du Conseil de l'Europe...) → sensibilisation à grande échelle</td> <td colspan="2">Si la mobilisation est longue (du milieu à la fin du processus), la démarche visera davantage à acculturer les citoyen.nes aux questionnements autour des indicateurs, les intégrer au cœur de l'analyse pour déconstruire et reconstruire leur propre analyse. → Formation d'un groupe pour la construction d'un discours collectif (avis)</td> </tr> <tr> <td>Méthodologie de traitement des données</td> <td>Les expérimentations qui vont mobiliser de nombreux citoyen.ne.s ont tendance à recourir à un traitement informatisé des informations recueillies. Ce traitement se base sur la récurrence lexicographique ou sur la recombinaison d'unités de sens. (Ex : la méthode Spiral comptabilise le nombre d'occurrence de chaque mot et traite informatiquement des paroles de citoyens) → Montée en généralité agrégative puisque dépend du nombre d'occurrences</td> <td colspan="2">Les résultats sur un travail sur un temps plus long reposeront plutôt sur une « exportation » directe des catégories de l'avis et sur l'intégration de l'avis des catégories de discours propres aux acteurs et actrices. → Montée en généralité plus sociale en intégrant la catégorie nouvelle portée collectivement par les acteurs.rices impliqué.e.s</td> </tr> <tr> <td>Types de résultats</td> <td>Ces démarches peuvent proposer des nouvelles catégorisations/ thématiques à prendre en compte</td> <td colspan="2">Ces démarches aboutissent généralement à un avis co-écrit.</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Tableau 4 : les différents moments de la participation dans les démarches du bien vivre</i></p> <p><i>Source : Ottaviani</i></p> <p>Ainsi, comme l'illustre le tableau 5 au travers de quelques exemples d'initiatives du bien vivre à l'échelle locale, il est possible soit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Démarrer par une phase collective de définition de « ce qui compte » (Boussole du bien-être de Lyon, démarche SPIRAL, démarche du PIB au BIB à Marseille, etc.) ; Commencer par une phase visant à enrichir de manière experte la connaissance du bien vivre à l'échelle locale et de faire intervenir le temps de formulation collective des dimensions et indicateurs du bien-être dans un second moment (Indicateurs de santé sociale [ISS] du Haut-de-France, Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés [IBEST] à Grenoble). 		Au début	Au milieu	A la fin	Postulat	Donne plus d'importance à la parole des citoyen.ne.s car on ne présuppose pas des catégories mais le champ est laissé « libre » ce qui « minimise » la parole de l'expert	Repose sur le postulat selon lequel les préférences des citoyen.ne.s ne préexistent pas, mais doivent se constituer au fil de la démarche participative et être nourries par une enquête.	Implique de faire porter la discussion sur les informations déjà existantes avec les parties prenantes de la démarche participative, pour déconstruire celles-ci et reconstruire ensemble une vision nouvelle du développement.	Niveau d'intensité de la mobilisation	Une mobilisation plus souvent massive	Petit groupe de citoyen.ne.s		Objectifs	Les mobilisations massives en début de processus visent d'avantage à créer une dynamique de réflexion et d'initiatives sur le territoire concerné, notamment à des fins de décisions politiques (ex : Méthodologie SPIRAL du Conseil de l'Europe...) → sensibilisation à grande échelle	Si la mobilisation est longue (du milieu à la fin du processus), la démarche visera davantage à acculturer les citoyen.nes aux questionnements autour des indicateurs, les intégrer au cœur de l'analyse pour déconstruire et reconstruire leur propre analyse. → Formation d'un groupe pour la construction d'un discours collectif (avis)		Méthodologie de traitement des données	Les expérimentations qui vont mobiliser de nombreux citoyen.ne.s ont tendance à recourir à un traitement informatisé des informations recueillies. Ce traitement se base sur la récurrence lexicographique ou sur la recombinaison d'unités de sens. (Ex : la méthode Spiral comptabilise le nombre d'occurrence de chaque mot et traite informatiquement des paroles de citoyens) → Montée en généralité agrégative puisque dépend du nombre d'occurrences	Les résultats sur un travail sur un temps plus long reposeront plutôt sur une « exportation » directe des catégories de l'avis et sur l'intégration de l'avis des catégories de discours propres aux acteurs et actrices. → Montée en généralité plus sociale en intégrant la catégorie nouvelle portée collectivement par les acteurs.rices impliqué.e.s		Types de résultats	Ces démarches peuvent proposer des nouvelles catégorisations/ thématiques à prendre en compte	Ces démarches aboutissent généralement à un avis co-écrit .	
	Au début	Au milieu	A la fin																						
Postulat	Donne plus d'importance à la parole des citoyen.ne.s car on ne présuppose pas des catégories mais le champ est laissé « libre » ce qui « minimise » la parole de l'expert	Repose sur le postulat selon lequel les préférences des citoyen.ne.s ne préexistent pas, mais doivent se constituer au fil de la démarche participative et être nourries par une enquête.	Implique de faire porter la discussion sur les informations déjà existantes avec les parties prenantes de la démarche participative, pour déconstruire celles-ci et reconstruire ensemble une vision nouvelle du développement.																						
Niveau d'intensité de la mobilisation	Une mobilisation plus souvent massive	Petit groupe de citoyen.ne.s																							
Objectifs	Les mobilisations massives en début de processus visent d'avantage à créer une dynamique de réflexion et d'initiatives sur le territoire concerné, notamment à des fins de décisions politiques (ex : Méthodologie SPIRAL du Conseil de l'Europe...) → sensibilisation à grande échelle	Si la mobilisation est longue (du milieu à la fin du processus), la démarche visera davantage à acculturer les citoyen.nes aux questionnements autour des indicateurs, les intégrer au cœur de l'analyse pour déconstruire et reconstruire leur propre analyse. → Formation d'un groupe pour la construction d'un discours collectif (avis)																							
Méthodologie de traitement des données	Les expérimentations qui vont mobiliser de nombreux citoyen.ne.s ont tendance à recourir à un traitement informatisé des informations recueillies. Ce traitement se base sur la récurrence lexicographique ou sur la recombinaison d'unités de sens. (Ex : la méthode Spiral comptabilise le nombre d'occurrence de chaque mot et traite informatiquement des paroles de citoyens) → Montée en généralité agrégative puisque dépend du nombre d'occurrences	Les résultats sur un travail sur un temps plus long reposeront plutôt sur une « exportation » directe des catégories de l'avis et sur l'intégration de l'avis des catégories de discours propres aux acteurs et actrices. → Montée en généralité plus sociale en intégrant la catégorie nouvelle portée collectivement par les acteurs.rices impliqué.e.s																							
Types de résultats	Ces démarches peuvent proposer des nouvelles catégorisations/ thématiques à prendre en compte	Ces démarches aboutissent généralement à un avis co-écrit .																							

Tableau 1. Structure de la démarche participative des expérimentations locales de quantification alternative étudiées

		Expérimentations locales de quantification alternative*						
		Community indicators - Jacksonville 1985	QUARS - Italie 2002	ISS - NPC 2003	Indicateurs de bien-être - IWEPS - Wallonie 2006	ISBET - Bretagne 2008	Indicateurs de richesse - Pays de la Loire 2009	IBEST - Grenoble 2010
POURQUOI ?	Pourquoi construire des indicateurs alternatifs ?	- Création d'indicateurs de qualité de vie - Objectif comparatif et prospectif	- Création d'un indicateur sur la qualité du développement régional - Objectif comparatif et prospectif	- Création d'indicateurs sur la santé sociale des territoires - Objectif cognitif et comparatif	- Création d'indicateurs locaux de bien-être - Objectif prospectif	- Création d'indicateurs de bien-être - Objectif cognitif et prospectif	- Création d'indicateurs de richesse - Objectif prospectif et évaluatif	- Création d'indicateurs locaux de bien-être - Objectif cognitif, prospectif et évaluatif
	Pourquoi via une démarche participative ?	Participation communautaire	Participation associative	- Rompre avec une conception des préférences individuelles et préconstituées - Dimension axiologique des indicateurs				
COMMENT ?	À quel moment ?	Tout au long du processus	Milieu et fin de processus	Milieu et fin de processus	Au début du processus	Au début du processus	Au début du processus	Milieu et fin de processus
	Avec quelles intensités ?	Mobilisation large des citoyens volontaires	Mobilisation restreinte aux citoyens membres d'associations	Mobilisation d'une quinzaine de citoyens et d'une soixantaine de personnes (militants associatifs et professionnels)	Mobilisation large des citoyens volontaires	Mobilisation large des citoyens volontaires	Mobilisation large des citoyens (par groupe et sur Internet)	Mobilisation d'une dizaine de citoyens (atelier) et citoyens des groupes SPIRAL
	Avec quel public ?	Volontaires : bénévoles de la JJCI - différents temps articulés	Volontaires : issus des associations - 2 temps de discussion	Tirage au sort d'un groupe de citoyens + forum + acteurs volontaires (notamment associatifs)	Volontaires + démarchage : groupes homogènes + temps collectif	Groupes homogènes + temps collectif	Pluriel : Internet + groupe + temps collectif	Ateliers (élus, citoyens et professionnels) + forum
	Quel mode d'intégration du participatif ?	Choix des seuils et des indicateurs effectués par les bénévoles impliqués	Mise en correspondance du matériau	Discussion sur la base des indicateurs choisis	Logiciel Kidisti, unité de sens	Indicateurs de situation	Traitement lexicographique axé sur les relations entre critères Discussion collective autour des indicateurs choisis	Reprise des dimensions <i>in extenso</i> Critère du Leximin

* Les expérimentations sont présentées dans l'ordre de leur apparition dans le temps, de la plus ancienne à la plus récente.

Tableau 5 : Comparaison des modalités de participation dans des démarches du bien vivre

Source : Le Roy & Ottaviani, 2017, p. 73.

Comme l'écrivent [Le Roy et Ottaviani \(2017, p. 75-76\)](#) :

« Si la finalité et les objectifs poursuivis par le recours au participatif vont influencer sur l'outil final qui sera créé (tableau de bord, indice composite ou combinaison des deux), il n'y a pas une coïncidence parfaite entre la poursuite d'un objectif et le format de la démarche participative retenue. C'est davantage des présupposés d'ordre épistémologique, notamment concernant les préférences des acteurs ou actrices, et le positionnement des porteurs et porteuses du projet dans certaines arènes institutionnelles (scientifiques, politiques, professionnelles, citoyennes) qui vont imprimer leurs marques sur le format de la participation qui sera privilégié. À cet égard, les interactions entre les différents porteurs ou porteuses de ces expérimentations et l'interconnaissance de celles-ci ne sont pas à négliger. En effet, elles amènent à la fois les acteurs et actrices à ajuster le déroulement de la démarche participative en fonction des retours d'expérience et elles les conduisent également à tester de nouvelles temporalités dans le déploiement de la démarche participative. »

Exemples de boussoles

Quelques exemples de boussoles conçues de manière participative

Boussole du bien-être de Lyon

La boussole de ce qui compte pour les Lyonnaises et Lyonnais et comporte les 12 dimensions du bien-être suivantes (Figure 5) : 1) Exercer l'emploi ou l'activité de son choix ; 2) Se déplacer ; 3) Préserver sa santé et se soigner ; 4) Vivre dans une ville accueillante et solidaire ; 5) Vivre ensemble ; 6) Vivre en sécurité ; 7) Vivre dans un espace public respecté ; 8) Avoir accès à la culture, aux loisirs et au sport ; 9) Pouvoir se nourrir sainement ; 10) Se loger ; 11) Vivre dans un environnement sain et végétalisé ; 12) Apprendre et s'épanouir en tant qu'enfant et adolescent



Figure 5 : La boussole du bien-être de Lyon

Source : <https://bien-etre.lyon.fr/la-boussole-du-bien-etre-demarche-et-objectifs/>

Démarche Bien-être territorial piloté par l'ADULM

Le référentiel crée dans le cadre de ce projet, structure les déterminants du bien-être territorial en trois types de leviers et 14 dimensions (Figure 6) :

- L'attachement au territoire : vivre dans un territoire, c'est avoir des liens d'attache plus ou moins forts à ce territoire, qui se nourrissent de l'expérience et des représentations.
- La communauté de vie : vivre dans un territoire, c'est vivre dans une communauté de vie, entretenir des relations sociales, participer à la vie en société. Ce pilier inclue 4 dimensions : Rencontrer, partager, échanger ; S'engager, s'affirmer ; Se sentir en sécurité ; Entretien des relations avec les institutions ;
- Le territoire de vie : Vivre dans un territoire, c'est s'y loger, s'y déplacer, y travailler, y pratiquer des activités, en lien avec les équipements et aménités que propose le territoire, leur qualité et leur accessibilité. Ce pilier comprend 9 dimensions : Être accueilli et accompagné ; Se loger ; Se déplacer et être connecté : S'alimenter et consommer ; Se divertir et pratiquer des activités ; Travailler, produire et entreprendre ; Se former à tout âge ; Vivre dans un

environnement sain et sécure ; Se soigner.

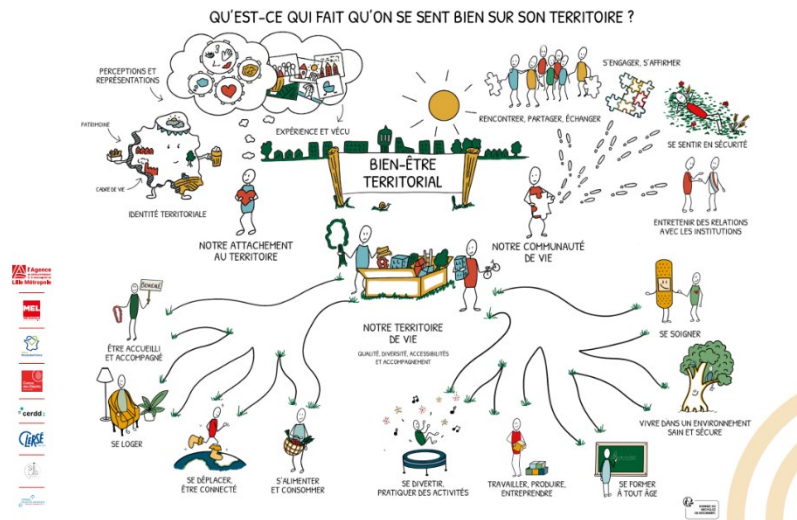


Figure 6 : Bien-être territorial - ADULM

Source : <https://new.express.adobe.com/webpage/LMOlpVt2RQdia/>

Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés – Grenoble et département de l’Isère
IBEST comprend 8 dimensions (Figure 7) : 1) travail et emploi ; 2) affirmation de soi et engagement ; 3) démocratie et vivre ensemble ; 4) environnement naturel ; 5) santé ; 6) accès et recours aux services publics ; 7) temps et rythmes de vie ; 8) biens de subsistance

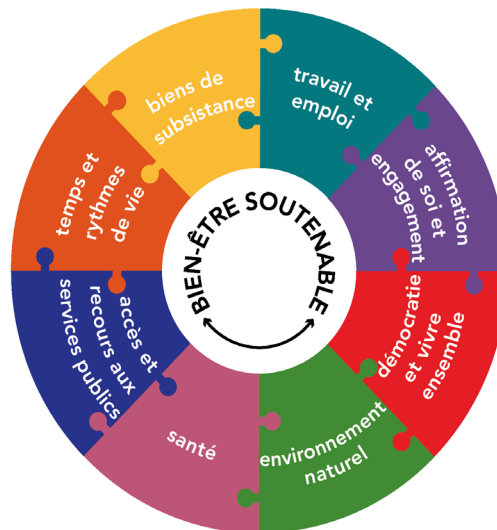


Figure 7 : Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés (IBEST) de Grenoble et du département de l’Isère

Source : Ottaviani (2024) ; mise en forme Philippine Lavoilotte

Points de vigilance	Les dimensions ressorties de la démarche doivent être réinterrogées au fil du temps.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	<p>Dans la construction du processus participatif, la discussion doit porter aussi bien sur les enjeux sociaux qu'environnementaux.</p> <p>Dans l'usage des dimensions, il faut éviter de prendre chacune indépendamment. Par ailleurs, la question des seuils de soutenabilité doit être posée aussi bien pour les dimensions sociales qu'environnementales. IBEST en fournit une illustration en intégrant des seuils de réalisation (Ottaviani, 2015).</p> <p>La mise en avant de la manière dont les besoins peuvent être pourvus par des stratégies de réponse immatérielle est fondamentale pour valoriser la sobriété comme levier de transition.</p>
Découvrir les expériences associées	Bien-être territorial de l'ADULM ; Boussole du bien-être de Lyon ; IBEST ; Du PIB au BIB à Marseille par Mad Mars

1.10.2. Adapter un référentiel existant à l'échelle locale

Pourquoi ?	De nombreux référentiels internationaux et locaux existent qui peuvent être réadaptés à l'échelle locale. Nous fournissons quelques illustrations en donnant à voir le cadre général du référentiel et un exemple d'adaptation à l'échelle locale.
Quelle utilité ?	<p>Utiliser de tels référentiels peut permettre de s'inscrire dans une communauté d'acteurs ayant déjà testé celui-ci et faisant évoluer ces usages. Cela permet également d'avoir un cadre théorique et méthodologique préexistant et de bénéficier de la légitimité acquise par la démarche.</p> <p>Les contreparties potentielles sont : un risque d'isomorphisme (c'est-à-dire de reprendre des préoccupations ou valeurs décalés par rapport aux enjeux du territoire); un court-circuitage d'un dialogue autour de ce qui compte sur le territoire utile aux dynamiques collectives; la technicité de l'approche, comment se l'approprier; moins d'indépendance dans la conduite de la démarche si l'organisme producteur du référentiel doit donner son accord.</p>
Comment ?	<p>En se saisissant d'un référentiel existant et en se renseignant sur ses conditions d'usage (adhésion à un réseau, nécessité d'inviter un expert du sujet, etc.)</p> <p>En élaborant les étapes d'adaptation du référentiel – celui-ci peut être éventuellement adapté de manière participative.</p>
Exemples de boussoles	<p>Donut</p> <p>Plus de 47 territoires dans le monde ont transposé le donut à l'échelle locale. Cette déclinaison demande une adaptation des dimensions constituant originellement le donut (Figure 8 et Figure 9). Ces dimensions se déclinent (Amer, 2024) entre celles du plafond écologique issues du travail du Stockholm Resilience center (Steffen et al., 2015) (changement climatique, acidification des océans, pollution chimique, charge d'azote et de phosphore, prélèvements d'eau douce, reconversion des terres, perte de biodiversité, pollution de l'air, appauvrissement de la couche d'ozone) et celles du plancher social issues des ODD (nourriture, santé, éducation, revenu et travail, paix et justice, représentation politique, équité sociale, égalité des sexes, logement, réseaux, énergie, eaux). Fanning et Raworth ont proposé en octobre 2025 une version actualisée du donut. Le site du doughnut economics permet de prendre connaissance des territoires qui ont procédé à une telle déclinaison et des outils associés à ces initiatives.</p>

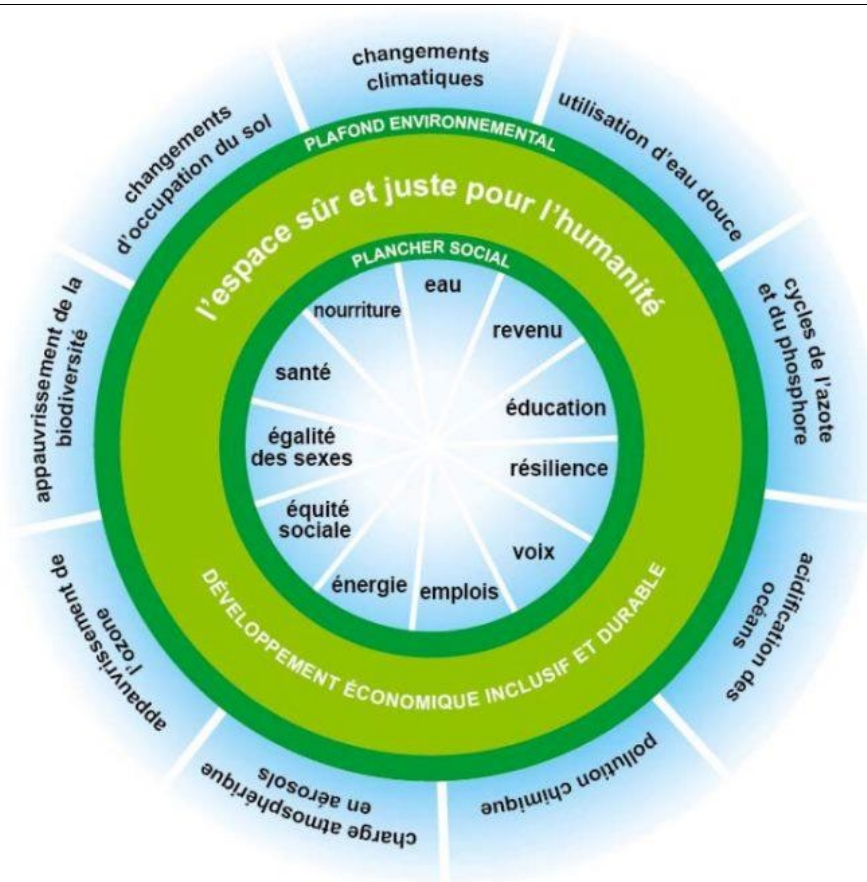


Figure 8 : Le modèle du donut

Source : <https://www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/>

Il est également possible de voir les usages possibles d'un tel outil grâce à cette synthèse :

<https://drive.google.com/file/d/1AuyfB0M3TB0bJlaQc0B5FUpZDmSSqQy/view>



Figure 9 : Carte des territoires ayant décliné le donut à l'échelle mondiale

Source : <https://doughnuteconomics.org/>

Les objectifs de développement durable (ODD)

Le **cadre des ODD, tel qu'adopté à New York en septembre 2015**, comprend **17 objectifs** : 1) pas de pauvreté, 2) faim zéro 3) bonne santé et bien-être 4) éducation de qualité 5) égalité entre les sexes 6) eau propre et assainissement 7) Energie propre et coût abordable de l'énergie 8) travail décent et croissance éco ; 9) industrie innovation & infrastructure ; 10) inégalité réduite 11) villes et consommation durable ; 12) mesure relative changement climatique

Ces 17 objectifs sont divisés en 169 cibles plus spécifiques (Figure 10). Il doit être mis en application principalement aux niveaux national et infranational, en prenant en compte les spécificités locales au moyen de l'adaptation et de la hiérarchisation des objectifs et des cibles en fonction de chaque contexte. La France reprend par exemple les ODD dans son [agenda 2030](#) et détaille les indicateurs de suivi nationaux (INSEE), européens (Eurostat) et internationaux (ONU) retenus.

Les **ODD servent souvent de cadre d'inspiration**. Des [territoires ont décliné les ODD](#), tels que les [villes de Besançon](#), de [Quetigny, d'Épernay, de Metz, Niort, Strasbourg et le département de la Gironde](#). Un travail sur les cibles est nécessaire. Par exemple, la [ville de Besançon](#) a abouti à 53 cibles ordonnées selon les 5 finalités du développement durable (changement climatique – biodiversité, milieux naturels et ressources, cohésion sociale et solidarité, épanouissement des êtres humains, consommation et production responsables).

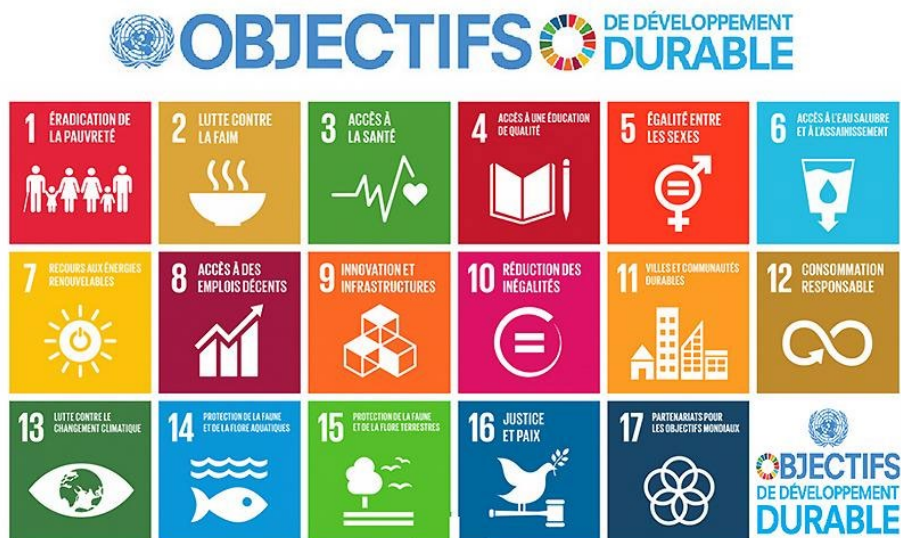


Figure 10 : Les objectifs du développement durable

Source : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Indicateurs de Progrès Social

L'**indicateur de progrès social** ([Social Progress Index](#)) repose sur trois dimensions fondamentales du bien-être (1. Les besoins humains fondamentaux ; 2. Les fondements du bien-être ; 3. Les possibilités/opportunités d'épanouissement), ensuite subdivisées en douze composantes :

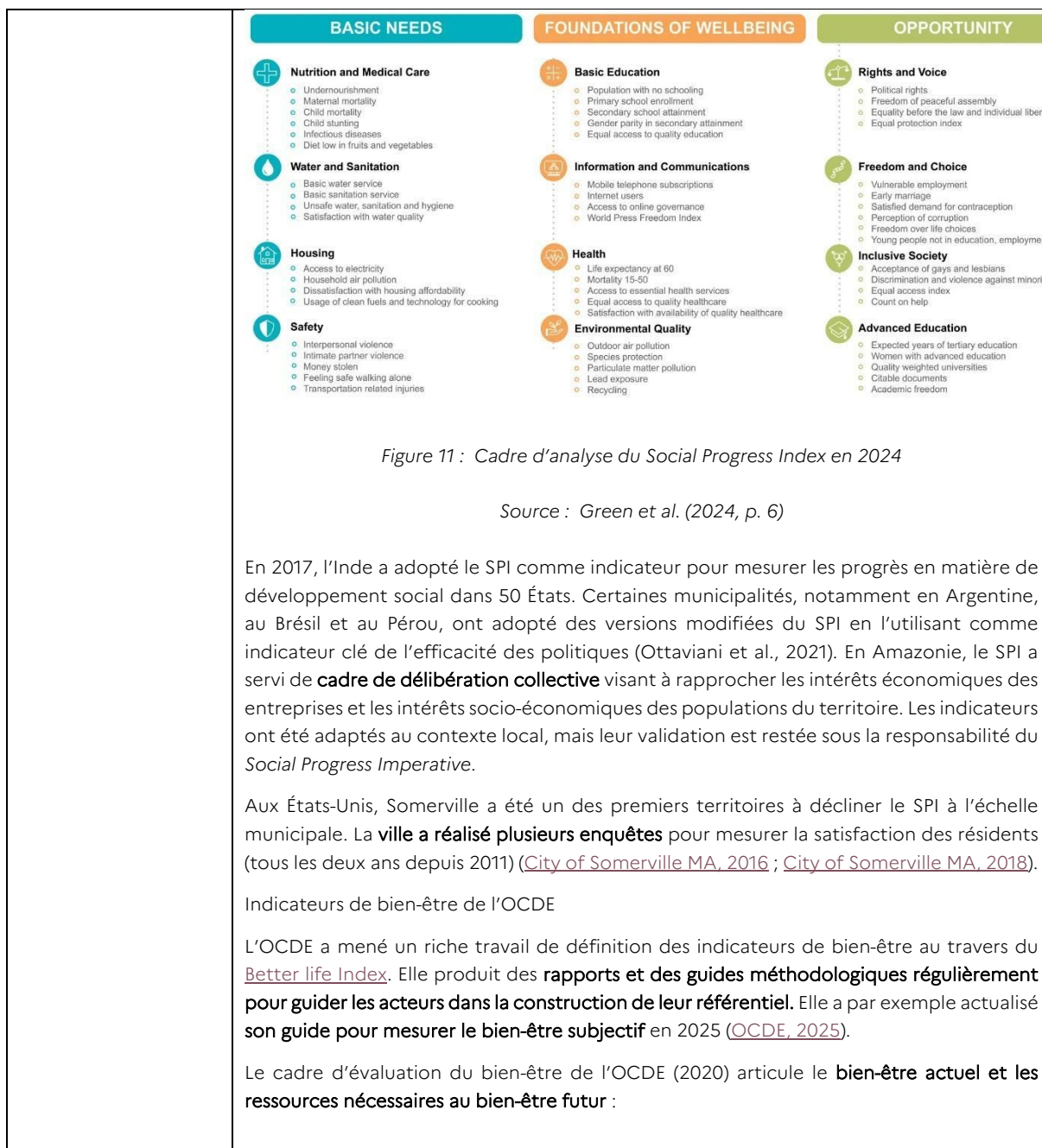


Figure 11 : Cadre d'analyse du Social Progress Index en 2024

Source : Green et al. (2024, p. 6)

En 2017, l'Inde a adopté le SPI comme indicateur pour mesurer les progrès en matière de développement social dans 50 États. Certaines municipalités, notamment en Argentine, au Brésil et au Pérou, ont adopté des versions modifiées du SPI en l'utilisant comme indicateur clé de l'efficacité des politiques (Ottaviani et al., 2021). En Amazonie, le SPI a servi de **cadre de délibération collective** visant à rapprocher les intérêts économiques des entreprises et les intérêts socio-économiques des populations du territoire. Les indicateurs ont été adaptés au contexte local, mais leur validation est restée sous la responsabilité du *Social Progress Imperative*.

Aux États-Unis, Somerville a été un des premiers territoires à décliner le SPI à l'échelle municipale. La **ville a réalisé plusieurs enquêtes** pour mesurer la satisfaction des résidents (tous les deux ans depuis 2011) ([City of Somerville MA, 2016](#) ; [City of Somerville MA, 2018](#)).

Indicateurs de bien-être de l'OCDE

L'OCDE a mené un riche travail de définition des indicateurs de bien-être au travers du [Better life Index](#). Elle produit des **rapports et des guides méthodologiques régulièrement pour guider les acteurs dans la construction de leur référentiel**. Elle a par exemple actualisé son guide pour mesurer le bien-être subjectif en 2025 ([OCDE, 2025](#)).

Le cadre d'évaluation du bien-être de l'OCDE (2020) articule le **bien-être actuel et les ressources nécessaires au bien-être futur** :

	<div style="text-align: center; background-color: #1a3d54; color: white; padding: 5px; font-weight: bold;">BIEN-ÊTRE ACTUEL</div> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; background-color: #1a3d54; color: white; padding: 2px;">Dimensions clés</th> <th style="width: 50%; background-color: #1a3d54; color: white; padding: 2px;">Comment nous les mesurons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Revenu et patrimoine Travail et qualité de l'emploi Logement Santé Connaissances et compétences Qualité de l'environnement </td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Bien-être subjectif Sécurité Équilibre vie professionnelle-vie privée Liens sociaux Engagement civique </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 10px;"> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Moyennes Inégalités entre groupes Inégalités entre les personnes situées à l'extrémité supérieure et à l'extrémité inférieure de l'échelle Privations </td> </tr> </tbody> </table> <div style="text-align: center; background-color: #1a3d54; color: white; padding: 5px; font-weight: bold;">RESSOURCES NÉCESSAIRES AU BIEN-ÊTRE FUTUR</div> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; background-color: #1a3d54; color: white; padding: 2px;">Dimensions clés</th> <th style="width: 50%; background-color: #1a3d54; color: white; padding: 2px;">Comment nous les mesurons</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Capital naturel Capital économique Capital humain Capital social </td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Stocks Flux Facteurs de risque Facteurs de résilience </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center; padding: 10px;"> </td> </tr> </tbody> </table>	Dimensions clés	Comment nous les mesurons	<ul style="list-style-type: none"> Revenu et patrimoine Travail et qualité de l'emploi Logement Santé Connaissances et compétences Qualité de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Bien-être subjectif Sécurité Équilibre vie professionnelle-vie privée Liens sociaux Engagement civique 			<ul style="list-style-type: none"> Moyennes Inégalités entre groupes Inégalités entre les personnes situées à l'extrémité supérieure et à l'extrémité inférieure de l'échelle Privations 		Dimensions clés	Comment nous les mesurons	<ul style="list-style-type: none"> Capital naturel Capital économique Capital humain Capital social 	<ul style="list-style-type: none"> Stocks Flux Facteurs de risque Facteurs de résilience 		
Dimensions clés	Comment nous les mesurons														
<ul style="list-style-type: none"> Revenu et patrimoine Travail et qualité de l'emploi Logement Santé Connaissances et compétences Qualité de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Bien-être subjectif Sécurité Équilibre vie professionnelle-vie privée Liens sociaux Engagement civique 														
<ul style="list-style-type: none"> Moyennes Inégalités entre groupes Inégalités entre les personnes situées à l'extrémité supérieure et à l'extrémité inférieure de l'échelle Privations 															
Dimensions clés	Comment nous les mesurons														
<ul style="list-style-type: none"> Capital naturel Capital économique Capital humain Capital social 	<ul style="list-style-type: none"> Stocks Flux Facteurs de risque Facteurs de résilience 														
Points de vigilance	L' adaptation d'un référentiel existant prend aussi du temps afin d'adapter celui-ci aux enjeux propres au territoire (Dias da Silva & Ladvoat Rocha Campos, 2022).														
Comment lier soutenabilité sociale et soutenabilité environnementale ?	Les objectifs de certains référentiels peuvent être contradictoires entre eux. C'est par exemple le cas des ODD (Figure 13).														

Figure 12 : Dimensions du bien-être actuel et du bien-être futur de l'OCDE

Sources : OCDE (2014, 2018)

Le Better Life Index est appliqué aux 38 pays membres de l'OCDE. Une déclinaison régionale a été développée et un site internet interactif permet de comparer le bien-être soutenable dans 395 régions de l'OCDE. Des études de cas ont également été faites dans différentes régions de l'OCDE (OCDE, Kleine-Rueschkamp, 2018).

Le **bien-être régional** (OCDE, 2014) est calculé à partir de neuf dimensions (revenu, emplois, logement, éducation, santé, environnement, sécurité et engagement civique). Trois dimensions de l'approche originale ne sont pas déclinables. À l'échelle locale, l'approche vise à **combinaison des indicateurs objectifs et subjectifs** et à **reconnaître la diversité des besoins** (au travers de la liberté de choix des indicateurs) (OCDE, Kleine-Rueschkamp, 2018).

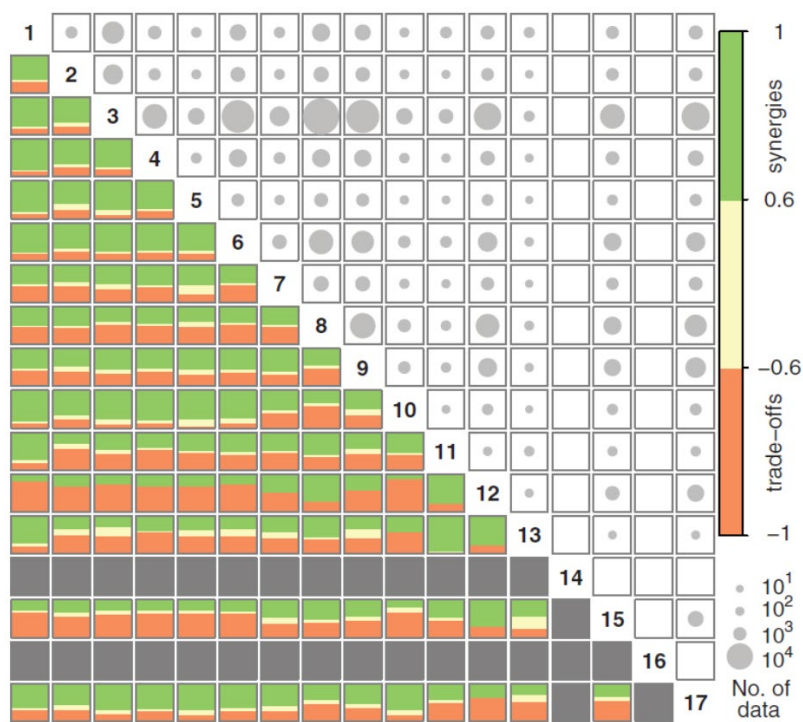


Figure 13 : Synergies et incompatibilités observées entre les ODD

Source : Pradhan et al. (2017)

Cette incompatibilité concerne une certaine organisation socioéconomique. On peut tout à fait imaginer qu'une autre configuration socioéconomique où le levier de la sobriété serait prioritairement activé permette de mettre en compatibilité ces objectifs. Suivre les ODD dans le temps peut être un moyen d'étudier ces synergies ou au contraire ces coûts (Moro et Nass, 2023).

Découvrir les expériences associées

[ODD](#); [Donut de Bruxelles](#), [Donut d'Amsterdam](#); [Donut de Grenoble](#); [Social Progress Index Amazonie](#); [Social Progress Index Bangkok](#); [Social Progress Index Sommerville](#); [Better Life Index de l'OCDE](#)

1.11. Enrichir la connaissance du territoire

Il y a de nombreuses manières de créer de nouvelles connaissances :

- [Via des données quantitatives](#)
- [Via des données qualitatives](#)
- [Via la participation citoyenne](#)
- [En hybridant des données qualitatives et quantitatives](#)
- [En aboutissant tableau de bord grâce à une base de données d'indicateurs](#)
- [En synthétisant mon tableau de bord d'indicateurs](#)

NB : attention à bien distinguer la méthode de collecte (qualitatives, quantitatives) de la méthode de traitements des données (qualitatives, quantitatives). Pour en [savoir plus](#).

1.11.1. Via des données quantitatives

Il est possible de créer des indicateurs quantifiés :

- [Via des données existantes](#)
- [Via des données nouvelles créées par enquêtes](#)

L'usage de données existantes (=administratives) ou la création de données nouvelles via enquête ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients (Tableau 6).

Les données de nature administrative fournies par l'État ou les grands instituts nationaux, voire internationaux, revêtent **beaucoup d'atouts : périodicité régulière, suivi à long terme, comparaisons entre territoires à différentes échelles**, etc. Toutefois, les données produites de cette manière ne sont pas adaptées aux besoins locaux. Par ailleurs, **il leur est impossible d'appréhender de manière transversale ou holistique les individus puisque ces sources de données ne sont souvent pas interopérables et ne concernent pas les mêmes personnes**.

Différents instituts internationaux ou nationaux peuvent **produire des enquêtes sur des sujets d'intérêt**. Toutefois, ces enquêtes ne vont généralement pas **permettre des ventilations géographiques fines** ou questionner les **spécificités territoriales**. À titre d'exemple, l'enquête de recensement annuel de la population menée par l'INSEE ne demande pas aux personnes si elles fréquentent régulièrement la montagne, alors qu'il s'agit d'une question d'intérêt pour des territoires alpins. Constituer une boussole et ses indicateurs "à soi" autorise plus de latitude en matière de contenu. Une possibilité étant de **reprendre tout ou partie d'enquêtes existantes** ; ainsi, le questionnaire de l'[IBEST](#) intègre une partie des questions de [l'European Value Survey](#), d'enquêtes de l'Insee, de l'ISSP et de la DRESS, ce qui permet de situer son territoire vis-à-vis d'autres.

Les deux approches – construire son propre outil et mobiliser les outils existants – sont bien **complémentaires**.

	Enquêtes	Données administratives
Définition	« Collecte effectuée par un organisme spécialisé dans la statistique et visant à produire une information agrégée de portée générale » (p. 4)	« Une source administrative est issue d'une institution dont la finalité n'est pas de produire une telle information, mais dont les activités de gestion impliquent la tenue, selon des règles générales, de fichiers ou de registres individuels, dont l'agrégation n'est qu'un sous-produit, alors que les informations

		individuelles en sont l'élément important, notamment pour les individus ou les entreprises concernés. » (p. 4)
Coût en argent et en temps	Important	Important du fait du data editing
Ventilation Territoriale	Peu adapté	Adapté
Informations apportées	Aspects nouveaux de la société	Reflet de l'action déjà existante
Catégorie	Possibilité de créer de nouvelles catégories en fonction des besoins	Tributaire des catégories réglementaires
Espace conventionnel d'équivalence	Tributaires des catégories cognitives et linguistiques des enquêtés ou des formes d'organisation préalable de l'information	Déterminé par les contextes institutionnels et réglementaires nationaux
Comparabilité internationale des données statistiques	Problématique en raison des différences linguistiques et culturelles	Problématique du fait de l'influence institutionnelle et réglementaire. Risque de rupture dans la continuité des séries à tout changement réglementaire (ex. chiffre du chômage)
Evaluation des politiques publiques (distinction entre les fins et les moyens)	Possibilité d'interroger sur les personnes et sur les finalités des politiques publiques	Les données portent plutôt sur les moyens et sur l'action publique que sur l'état de la société (exemple : statistique de la délinquance)

Tableau 6 : Apports et limites des données selon leur mode de production

Source : D'après Desrosières, Le Roy & Ottaviani (2016, p. 3)

Il est nécessaire d'être bien conscient de la différence entre données d'enquêtes et données administratives. Les données administratives peuvent davantage refléter le niveau d'activité de la structure que le phénomène qu'on cherche à approcher via ces données. Par exemple, les indicateurs du niveau de délinquance, s'ils sont issus des données de gestion de la police et de la gendarmerie sont dépendants des catégories réglementaires de la police/gendarmerie mais aussi des pratiques d'enregistrement (Qu'est ce qui compte pour un délit ? Pour une main courante ?). Tout changement dans les règles de gestion peut influencer les indicateurs issus de telles sources. Si France Travail commence à radier plus de chômeurs, alors le chiffre global du chômage ne prendra plus en considération ces personnes radiées. Par conséquent, il faut être très prudent dans l'interprétation d'une hausse ou d'une baisse des indicateurs calculés à partir de données de gestion. Le chiffre de la délinquance/des crimes peut augmenter parce que les personnes vont davantage porter plainte en cas d'agression (par exemple les femmes victimes de violence conjugale), le chiffre augmentera alors sans pour autant que le phénomène en tant que tel soit augmenté (simplement des phénomènes invisibles telles que les violences conjugales qui existaient vont maintenant figurer dans le recueil des données).

Les données d'enquêtes présentent le mérite de renseigner directement sur ce que l'on souhaite. Toutefois, elles sont sensibles à la formulation des questions. Autrement dit, elles sont tributaires des catégories de l'enquêteur et de la compréhension de l'enquêté. Ces données peuvent aussi être peu adaptées à des ventilations géographiques.

Les deux formes de collecte peuvent être coûteuses en termes de temps et donc en termes d'argent.

1.11.1.1. Via des données existantes

<p>Pourquoi ?</p>	<p>La compilation de données existantes au sein d'indicateurs peut être une première étape d'enrichissement de la connaissance et peut permettre la comparaison interterritoriale.</p>
<p>Quelle utilité ?</p>	<p>La reprise de données existantes peut servir plusieurs finalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecter des données sur l'offre et les aménités du territoire ou des données environnementales objectives ; - S'axer sur un référentiel et mode de construction d'indicateurs déjà existants (par exemple, l'Indicateur de santé sociale ou certains déclinaisons existantes du donut) ; - Servir la comparaison interterritoriale.
<p>Comment ?</p>	<p>Après avoir fixé son <u>référentiel du bien-être</u> (de <u>manière participative</u> ou via un <u>référentiel existant</u>), il va s'agir d'identifier les bases de données utiles à la production des indicateurs. Celles-ci sont nombreuses et certaines peuvent ne pas être adaptées à l'échelle considérée (ce qui amène souvent à calculer des proxys via des données nationales ou régionales à des échelles plus fines).</p> <p>Ensuite, il va falloir compiler ces indicateurs – s'assurer de leur qualité, de l'absence de rupture de séries et de la cohérence du traitement fait de chaque dimension du bien vivre.</p> <p>Il n'est pas possible de livrer une vision exhaustive de toutes les sources utiles dans l'opération de compilation des données, c'est pourquoi nous en fournissons seulement une illustration.</p> <p>Base de données « Comment va la vie ? Bien-être », <u>base de données</u>, qui est le guichet unique pour plus de 80 indicateurs du Tableau de bord du bien-être de l'OCDE</p> <p>Par exemple sur le volet environnemental, les données peuvent être recueillies via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>PCAEM (Plan Climat-Air-Energie Métropolitain)</u> - <u>Observatoire de la biodiversité</u> - <u>PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)</u> - <u>Observatoire agricole et de la biodiversité</u> - <u>Agence de l'eau</u> - <u>ATMO (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air)</u> - <u>Teruti-LUCAS</u> sur l'artificialisation des sols - <u>ADEME (Agence de la transition écologique)</u> - <u>CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique)</u> <p>Sur le volet social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>INSEE (Enquêtes Revenus fiscaux et sociaux ; comptes nationaux et comptes de patrimoine financier et non financier de l'économie nationale ; enquête emploi ; etc.)</u> - <u>INED (Institut national d'étude démographique)</u> - <u>Eurostat</u> - Enquête https://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions européenne

	<p>« European Union - Statistics on Income and Living Conditions » (EU-SILC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - European Value Survey (EVS) ou World Value Survey (WVS) - Agenda 2030 <p>WISE database rassemble de nombreux indicateurs du mouvement Beyond GDP (Liu et al., 2024).</p>
Exemples d'usage	<p>Pour savoir plus sur quoi faire des données ainsi rassemblées, consultez la rubrique « En aboutissant à un tableau de bord grâce à ma base de données d'indicateurs ».</p> <p>Pour aller plus loin, consulter : « En synthétisant un tableau de bord d'indicateurs » (indicateurs synthétiques/analyse typologique du territoire/profils d'habitants)</p>
Points de vigilance	<p>Utiliser uniquement des données existantes anciennes peut nuire au fait de capter de nouvelles problématiques pour lesquelles il n'existe aujourd'hui pas suffisamment de données pertinentes (Spangenberg, 2017).</p> <p>L'accès aux fichiers et le data editing (nettoyage de base, recherche de données, etc.) peuvent être chronophages.</p> <p>Les indicateurs peuvent être pertinents à un niveau et ne pas l'être à une autre échelle (par exemple, l'espérance de vie a peu de sens à l'échelle locale).</p>
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	<p>Le choix des variables peut déjà traduire des critères de soutenabilité, par exemple en utilisant des indicateurs d'inégalités à même d'interroger « qu'est-ce qui est assez et qu'est-ce qui est trop ? » (Ottaviani, 2023). Le suivi de la baisse de la demande sur certains champs générateurs d'une forte empreinte écologique peut être une manière d'intégrer des indicateurs à même de renseigner sur l'adoption d'une trajectoire en termes de sobriété à l'échelle du territoire.</p>
Découvrir les expériences associées	<p>Indicateur de développement humain (IDH); Indicateurs de santé sociale (ISS); OppChoVec; Portait Donut;</p>

1.11.1.2. Via des données nouvelles créées par enquêtes

La création de données nouvelles peut s'effectuer :

- [En créant une mini enquête](#)
- [En élaborant une enquête complète sur le bien vivre](#)

1.11.1.2.1. En créant une mini enquête

Pourquoi ?	<p>Plusieurs utilités sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer un set de questions sur le bien vivre dans un questionnaire existant ; - Passer une enquête réduite sur le bien vivre pour s'adapter aux contraintes de passation ; - Repasser auprès d'un public spécifique ou à un niveau infra des questions d'une enquête déjà existante à une échelle plus large ; - Mettre l'accent sur une dimension spécifique du bien vivre.
------------	---

Quelle utilité ?	Cette enquête peut servir à avoir des premiers éclairages sur le vécu et les conditions de vie des personnes et notamment pour étudier la situation d'un public spécifique .
Comment ?	L'enquête peut être créée ex nihilo , ce qui prend plus de temps car cela nécessite de la co-construire avec les acteurs et de tester celle-ci. Elle peut prendre assise sur des enquêtes déjà existantes sur le bien vivre (telles que celle d'IBEST) ou repartir de questions passées à l'échelle nationale (par exemple par l'European value survey).
Exemples d'usage	Dans un contexte de crise sanitaire et de confinement, la Mission Observation sociale du CCAS de Grenoble a été mobilisée pour produire des premiers éléments de connaissance et de qualification de l'isolement du public âgé . Pour cela, elle s'est appuyée sur un dispositif déjà existant : le registre « personnes fragiles et isolées », outil déployé en France pour repérer et aider les personnes âgées pendant les périodes de canicule. C'est ainsi à l'occasion d'une vague d'appels organisée fin mai 2020 par le personnel municipal que des éléments plus approfondis de connaissance sur la question de l'isolement ont été collectés. Un questionnaire assez court a été travaillé sur la base de la trame IBEST et notamment de la dimension « Démocratie et vivre-ensemble » . Pour consulter l'analyse des besoins sociaux de la ville de Grenoble (2020) nourrie par cette enquête : https://www.calameo.com/read/004190376b739b746852a
Points de vigilance	Les questions de l'enquête doivent avoir été particulièrement bien choisies pour rendre celles-ci exploitables.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Dans la formulation des questions, il est possible d'anticiper les seuils maximaux et minimaux dont les résultats de l'enquête rendront compte. L'enquête peut intégrer des questions sur des volets liés à l'environnement (santé, rapports à la nature, pratiques socioécologiques). Il est utile de s'interroger sur le type de leviers actionnés quand on étudie certains changements de comportement : est-ce de la sobriété ? De l'efficacité ?
Découvrir les expériences associées	IBEST

1.11.1.2.2. En élaborant une enquête complète sur le bien vivre

Pourquoi ?	L'enquête globale est une condition d'une approche systémique. Mener une enquête « globale », embrassant les différents champs qui composent notre environnement social et territorial, permet de dépasser certaines limites en matière d'observation. L' approche systémique dépasse les logiques d'intervention aujourd'hui déployées en silos , notamment dans le champ des politiques publiques : par public (les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi, les enfants scolarisés, etc.) ou par thématique (la santé, la mobilité, le logement, etc.). Les démarches d'observation alimentent traditionnellement la connaissance dans ces différents champs morcelés . Mais elles constituent aussi l'opportunité, à l'image d'IBEST, de l'enrichir sur des champs plus transversaux et d'identifier alors des problématiques jusque-là situées en dehors des radars (rapport aux espaces de nature, entraide, etc.). Par la prise en compte globale de l' inscription socioenvironnementale
------------	--

	<p>de la personne, l'approche par le bien-vivre contribue à introduire une transversalité à visage humain dans les réponses proposées.</p>
Quelle utilité ?	<p>Présentation des apports possible de ce type de démarche à partir du retour d'expériences des professionnels des politiques publiques utilisant IBEST sur le territoire grenoblois :</p> <p>Une approche centrée usagers / habitants / citoyens</p> <p>L'approche centrée sur les usagers permet de partir du quotidien tel que vécu par les personnes, qui travaillent, se déplacent, aident des proches, ont une famille à charge, votent, rêvent, achètent, cuisinent, etc., au quotidien, et pour qui les logiques de sectorisation de l'action publique sont peu opérantes – voire incompréhensibles. Cette approche a pour origine leur expérience d'usage du territoire. Elle les interpelle sur les différents volets de leur existence et permet ainsi d'embrasser la complexité des choix et des systèmes auxquels ils et elles font face.</p> <p>Cette approche permet aussi d'observer "le social" ou la société par un autre prisme que celui proposé par les indicateurs « à charge », traditionnellement utilisés (la précarité, le chômage, la délinquance, etc.) (Le Roy & Ottaviani, 2016). Ces indicateurs éclairent des aspects plus "positifs" de l'existence, tels que le vivre-ensemble, la sociabilité, la convivialité ou encore l'engagement, c'est-à-dire des dimensions centrées sur les individus tels qu'ils et elles se perçoivent dans la société, et comment ils et elles perçoivent leur environnement, et non plus seulement sur la manière dont l'action publique appréhende le pilotage de ses politiques publiques pour elle-même.</p> <p>Un suivi longitudinal au fil du temps</p> <p>Une enquête reproduite tous les 4 à 5 ans (les phénomènes sociaux évoluent lentement) peut permettre d'éclairer sur le temps long des phénomènes invisibles de la statistique publique habituelle.</p> <p>Un socle de connaissance facilitant le déploiement d'autres travaux</p> <p>La connaissance produite via une enquête globale peut faciliter l'interprétation des résultats à une échelle micro, permettre la connexion de différents champs d'action publique et servir de socle - à travers la reprise de questions clés - à la production d'autres enquêtes sur des thématiques spécifiques.</p> <p>Alimenter l'observation de politiques publiques spécifiques : l'exemple des analyses des besoins sociaux</p> <p>À l'échelle de la ville, l'analyse des besoins sociaux (ABS) répond à une obligation légale pour les Centres communaux d'action sociale (CCAS). Les ABS font état de problématiques à l'œuvre sur le territoire et ainsi contribuer à éclairer la décision en matière d'intervention sociale et médico-sociale. Traditionnellement réalisée à partir des données issues de la statistique publique (Insee, CAF, etc.), parfois complétée par des données plus qualitatives recueillies auprès des acteurs et usager-es, l'ABS du CCAS de la Ville de Grenoble s'est enrichie des indicateurs de bien-être construits et collectés via la démarche IBEST. L'usage du questionnaire IBEST a ainsi permis de renouveler l'approche en produisant une connaissance sur le rapport des personnes à leur propre vécu, aux autres et aux institutions, ainsi que sur leurs conditions concrètes d'existence. Pour consulter les ABS de la ville de Grenoble : https://www.grenoble.fr/231-documents-publics.htm</p>
Comment ?	<p>La démarche d'IBEST par exemple visait à compléter les manques existants en termes statistiques concernant les conditions du territoire (travail, loisirs, cadre de vie, santé, déplacements, sociabilité, etc.). Or, les ressources statistiques pour appréhender ces différents champs n'existent pas toujours (ce qui est le cas des données de sociabilité</p>

notamment) et/ou ne sont pas consolidées à une échelle suffisamment fine. Elles sont par ailleurs majoritairement axées sur l'offre du territoire (comme le nombre de médecins pour 1 000 habitant-es), et non sur la possibilité réelle d'y recourir (occultant par exemple pour le soin les difficultés effectives d'accès : liste d'attente, coût, blocage psychologique, absence de transport, etc.). Par ailleurs, quand elles sont disponibles, elles ne permettent qu'exceptionnellement d'étudier leurs interactions réelles. Par exemple, les inégalités sociales et territoriales de santé ne devraient s'étudier que sous le prisme d'une approche systémique qui mesure l'ensemble des déterminants de santé : de l'état de santé « réel » et « perçu », jusqu'aux pratiques sportives, alimentaires, et aux conditions de vie sociales et économiques, au sein de son environnement social et géographique.

Périmètres, approche territoriale et cartographie

Comme toujours en observation, la question du périmètre d'observation est déterminante pour le dimensionnement de l'enquête, son coût, la robustesse de son analyse ou encore son éventuel effet performatif pour un passage à l'action. L'articulation des échelles et la confrontation des données existantes donnent des éclairages complémentaires aux enquêtes prises isolément. De plus, selon le périmètre d'enquête choisi, il s'avère parfois possible (voire souhaitable) de distinguer des secteurs de tirage en son sein. Par exemple, sachant que l'enquête IBEST est réalisée auprès de 1 000 personnes résidant dans la métropole grenobloise et qu'elle porte notamment sur le cadre de vie, il semble opportun de proposer deux sous-entrées géographiques.







La démarche IBEST est traitée spatialement en 5 sous-secteurs.

- Une entrée par **strate** distinguant ville centre (elle-même scindée en deux parties), ville dense (première couronne) et ville peu dense, la densité étant appréhendée comme une composante à la fois objective et subjective du cadre de vie ;
- Une classification en 5 **sous-secteurs** qui correspondent à des bassins de vie et également à une échelle d'intervention technique métropolitaine.

La taille et la composition de l'échantillon rendent possibles ces sous-découpages et affinent spatialement certains constats au sein de l'enquête. Par ailleurs, le choix d'un périmètre d'action publique reconnu (ici, une intercommunalité) permet une comparaison avec d'autres enquêtes, notamment nationales.

Exemples d'usage

Une enquête peut alimenter des usages multiples :

	<p> Accompagner l'émergence d'actions en faveur du bien vivre et de la sobriété</p> <p> Enrichir la connaissance du territoire</p> <p> Évaluer une politique ou un programme</p> <p> Piloter des politiques publiques</p>
Points de vigilance	<p>Les publics hors statistiques</p> <p>Les statistiques contribuent à visibiliser certains phénomènes. Or, certains groupes de population sont mal couverts par ces dernières, notamment pour des raisons techniques qui s'attachent aux pratiques de décompte et collecte de données (l'invisibilité des « sans » : sans papier, sans logement, sans travail, etc.). Cette difficulté statistique, et le caractère parfois flou de certaines catégories, contribuent à produire un décalage entre les conditions de vie que laisse entrevoir la statistique (une situation de « pauvreté » par exemple) et la réalité vécue par les personnes. L'invisibilité des publics en situation de précarité renvoie plus largement à l'inadaptation de l'outil statistique qui contribue parfois à masquer des phénomènes, dont le caractère multidimensionnel nécessite de croiser de multiples approches et indicateurs. Ainsi, la statistique publique, même locale, peine à dépasser la simple photographie pour rendre compte des mécanismes sociaux, des trajectoires et des parcours de vie individuels.</p> <p>Par ailleurs, des groupes peuvent être peu nombreux sur le territoire – tels que les agriculteurs sur le territoire grenoblois – ce qui rend difficile un traitement spécifique de leur situation malgré l'importance des problématiques attachés à un tel public.</p>
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	<p>Une enquête a le mérite de permettre de relier facilement différentes considérations sociales et environnementales. Elle ne renseigne par contre pas sur les flux biochimiques et la situation « objective » du territoire d'un point de vue environnemental. Elle doit être par conséquent pensée en complémentarité à ce type de données. Par exemple, le donut pourrait être un cadre rassemblant des données d'objectivation de la situation environnementale et des données d'enquêtes renseignant plus finement sur la situation sociale, mais aussi sur l'intérieur du donut, notamment les pratiques socioécologiques (c'est l'ambition du Baromètre des transitions).</p>
Découvrir les expériences associées	<p>Pour découvrir sept enquêtes sur les pratiques socioécologiques, cf. le projet Baromètre des transitions</p> <p>Pour une enquête complète sur le bien-être soutenable, cf. IBEST</p>

1.11.2. Via des données qualitatives

Pourquoi ?	Pour éclairer des dimensions sensibles du bien vivre sur le territoire et aller plus finement dans la compréhension des modes de vie.
Quelle utilité ?	La démarche permet de faire ressortir à la fois des enjeux communs du bien vivre et de mettre en avant l'unicité des vécus et des territoires avec des facteurs de bien vivre qui leur sont propres. Elle donne ainsi des clefs pour les politiques publiques locales comme régionales sur la manière d'adapter l'action en prenant le bien vivre comme boussole.
Comment ?	<p>Les méthodes qualitatives utilisées peuvent être pluriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche sensible du territoire (Indicateurs de bien-être de Lille) - Entretiens semi-directifs (Indicateurs de bien vivre d'Occitanie)

Exemples d'usage	<p>En Occitanie, sur 14 terrains, 127 entretiens semi-directifs auprès d'élus, de techniciens, d'acteurs associatifs, d'acteurs économiques, de services publics. Le fil conducteur de ces entretiens était le suivant : qu'est-ce qui fait le bien vivre sur les territoires de proximité ? Et, en parallèle, qu'est-ce qui fait problème, tension, quand on s'intéresse à cette entrée ? (Barthe et al., 2024)</p> <p>L'approche du Bonheur réunionnais brut (BRB) a également mobilisé un volet qualitatif important basé sur une enquête quantitative.</p> <p>Le RCI conduit dans les écolieux et celui développé pour les tiers-lieux montre bien aussi la complémentarité entre une approche quantitative via enquête et des entretiens semi-directifs. Les entretiens qualitatifs permettent d'interpréter et de mettre en relief les critères de valeur, les résultats qualitatifs sont aussi plus à même de rendre compte des trajectoires individuelles et collectives.</p>
Points de vigilance	Nécessite un temps incompressible pour consolider les données recueillies.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Les démarches qualitatives permettent de faire ressortir finement l'articulation entre les enjeux de la soutenabilité sociale et de la soutenabilité environnementale. Elles permettent de dégager des trajectoires vers la sobriété (RCI écolieux) et d'interroger la différence entre un vécu en termes de pauvreté et en termes de sobriété (Indicateurs de bien vivre en Occitanie).
Découvrir les expériences associées	Indicateurs de bien vivre en Occitanie ; BRB ; RCI écolieux

1.11.3. Via la participation citoyenne

Pourquoi ?	Les questions du bien vivre et de la soutenabilité posent des questions de valeur forte. Qu'est-ce qui compte et comment on le compte ?
Quelle utilité ?	Donner la parole aux habitants sur ce qui sont pour eux les critères de valeur qui importent. La participation peut aussi être l'occasion de relever la parole des discrets (Tell me) , c'est-à-dire des personnes qui s'expriment peu dans les instances habituelles de débat démocratique.
Comment ?	<p>Il y a de multiples manières de produire de la connaissance via la participation. Construire son propre référentiel de manière participative est déjà l'occasion de recupérer des verbatims, des avis (ISS Hauts-de-France, IBEST par exemple) pouvant faire ensuite l'objet d'une analyse spécifique.</p> <p>Des méthodes telles que le forum hybride (ISS – Hauts-de-France ; IBEST), des ateliers (ISBET Bretagne, indicateurs de bien-être de Lille, IBEST), du recueil de réactions en ligne (indicateurs de richesse du pays de la Loire ; OCDE Better Life) peuvent alimenter ce type de démarche. Les modalités d'animation sont variées et peuvent s'alimenter de la palette des outils d'intelligence collective/d'éducation populaire existants ou s'appuyer sur des jeux.</p> <p>Travailler sur les contes pour parler des comptes est aussi une voie pertinente qui a été explorée notamment par le Réseau Québec sans pauvreté avec le Produit Intérieur Doux et qui a influencé les modalités de participation d'autres démarches.</p> <p>Calendrier</p>

Exemples de calendrier de déploiement de la démarche SPIRAL par l'IVEPS, Wallonie avec la [méthode SPIRAL](#) :

- 1^{er} présentation au public : fin novembre 2009
- Constitution du groupe de coordination : fin janvier 2010
- Constitution des groupes homogènes : fin février 2010
- Collecte des critères : fin mai 2010
- Saisie des critères, synthèse : mai 2010

En Bretagne ([projet ISBET – Indicateurs de progrès dans le bien-être](#)), la démarche SPIRAL menée sur deux communautés de communes a démarré sa communication début 2009 et l'atelier de synthèse a eu lieu en avril 2009.

Autre exemple de calendrier, celui de la démarche du bien-être pilotée par l'ADULM :

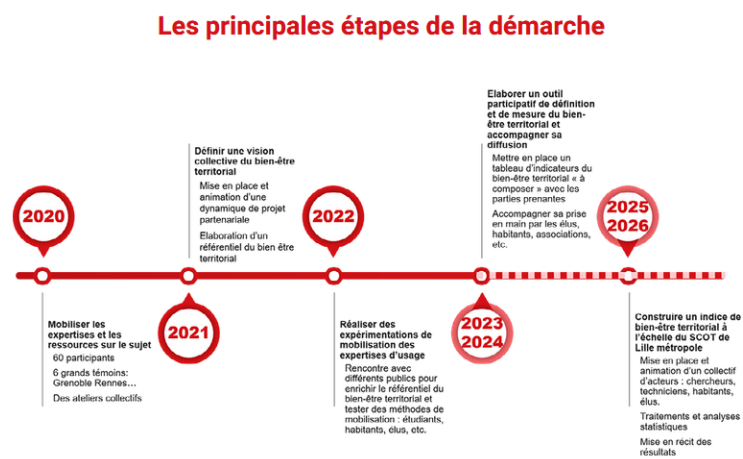


Figure 14 : Exemple du calendrier de la démarche de l'ADULM

Source : ADULM

Public touché

Cela dépend des moyens et de l'ampleur de la démarche.

Certaines démarches ont été très ambitieuses en la matière. Par exemple, dans le cadre des indicateurs complémentaires au PIB, [l'IVEPS en Wallonie](#) a formé de nombreux facilitateurs à la méthode SPIRAL. Grâce à cet effort, il y a eu 170 groupes et 1300 citoyens engagés dans la démarche de tout profil (enfants, jeunes adultes, élus, travailleurs – chefs d'entreprise, salariés indépendants, professions libérales, enseignants, commerçants, policiers, aides familiales, travailleurs sociaux, ... -, pré-retraités/retraités, personnes sans emploi, personnes handicapées, personnes sans abri, résidents permanents dans les campings, club de lecture, artistes, prostituées, apprenants adultes, nouveaux habitants, gens du voyage, résidents en maison de repos, prisonniers, personnes immigrées, personnes réfugiées, ...)

En Bretagne, avec la [démarche ISBET](#) (Indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés), sur les deux communautés de communes où s'est déployé la démarche SPIRAL, 150 personnes par territoire ont participé (enfants, agriculteurs, adolescents, personnes âgées, ...)

Exemples d'usage

Le traitement d'un tel matériel nécessite une stratégie spécifique :

	<ul style="list-style-type: none"> - Par exemple via une approche transactionnelle¹⁰ consistant à dégager via l'intersubjectivité le sens de ce qui est dit (ISBET – PEKEA) (Renault, 2016) ; - Via un logiciel de compilation des « unités de sens » tel que l'a fait l'IWEPS ; - Via une méthode de catégorisation manuelle basée sur une grille détaillée des critères de bien-être telle que l'a proposé SPIRAL et le réseau together ; - Via un traitement du matériau qualitatif basés sur un processus interprétatif et assis sur ces critères de valeurs (<i>leximin</i>), tel que cela a été fait par IBEST (Ottaviani, 2016). <p>Le matériel pouvant être pluriel des stratégies de triangulation des résultats peuvent être nécessaires à déployer.</p>
Points de vigilance	<p>Une attention particulière concerne les asymétries de pouvoir dans la participation. Le danger est aussi de créer des attentes auxquelles il ne sera pas possible de répondre et cela amène à être clair sur ce qui sortira de la démarche. Enfin, si l'expression des intérêts et avis divergents n'est pas organisée, le risque est de voir émerger des consensus « mous » (Gourgues, 2010) ne permettant pas de traiter en profondeur du ou des problème(s) soulevé(s).</p> <p>Par ailleurs, il faut aussi pouvoir amener dans les discussions des données clés sur la sobriété énergétique, matérielle et dans les usages.</p>
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	La méthode de traitement employée doit permettre de relier ces catégories et ne pas simplement procéder par agrégation.
Découvrir les expériences associées	<p>IWEPS indicateurs complémentaires au PIB</p> <p>ISS</p> <p>IBEST</p> <p>ISBET</p>

1.11.4. En hybridant des données qualitatives et quantitatives

Il importe de distinguer la **phase de collecte des données** et le **type de traitement**.

Les points importants à avoir en tête quand on veut hybrider (Mele & Benardinelli, 2019) :

- Avoir un cadre cohérent permettant de lier les différents matériaux ;
- Conscientiser les choix faits aux différentes étapes
- Plusieurs **types de traitements peuvent servir à différentes finalités** – il n'est pas nécessaire de favoriser un seul type de traitements

Pour revoir les différentes manières de créer de la connaissance. [En savoir plus](#).

1.11.4.1. Les différentes méthodes de collecte

¹⁰ « L'approche transactionnelle met [...] en avant la communication et ne la considère pas comme une simple caractéristique humaine parmi d'autres, mais en tire les conséquences pour l'action. En ce sens, la démarche transactionnelle ne s'intéresse pas simplement à l'agrégation des préférences ou des choix mais à la transformation de ces préférences par l'intermédiaire des processus communicationnels [Van Aaken, 2002, p. 369]. » (Renault, 2009, p. 21).

Quand on a posé une question évaluative ou des questions évaluatives, il y a de multiples manières de collecter des données (Figure 15). On peut recueillir dans une même démarche plusieurs types de données. Par exemple, dans le cadre du projet [sur RCI Ecolieux](#) des données d'enquête ont été produites (données quantitatives) ainsi que des données issues d'entretiens (données qualitatives).

On peut donc croiser au stade de la collecte des données quantitatives et des données qualitatives. C'est ce qu'on va appeler l'hybridation des données.

De facto, nous faisons généralement cette hybridation sans forcément en avoir conscience. Par exemple, on peut procéder à des entretiens exploratoires (qualitatifs) avant de lancer une enquête quantitative.

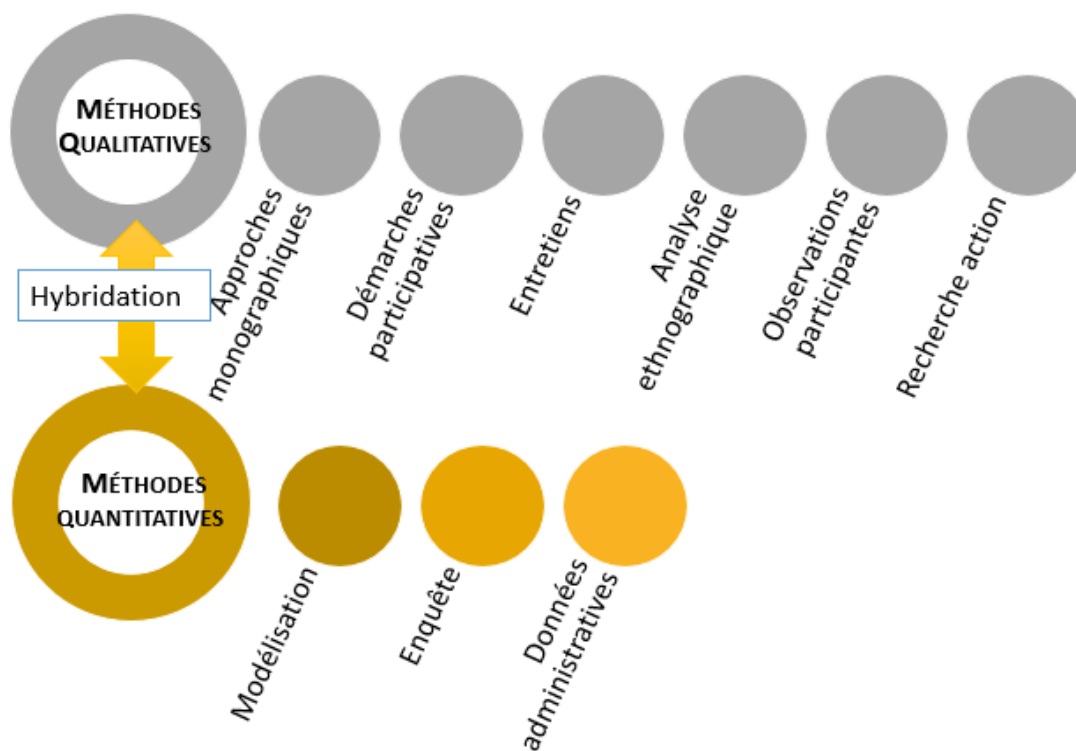


Figure 15 : Les différentes méthodes de traitement

Source : auteurs

1.11.4.2. Les différentes méthodes de traitement

Une fois les données récoltées (de nature quantitative ou qualitative), il y a une **pluralité de voies possibles pour traiter les données recueillies** (Figure 16). On peut aussi hybrider à différents niveaux. Il est possible, par exemple, de se servir du traitement fait du qualitatif pour pondérer des observations quantitatives. Je peux m'appuyer sur des analyses descriptives d'un territoire pour m'aider dans l'interprétation des données qualitatives. Ces traitements (quantitatifs ou qualitatifs) impliquent des modes de montée en généralité différents. Quand on opte pour du quantitatif, on va généralement **agréger des observations individuelles**. Quand on recourt au qualitatif, on peut être sur **un mode de montée en généralité plus directement totalisant/collectif** basé sur la mise en avant de tendances qui ne peuvent être désagrégées dans la sommation d'expressions individuelles.

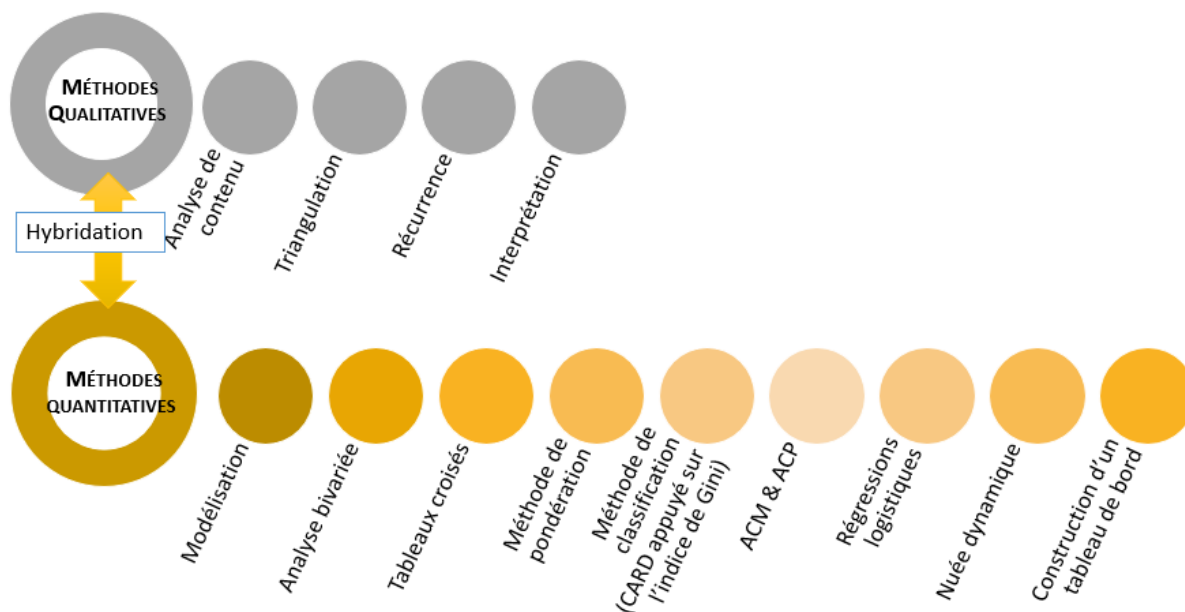


Figure 16 : Les différentes méthodes de traitements

Source : auteurs

1.11.5. En aboutissant à un tableau de bord grâce à une base de données

Pourquoi ?	Que les données aient été créées par une nouvelle enquête ou recueillies via des bases de données existantes, la question du choix des indicateurs finalement retenus dans un tableau de bord est complexe et nécessite de faire des choix.
Quelle utilité ?	L'enjeu est d'aboutir à un tableau de bord stabilisé.
Comment ?	<p>De nombreuses méthodes et critères peuvent guider cette phase de sélection des indicateurs. Nous en partageons quelques exemples.</p> <p>Critères classiques de sélection des indicateurs</p> <p>Bernard Perret (2003), qui a beaucoup travaillé sur les questions d'évaluation, met en avant cinq critères pour juger de la qualité d'un indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Univocité</i> : aucune ambiguïté sur la nature du phénomène qu'il reflète • <i>Représentativité</i> : résume par un seul chiffre un vaste ensemble de phénomènes. • <i>Clarté normative</i> : la baisse ou la hausse de l'indicateur peut être facilement interprétée • <i>Fiabilité, régularité</i> : les informations nécessaires au renseignement de l'indicateur doivent être fournies régulièrement, au moyen d'enquêtes fiables. • <i>Comparabilité dans le temps et/ou dans l'espace (entre pays, régions...)</i>. La comparabilité est étroitement liée à l'univocité et à la fiabilité. <p>Il identifie également trois qualités d'un système d'indicateurs :</p>

- *Complétude* : les principaux aspects de la réalité que l'on cherche à observer doivent être pris en compte.
- *Équilibre* : le nombre et le statut des indicateurs consacrés à chaque thème doivent refléter son importance relative.
- *Sélectivité et/ou hiérarchie* : les indicateurs doivent être peu nombreux ou clairement hiérarchisés. Au-delà de 5 indicateurs, les travaux en psychologie montre qu'il y a déjà un trop-plein d'informations.

Les nouveaux indicateurs (qui portent sur des aspects invisibles et méconnus) auront tendance à moins respecter les critères de qualité d'un indicateur. Dès lors, il y a une tension entre utiliser des indicateurs existants qui peuvent être décalés par rapport à la prise d'enjeux sociaux et environnementaux et le fait de développer de nouveaux indicateurs qui seront plus en phase avec ces enjeux mais pourront être considérés comme de moindre qualité par rapport aux critères mentionnés ici.

Les [indicateurs communautaires de Jacksonville](#) ont été sélectionnés sur la base de tels critères : *validity, availability and timeliness, stability and reliability, understandability, responsiveness, policy relevance, representativeness* (Besleme et al., 1999, p. 10).

Cadre conceptuel du DPSIR

Le [cadre conceptuel DPSIR \(Driving forces, Pressure, State, Impacts, Responses\)](#) est particulièrement utile pour sélectionner les indicateurs clés d'un tableau de bord. Ils amènent à distinguer les **forces motrices, les pressions, l'état, les impacts et les moyens mis en œuvre** pour atteindre les objectifs. En fonction de ce qui visait dans le tableau de bord, un certain type d'indicateurs pourra être privilégié.

Par exemple, dans le cadre du [donut du Grand Genève](#) (Gilloots et Rey, 2022, p. 64), les **indicateurs d'état et de pression sont privilégiés pour rendre compte du paramètre social ou écologique concerné par l'objectif** (Figure 17). Ces critères sont complétés par trois autres (Merino-Saum et al., 2020) : la **parcimonie**, c'est-à-dire avoir un set restreint d'indicateurs (moins de 20) couvrant l'ensemble des dimensions du référentiel en favorisant notamment la recherche de marqueurs systémiques ; la **comparabilité** à cause des jeux de données et la **pérennité des indicateurs dans le temps** ; la **complexité** afin d'assurer sa scientificité et leur usage dans le cadre des politiques publiques.

Faire le choix de **ces critères (parcimonie, comparabilité, complexité), c'est renoncer à d'autres apports (exhaustivité, spécificité, simplicité)**. Par conséquent, en fonction de la visée de la démarche, le choix des critères privilégiés pourra varier ; l'important étant de pouvoir rendre compte des raisons ayant motivé ces choix. Pour en savoir plus, visionnez le carrefour permanent des indicateurs avec Camille Gilloots : <https://capbienvivre.org/embarquer-le-plus-grand-nombre/1er-carrefour-permanent-des-indicateurs-les-criteres-de-choix-du-set-dindicateurs/>

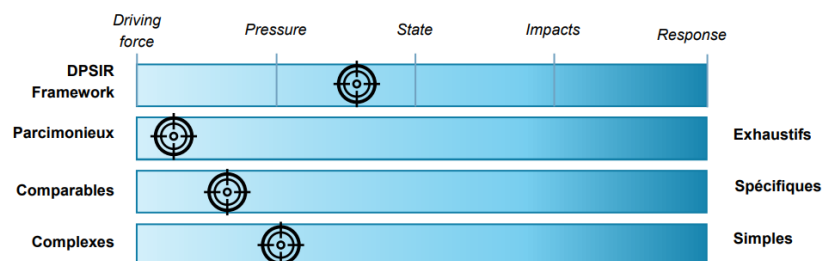


Figure 20 : Critères de sélection des indicateurs de transition écologique

Figure 17 : Donut de Genève – Critères de sélection des indicateurs de transition écologique

Source : Gilloots & Rey (2022, p. 64)

Méthode mixte

Nous illustrons la possibilité de **mixer plusieurs méthodes** en prenant l'exemple d'IBEST. Dans IBEST les huit dimensions du tableau de bord et les **indicateurs associés ont été fixés à travers un traitement systématique du matériau empirique lié au processus participatif**. Après avoir sélectionné des indicateurs candidats au tableau de bord sur la base du matériau participatif, la consolidation du tableau de bord a reposé sur **trois méthodes combinées** : une **analyse par correspondance multiple**, une **analyse heuristique des indicateurs** et le **repérage des indicateurs synergiques** (Figure 18).

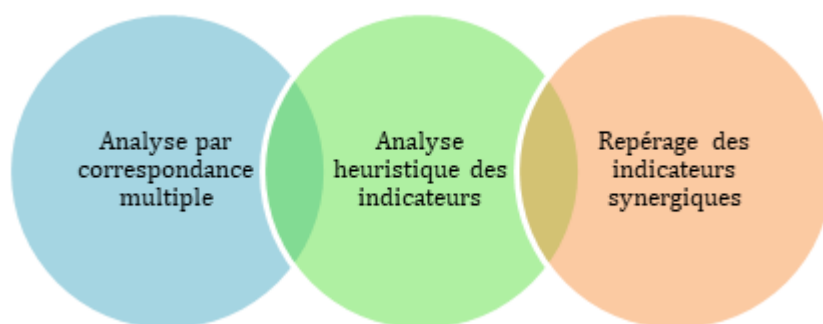


Figure 18 : IBEST - Les trois méthodes combinées de sélection des indicateurs

Source : Ottaviani (2016)

Analyse par correspondance multiple

L'objectif de la méthode est d'**éviter la redondance d'informations** sur un plan statistique. Face à une telle redondance, trois solutions sont envisageables : 1) se départir de certains indicateurs ; 2) synthétiser les indicateurs qui apportent une information redondante ; 3) conserver les indicateurs apportant au moins partiellement des éléments d'information essentiels et non renseignables par un autre indicateur.

Analyse heuristique des indicateurs

Basée sur la grille d'analyse des « ensembles fonctionnels des cercles vertueux du bien-être ou vicieux du mal-être » mise en avant par le Conseil de l'Europe (2005), cette méthode de filtrage vise à se départir des indicateurs redondants d'un point de vue heuristique afin d'avoir une grille renseignant aussi sur l'état des personnes, leurs environnements, leurs appréciations, etc.

Le repérage des indicateurs synergiques

Dans le sillage de l'approche des besoins de l'économiste chilien Manfred Max-Neef (1991), cette méthode consiste à apprécier **la soutenabilité des indicateurs retenus dans le tableau de bord** et vise à **retenir en priorité les indicateurs qui sont à la charnière de plusieurs dimensions**.

Exemples d'usage

Cf. au-dessus

Points de vigilance	Le choix des critères de sélection des indicateurs importe grandement pour le résultat final. En fonction de l'objectif poursuivi, l'équilibre entre différents types d'indicateurs pourra varier.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Il y a plusieurs manières de le faire : <ul style="list-style-type: none"> - En décortiquant la chaîne de causalité d'un phénomène social ou environnemental ; - En sélectionnant des indicateurs synergiques. Pour articuler ces deux volets, il est possible soit de chercher à distinguer les dimensions pour ensuite pouvoir les recroiser, soit d'adopter des entrées liant directement celles-ci.
Découvrir les expériences associées	Donut de Genève ; IBEST

1.11.6. En synthétisant un tableau de bord d'indicateurs

Sur la base d'un tableau de bord, il est possible de rassembler l'information produite :

- [En créant un ou des indicateurs synthétiques](#)
- [En menant une analyse typologique territoriale](#)
- [En créant des profils d'habitants](#)

1.11.6.1. En créant un ou des indicateurs synthétiques

Lorsqu'un tableau de bord a déjà été créé, il va s'agir de savoir comment agréger la donnée existante pour aboutir à un ou des indicateur-e-s synthétique-s.

Deux questions auxquelles est confrontée toute personne cherchant à créer un indicateur synthétique sont : celles de la [pondération](#) et de la [normalisation](#).

1.11.6.1.1. Choisir une méthode de pondération

Commençons avec la **pondération**.

Dès que l'on agrège des indicateurs pour construire un indicateur synthétique ou un indice, cela pose une question essentielle : celle de la pondération entre les dimensions du tableau de bord et entre les indicateurs de chaque dimension. Faut-il **attribuer le même poids à tous les indicateurs** composant l'indicateur synthétique ou **attribuer un poids plus conséquent à certains indicateurs renseignant sur des dimensions plus essentielles** ? Faut-il pondérer différemment les dimensions ?

Il est difficile de savoir le poids qui devrait être accordé à différentes composantes : faut-il favoriser les effets bénéfiques sur la santé par rapport aux bénéfices sur l'éducation, par exemple ? La question de la pondération amène à faire des **choix axiologiquement non neutres**. Il existe plusieurs possibilités (Tableau 7).

Lorsque rien ne permet de statuer sur ces poids, on attribue généralement un poids égal (IDH, [IBEST](#), Environmental Sustainability Gap [[ESGAP](#)]). Pour éviter que des valeurs très élevées compensent des valeurs très faibles, on peut opter pour une moyenne géométrique plutôt qu'arithmétique (IDH depuis 2010 ; ESGAP [Comte et al., 2021, p. 28]).

D'autres indices reposent sur une pondération en fonction du poids de la variable en termes de développement ([Baromètre des inégalités et de la pauvreté \[BIP 40\]](#), [Indicateurs de bien-être économique \[IBEE\]](#)).

Enfin, il est possible de fixer collectivement la pondération : c'est le cas [du Better life Index](#) calculé selon un principe de pondération interactive par l'OCDE.

Méthodes	Exemples
ACM-ACP	Social Progress Index
Equipondération	IBEST, IDH, ISS
Pondération fixée collectivement	Better life Index
Importance du poids de la variable en termes de développement	BIP40, IBEE

Tableau 7 : Exemples de méthodes de pondération

Source : auteurs

Il existe aussi une pluralité de **méthode de normalisation** (Zotti, 2014 ; Jany-Catrice & Kampelmann, 2007). La normalisation permet de ramener sur une échelle commune des variables exprimées dans des unités de mesure différentes. Cette étape qui peut paraître technique est loin d'être neutre sur la représentation véhiculée par l'indice synthétique qui en découlera. Il importe donc de choisir la méthode au regard de l'usage visé par l'indicateur et en cohérence avec les concepts et valeurs portés dans l'expérimentation.

1.11.6.1.2. La méthode de normalisation

Si on veut agréger des temps de trajet moyens avec des pourcentages de satisfaction par rapport au temps consacré à différentes activités pour créer un indice, il va falloir créer une **échelle fictive commune exprimée dans des bornes de 0 à 100 ou de 0 à 1** (c'est équivalent). Il faudra alors déterminer à quoi est égale la valeur maximale de 100 et à quoi correspond la valeur minimale de 0. L'autre possibilité est que l'échelle commune cela la monnaie, ce qui soulève la délicate question de la monétarisation de ce qui par essence n'a pas de valeur monétaire (relations sociales, êtres vivants, etc.).

La personne qui souhaite construire des indices synthétiques peut opter pour :

- 1) Une **normalisation comparative** sur la base des données extrêmes (valeur maximale et valeur minimale) observées dans l'ensemble des territoires concernés par l'analyse (Better Life Index ; Indice de pauvreté humaine) ;
- 2) Une **normalisation temporelle** sur la base des données extrêmes (valeur maximum et minimum) observées dans la période considérée par l'analyse ([BIP40](#) ; [ISS](#))
- 3) Une normalisation par rapport à la situation moyenne sur le territoire étudié ou à partir de la situation moyenne sur des territoires comparables (Indice de Qualité Régionale du Développement [[QUARS](#)]);
- 4) Une **normalisation à partir d'une unité commune** (la monnaie ou les pourcentages) ([Inclusive Wealth Index \[IWI\]](#)) ;
- 5) Une normalisation à partir des seuils conventionnels existants (par exemple les seuils de la pollution de l'air) ou de bornes fixées ex nihilo en référence à un idéal commun ou théorique ([IDH](#) ; [Indicateurs d'inégalités de genre](#)) ;
- 6) Une **normalisation par indice spécial** ([HPI](#), [Bonheur national brut](#)) ;
- 7) Une **normalisation mixte** ([Indicateurs de progrès social](#), [IBEST](#)).

La normalisation détermine l'intervalle de valeurs par rapport auquel seront retraduits et, donc interprétés les indices ; d'autre part, elle détermine le type de compensation entre les dimensions qui découlent de cette opération de synthèse des indicateurs. Cette dernière remarque est importante puisqu'elle pointe l'existence d'**un phénomène de compensation entre les dimensions est peu compatible avec une approche forte de la soutenabilité**. Prenons l'exemple donné par France Stratégie (2021, p. 13) concernant l'ENA qui est un indicateur basé sur une normalisation par unité commune : « un indicateur comme l'Épargne nette ajustée (ENA, indicateur de soutenabilité élaboré par la Banque mondiale) porte une vision dite « faible » de la soutenabilité en ce qu'il considère les différents capitaux (productif, naturel, humain) comme substituables les uns aux autres. Cela signifie par exemple qu'une augmentation du capital humain peut compenser la destruction du capital naturel ». Une telle possibilité de compensation se traduit par les modalités de construction de l'indicateur (World Bank, 2023, p. 5-6) puisqu'on soustrait à l'épargne nationale brute la consommation de capital fixe, puis on ajoute les investissements de capital humain et on soustrait les dégradations du capital naturel et les dommages environnementaux.

Dès lors, toujours pouvoir éviter pleinement un tel phénomène, le choix de la méthode de normalisation effectuée pour la construction des indices de bien-être soutenable est essentiel et a une forte portée axiologique (en termes de valeurs) et politique (Usubiaga-Liaño & Ekins, 2024).

La méthode de normalisation comparative simple a par exemple l'avantage de la simplicité. Elle présente le défaut d'accentuer « artificiellement » les différences entre les territoires observés. Or, la meilleure performance enregistrée sur l'indicateur peut s'avérer non soutenable d'un point de vue social et/ou environnemental. Une autre limite concerne l'évolution temporelle des variables : celle-ci amène à procéder à une renormalisation.

Méthode de normalisation	Exemples d'indicateurs	Usages
Normalisation comparative	Better Life Index Indice de Pauvreté Humaine	Plutôt adapté à des fins de péréquation
Normalisation temporelle	BIP40 ISS	Favorise la comparaison dans le temps plutôt qu'entre territoires
Normalisation centrée réduite	QUARS	
Normalisation comparative avec borne fixée	IDH Indicateurs d'inégalités de genre Strong Sustainability Index (SESI) based on the Environmental Sustainability GAP (ESGAP)	Peut permettre d'intégrer des seuils de soutenabilité et renforcer le lien bien vivre/sobriété
Normalisation par unité commune - Monétaire - Pourcentage - Unité spécifique	Indice de progrès véritable (Genuine Progress Index) Indicateur de Pauvreté Humaine Empreinte Ecologique IWI (Inclusive Wealth Index)	
Normalisation par un indice spécial	HPI (Happy Planet Index) BNB (Bonheur National Brut)	

Normalisation « mixte »	Indicateur de Progrès Social <u>IBEST</u>	Peut permettre d'intégrer des seuils de soutenabilité et renforcer le lien bien vivre/sobriété
-------------------------	--	--

Tableau 8 : Procédés de normalisation

Source : Zotti (2014) enrichie par les auteurs

La liste présentée ici (Tableau 8) n'est pas exhaustive. Certaines méthodes comme la winsorisation peuvent être utilisées pour recadrer les valeurs extrêmes pour les normaliser (Boudt et al., 2020). Les résultats obtenus sont très sensibles au type de normalisation utilisées (Carrino, 2017).

En fixant des bornes correspondant à des seuils de soutenabilité

Le choix d'une borne peut s'appuyer sur une moyenne des observations existantes (méthode comparative simple), soit sur des seuils définis de manière réglementaire ou via une discussion collective sur les objectifs à atteindre. La détermination des valeurs des bornes minimales et maximales croise la question des seuils de soutenabilité. Kate Raworth (2018) avec la théorie du donut invite à réfléchir à la détermination des planchers sociaux et plafonds environnementaux. Une société soutenable doit rester dans les bornes du « donut ». Dès lors, la prise en compte de bornes en phase avec les enjeux sociaux et environnementaux amène à sortir d'une logique « croissantiste » dans la construction même de l'indicateur : une renormalisation dans une logique comparative n'est pas nécessaire, l'enjeu étant de se comparer dans le temps à des seuils soutenables et non de hiérarchiser des territoires.

La réflexion sur les seuils de soutenabilité amène à s'interroger sur : « qu'est-ce qui est assez ? Et qu'est-ce qui est trop ? » (Ottaviani, 2023) L'intégration de la convention sociopolitique du bien vivre et de seuils associés peut s'appuyer sur la construction d'un indice spécial. C'est le cas pour le Bonheur national brut (BNB). Dans le BNB **sont considérés comme heureux ceux qui ont atteint un seuil de suffisance dans 2/3 des domaines considérés + Pourcentage des domaines où ceux qui ne sont pas heureux sont sous le seuil de suffisance**. L'indicateur final correspond à la différence entre 100% et ces deux pourcentages.

Ces choix peuvent être aussi guidés par l'état de la connaissance sur un champ et sa retraduction contextualisée à l'échelle locale, comme le montre l'exemple des valeurs cibles choisies pour le donut du Grand Genève (Tableau 9).

Quadrant	Objectif	Indicateur	Etat actuel estimé (GG)	Valeur-cible pour 2050
Global Ecologique	Objectif 1 : Limites planétaires	Pertes d'azote dans les milieux naturels (directes et indirectes)	11,4 – 13,7 kg N/hab.an	2,9 kg N/hab/an
	Objectif 2 : Neutralité carbone	Empreinte matérielle en tonne par habitant, par an (ressources non renouvelables et biomasse)	19 – 27 t/hab/an	5,1 t/hab/an
		Empreinte carbone (3 scopes, directes et indirectes) en tonne de CO ₂ equ par habitant, par an	11 t CO ₂ equ /hab/an	0 t CO ₂ equ /hab/an
Local Ecologique	Objectif 3 : Biodiversité	Part des espèces menacées et éteintes dans le Grand Genève	20%	< 1%
	Objectif 4 : Eau	Part des cours d'eau et des lacs à minima en bon état biologique et physicochimique	30%	100%
		Disponibilité en eau	À mesurer	À définir
	Objectif 5 : Sol	Part du sol fonctionnel (sol perméable, sol agricole en bonne santé, sol non exploité industriellement, non contaminé)	À mesurer	Augmenter la part de sol fonctionnel
Objectif 6 : Air	Part des habitant-e-s du Grand Genève surexposées à <u>au moins un</u> des trois principaux polluants atmosphériques (particules fines, oxydes d'azote et ozone) selon les seuils de l'OMS (2021)	100%	0%	
Local Social	Objectif 7 : Santé	Espérance de vie en bonne santé à la naissance	68 ans	Maintenir et réduire les inégalités
		Part de la population qui <u>se déclare</u> en "bon" ou "très bon" état de santé	78%	Maintenir et réduire les inégalités
	Objectif 8 : Capacité	Part des habitant-e-s précaires dans <u>au moins</u> une catégorie : monétaire familiale, emploi, logement	> 14,4%	0%
	Objectif 9 : Inclusion	Inclusion sociale ressentie	À mesurer	À définir suite à l'estimation de l'état actuel.
Etat de la démocratie ressentie		À mesurer	À définir suite à l'estimation de l'état actuel.	
Global Social	Objectif 10 : Bien-être mondial	Travail forcé et travail des enfants importés	À mesurer	0%

Tableau 9 : Donut du Grand Genève - Valeur-cible pour 2050

Source : Gilloots et Rey (2022, p. 6)

La clarification des valeurs cibles peut également s'opérer grâce à un **arbre de décision**, comme cela a été fait dans le cadre du donut de Bruxelles (cf. Figure 19).

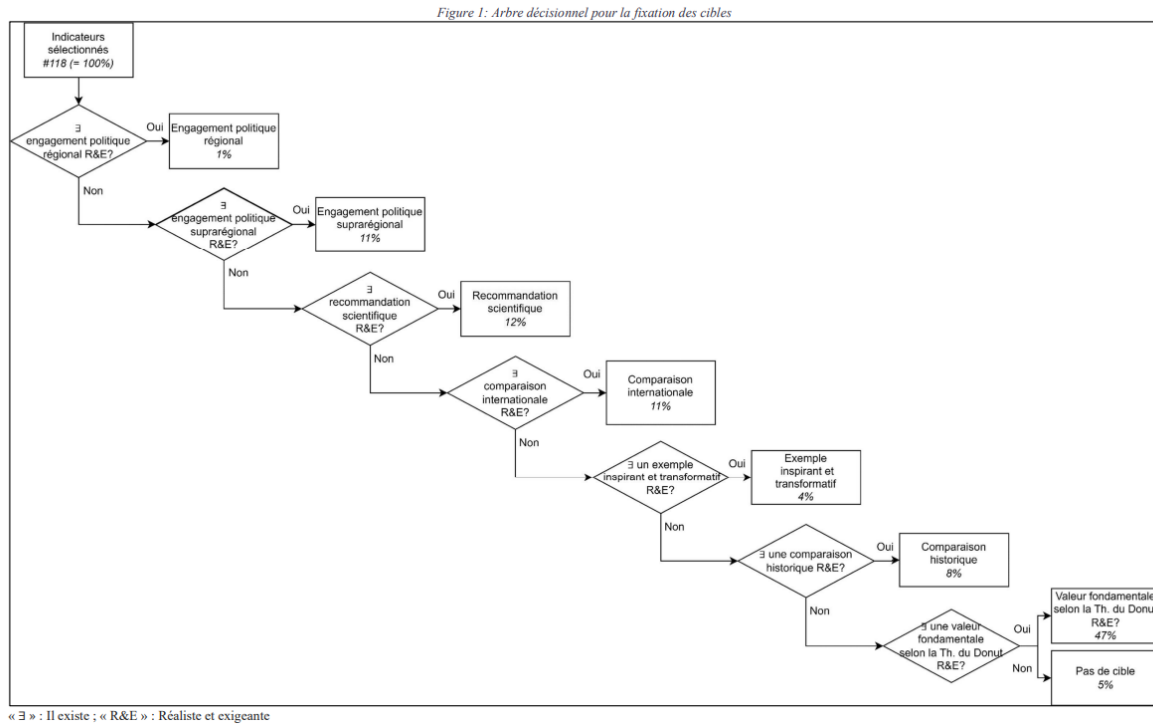


Figure 19 : Arbre de décision pour la fixation des cibles

Source : Dethier et al., 2023, p. 19

Un exemple de normalisation avec borne fixée : l'IDH du PNUD

L'indicateur de développement humain développé par le Programme des Nations Unies pour le développement s'appuie sur une méthode de normalisation avec une borne fixée. **Les choix des bornes sont appuyés sur des observations temporelles et géographiques** (Table 10). La limite de l'espérance de vie est basée sur l'inexistence d'une espérance de vie inférieure à 20 ans au cours du XX^e siècle. L'espérance de vie maximale apparaît comme un objet réaliste étant donné qu'un certain nombre de pays avoisine désormais ce seuil. Concernant l'éducation, certaines populations peuvent ne pas avoir accès à aucune éducation formelle (d'où le seuil de 0). Dans la plupart des pays, il faut 18 ans de scolarisation pour atteindre un grade de master. Quant au RNB par habitant, le seuil de 100 dollars se justifie par le fait que certains pays ont une économie qui repose largement sur l'économie informelle et non marchande. Le seuil maximum est issu des travaux de Kahneman et Deaton (2010) qui ont montré que le gain en termes de développement humain et de bien-être est nul à partir d'un revenu annuel par habitant supérieur à 75 000 dollars.

Dimensions	Indicateurs	Minimum	Maximum
Santé	Espérance de vie	20	85
Education	Nombre d'années de scolarisation pour les adultes âgés de 25 ans	0	18

	Nombre d'années attendues de scolarisation pour les enfants en âge d'entrer à l'école	0	15
Niveau de vie	Revenu nationale brut par habitant	\$100	\$75 000

Tableau 10 : Exemples de minimums et maximums avec l'IDH

Source : PNUD (2019)

Un exemple de normalisation avec une méthode mixte intégrant des seuils de soutenabilité : **IBEST** (extrait Ottaviani, 2015)

IBEST opte pour une méthode mixte de normalisation basée sur le croisement entre une méthode de normalisation avec borne fixée et méthode de normalisation basée sur une unité commune (expression sur 100 de l'indicateur).

Ce choix est en cohérence avec les concepts et la démarche d'IBEST qui intègre **une approche de la soutenabilité socioécologique et s'inscrit en rupture avec une logique croissantiste**. Dans l'optique d'une telle méthode de normalisation, l'atteinte du seuil de 100 traduirait une situation collectivement souhaitable et donc plus soutenable sur les plans sociaux et/ou environnementaux. A contrario, plus l'indicateur est proche de 0, plus la situation de la dimension peut être qualifiée de non soutenable, et cela de trois points de vue : 1) les possibilités de réalisation, sur certains plans considérés comme essentiels dans le cadre de la démarche participative, seraient limitées ; 2) la perception que les personnes auraient de leur environnement personnel ou institutionnel serait très négative ; 3) la situation serait néfaste sur un plan environnemental. Ainsi, l'interprétation des indices créés, sur la base de cette méthode de normalisation, prendra son sens sur la **base d'une comparaison avec une situation idéale, considérée comme collectivement souhaitable compte tenu des résultats issus du traitement du volet participatif**.

Ainsi, l'emploi d'une telle méthode de normalisation a deux avantages.

Tout d'abord, contrairement à une méthode de normalisation comparative (basée sur le repérage des valeurs extrêmes des individus considérés), elle **oriente l'analyse sur la possibilité d'atteindre une situation soutenable pour tous au regard des indicateurs sélectionnés, et ne cantonne donc pas l'analyse à une comparaison**, au regard des valeurs moyennes ou extrêmes enregistrées dans l'échantillon (qui pourraient traduire une situation non soutenable sur un plan social ou environnemental). Pour illustrer ce point, prenons l'indicateur d'« équilibre du temps d'activités » qui correspond au pourcentage de personnes ayant déclarées qu'elles voudraient consacrer autant de temps à leur travail, leur loisir, leur activité d'engagement solidaire et leur famille. La valeur minimale pour un tel indicateur est celle enregistrée pour le secteur Sud avec 2 % des personnes en situation d'équilibre et la valeur maximale est celle du secteur Ouest pour lequel 8 % sont dans une situation d'équilibre (Figure 20). Le très faible niveau de la valeur maximale enregistrée dans l'ensemble des secteurs témoigne qu'aucun territoire n'est dans une situation idéale au regard des temps d'activité. Or, choisir une méthode de normalisation comparative reviendrait à considérer la situation du secteur Ouest comme bien meilleure que celle du secteur Sud alors que les deux territoires semblent, l'un comme l'autre, être confrontés à des problématiques importantes concernant le rythme de vie de leurs habitants (Figure 21).

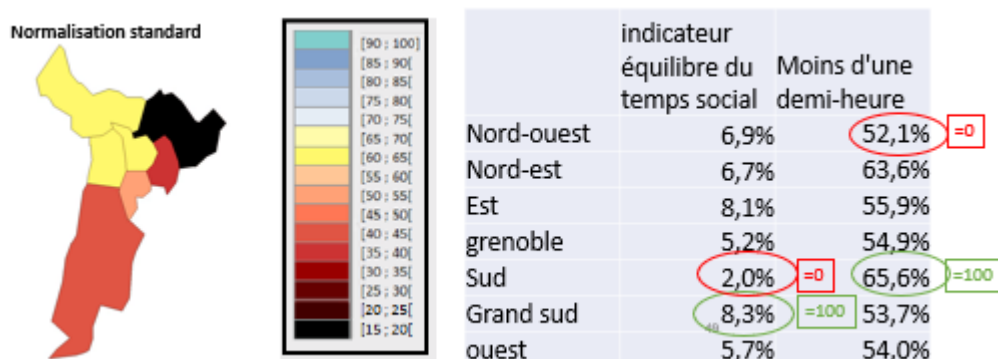


Figure 20 : Carte obtenue pour l'Indice de Temps & rythme de vie d'IBEST 2012 avec la méthode de normalisation comparative

Source : auteurs

Ensuite, la méthode de normalisation retenue pour le calcul de l'IBEST tend à limiter partiellement le phénomène de compensation des indicateurs agrégés dans l'indice composite, au travers de la fixation de bornes communes (0 et 100) qui, en restreignant la possibilité d'accroissement des indicateurs retenus, rend impossible l'atteinte d'un indice proche de 100 dans le cas où tous les indicateurs considérés n'enregistreraient pas un « bon » niveau.

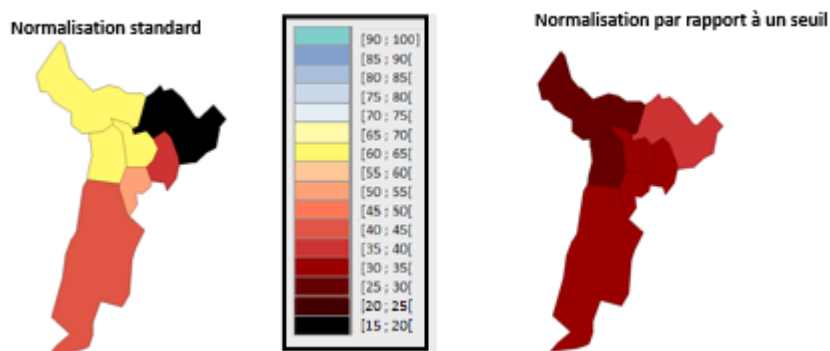


Figure 21 : Comparaison des résultats cartographiques obtenus avec la méthode de normalisation standard et la méthode de normalisation mixte par rapport à un seuil – IBEST 2012 – Indice de temps & rythme de vie

Source : auteurs

1.11.6.2. En menant une analyse typologique territoriale

Pourquoi ?	Pour pouvoir comparer les territoires entre eux (par exemple à des fins de péréquation et d'allocation budgétaire) et prendre en compte les inégalités entre territoires.
Quelle utilité ?	Les analyses typologiques vont être utiles pour identifier des profils de territoires en fonction de leur caractéristique commune.
Comment ?	Plusieurs voies sont possibles : <ol style="list-style-type: none"> Combiner une analyse en composante principale (ACP) avec une classification ascendante hiérarchique (CAH) comme le font Reynard et Vialette (2014). Dans ce cas, la première étape vise à éviter les redondances d'information (réduction des dimensions) et à construire les composantes principales, c'est-à-dire de nouvelles variables non corrélées. La CAH est ensuite appliquée aux valeurs des territoires. Chaque territoire appartient au final à une classe exclusive. Méthode ClustofVar (package R) : démarche par induction et multidimensionnelle. « Ses algorithmes visent à maximiser un critère d'homogénéité, basé sur le carré de la corrélation de Pearson pour des variables quantitatives et sur le rapport de corrélation pour des variables qualitatives. La particularité de cette méthode est qu'elle fournit simultanément aux groupes de variables, les variables synthétiques des clusters de variables homogènes. » (Schaeffer et al., 2023) Indicateurs synthétiques appliqués sur les territoires - OppChoVec (Bourdeau-Lepage, 2020a et 2020b ; Bourdeau-Lepage and Tovar, 2013) ou ISS Nord Pas de Calais

Exemples d'usage	<p>Ce type d'analyse peut être utile afin d'apprécier les inégalités entre différents territoires et servir à des fins de péréquation territoriale (indicateurs complémentaires au PIB Wallonie).</p> <p>L'expérience du Nord-Pas-de-Calais sur l'identification des territoires vulnérables dans le cadre des contrats de Plan État-Régions est intéressante. Dans le cadre du volet territorial du CPER 2014-2020, les indicateurs synthétiques comme l'IDH et l'ISS ont en effet été utilisés en région Nord-Pas-de-Calais dans le diagnostic sur les territoires vulnérables subissant des restructurations économiques importantes.</p>
Points de vigilance	Éviter le scoring et le benchmark visant juste à classer les performances (Bruno & Didier, 2013).
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Dans ce type d'approche, cela peut passer par une sélection pertinente des indicateurs pris en compte dans la construction des typologies.
Découvrir les expériences associées	<p>OppChoVec [Bourdeau-Lepage, 2020 ; Bourdeau-Lepage and Tovar, 2013]</p> <p>Reynard and Vialette, 2018</p> <p>Schaeffer et al., 2023</p> <p>Indicateurs de bien vivre en Occitanie</p> <p>Indicateurs complémentaires au PIB – Wallonie</p>

1.11.6.3. En créant des profils d'habitants

Pourquoi ?	Pour construire des profils d'habitants distincts des catégories classiques de l'action publique (catégories socioprofessionnelles, diplôme, type de foyers, etc.)
Quelle utilité ?	<p>Permet de ne pas se limiter à la comparaison par territoire et d'identifier des difficultés ou facilités de réalisation en termes de bien-être en fonction de groupes spécifiques.</p> <p>Plusieurs avantages (Ottaviani, 2024) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En étudiant la situation des personnes sans idées préconçues, la méthode rend possible de réinterroger les catégories établies d'action publique ; - La méthode ne présuppose pas qu'il y ait des groupes en situation de mal-être ou de bien-être sur certaines dimensions. Toutes les personnes peuvent rencontrer des difficultés de réalisation ou au contraire toutes pourraient être réalisées ; - Les personnes peuvent rencontrées des difficultés de réalisation pour des raisons différentes ; l'approche n'est pas binaire (mal-être/bien-être) mais permet d'apprécier l'hétérogénéité des situations vécues ; - Il est possible d'identifier les cercles vertueux et vicieux dans lesquels sont pris les personnes en regardant qui cumule des difficultés de réalisation ou au contraire qui est épanouie sur toutes les dimensions considérées.
Comment ?	<p>On peut avoir recours au cluster non hiérarchique (comme dans la démarche IBEST) :</p> <p>1. Permet de classer les profils non selon des modalités tranchées mais après un rapprochement successif des profils similaires ;</p>

	2. Limite le nombre de profil retenu et est plus synthétique que la méthode de classification hiérarchique . Les classes inférieures à 10% de l'échantillon sont écartées comme non viable (Creusier and Bietry, 2014).
Exemples d'usage	<p><u>Dans IBEST</u>, les profils permettent de caractériser sur chaque dimension la situation des habitants du territoire. Il est ensuite possible de caractériser qui sont les personnes qui rencontrent des difficultés ou au contraire celles qui sont épanouies sur la dimension considérée.</p> <p>Avec ces profils par dimension, ce qui nous intéresse alors est de cerner le degré de réalisation de chacune des personnes interrogées par rapport à chacune des 8 dimensions, sans partir des catégories classiques de l'action publique. Autrement dit, il s'agit, à partir d'indicateurs nouveaux et originaux pour l'action publique, de décrire des groupes d'individus pour chaque thématique. Ces groupes se définissent par le fait qu'ils rassemblent des individus qui ont les mêmes types de comportements. La méthode utilisée croise une analyse par composantes multiples, une méthode de classification hiérarchique et la méthode des nuées dynamiques. Cette combinaison méthodologique est un acquis de l'enquête de 2018.</p>
Points de vigilance	Il faut bien prendre le temps de procéder de manière itérative à la construction des profils et d'accepter la nuance et la complexité des profils créés.
Comment lier soutenabilité sociale et soutenabilité environnementale ?	Si les données utilisées sont issues d'une enquête, il sera possible de regarder la situation des groupes créés au regard de l'ensemble des autres variables sociales et environnementales de la base de données.
Découvrir les expériences associées	<u>IBEST</u>

1.12. Évaluer une politique ou un programme

L'évaluation est le fait d'apprécier la valeur d'une action/d'un programme/d'une politique publique. Cette pratique est distincte du contrôle/inspection, de l'audit, du conseil de gestion ou de pratiques prospectives, même si parfois des rapprochements peuvent être faits entre ces pratiques (Tableau 11).

	Contrôle/Inspection	Audit	Conseil de gestion/Suivi/Pilotage	Evaluation	Prospective
Objectif	Vérifier la légalité	Vérifier la conformité des processus	Suivre l'exécution des actions	Apprécier la valeur de l'action	Proposer des visions (scénarios)
Références	Lois, règlements, obligations légales	Normes/standards de la profession ou spécifiques	Programme fixé ax ante	Références internes dépendant des objectifs	Etats des lieux, tendances lourdes, phénomènes émergents

Conséquences possibles	Sanctionner un écart	Réduire un risque	Rectifier une trajectoire	Améliorer la politique	Identifier des choix stratégiques
------------------------	----------------------	-------------------	---------------------------	------------------------	-----------------------------------

Tableau 11 : Distinguer l'évaluation de ses voisines

Source : Besrest (2018), Quadrant Conseil

1.12.1. En conduisant une évaluation au regard du bien vivre

Partie rédigée par Annabelle Berthaud, en charge de l'évaluation à Grenoble-Alpes métropole

<p>Pourquoi ?</p>	<p>Poser la finalité du bien-être, du mieux-être ou du bien vivre dans les projets a tout son sens. Pour quoi d'autre œuvrer, si ce n'est pas pour améliorer le bien-être individuel et collectif des populations ? Pour autant, en pratique, il est rare que cet objectif soit affiché. Le bien-être renvoie spontanément à une question individuelle sur laquelle les politiques publiques ne se sentent pas forcément responsables. Pourtant, si l'on souhaite remettre l'humain au cœur du sens de l'action publique et avoir une approche systémique pour mieux comprendre l'interaction des dimensions, alors la question du bien-être est centrale.</p> <p>L'approche du bien-être retenue ici suppose de fait de s'intéresser à l'inscription sociale de la personne et à son environnement institutionnel. Au-delà de la question individuelle que peut laisser entendre la question du bien-être, elle est davantage à comprendre comme un point de départ pour interroger ce qui fait bien commun. C'est donc remettre l'humain au cœur, mais pour interroger également tout ce qui l'entoure.</p>
<p>Quelle utilité ?</p>	<p>Évaluer au regard du bien vivre peut avoir plusieurs finalités : (liste non exhaustive !)</p> <ul style="list-style-type: none">- Affirmer la place centrale de l'humain au cœur des projets ;- Ne pas perdre de vue l'essentiel ;- Faire un pas de côté ;- Inviter à s'interroger autrement et porter un autre regard sur notre action. <p>L'approche quantitative à partir du questionnaire IBEST</p> <p>Le questionnaire IBEST a d'abord été pensé comme outil d'observation. Reproduit à échéances régulières (2012, 2018, 2020, 2023), ce questionnaire peut permettre d'apprécier les évolutions d'un territoire.</p> <p>Pour adapter cet outil à une démarche évaluative, il sera nécessaire de rajouter des questions plus spécifiques à l'action ou la politique à évaluer. Cela aura pour intérêt de croiser les résultats entre des profils très complets grâce à l'approche IBEST qui détaillent des dimensions généralement aveugles de la statistique avec leur avis et regard sur le projet.</p> <p>Pour s'adapter aux différentes tailles de projet, de budget, de thématiques... il est possible de s'inspirer du questionnaire pour ne retenir qu'une partie de celui-ci. Le questionnaire IBEST comprend des questions spécifiques permettant de renseigner des indicateurs sur chacune des 8 dimensions.</p> <p>Dans quels cas utiliser cette méthode ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour des projets qui s'inscrivent dans un temps long avec la nécessité de faire vivre l'enquête dans le temps ce qui permettra de voir l'évolution du bien-être des habitants en lien avec les questions sur le projet. C'est le cas pour le suivi d'un territoire où l'on se situe du coup à la croisée entre l'observation et l'évaluation, en ajoutant notamment des questions spécifiques sur les actions ou politiques publiques à évaluer.• Pour des évaluations ex-ante qui souhaiteraient venir tester la faisabilité d'un projet auprès d'une population et pour lesquels il peut être précieux d'avoir des informations sur les différentes dimensions (ex : étude en lien avec les changements de comportements)

	<p>L'approche qualitative à partir des 8 dimensions d'IBEST</p> <p>Dans cette approche, la proposition est de s'inspirer du questionnaire IBEST et des 8 dimensions pour en faire une grille d'entretien qualitative. Plus qu'une grille très précise, l'approche qualitative permet de retenir les 8 dimensions comme autant de thématiques à aborder. Au sein de chacune d'entre elles, il est ensuite possible de « retraduire » l'esprit de la dimension en les adaptant aux spécificités du projet.</p>
<p>Comment ? A quels moments ?</p>	<p>Pour ne pas se perdre dans cet objectif qui peut être très ambitieux et exigeant, l'approche (et l'esprit) doivent rester ouverts et pragmatiques. Adopter une posture exploratrice est un plus !</p> <p>Plus qu'une fiche méthodologique très précise sur la manière de procéder, ce volet tente de partager quelques réflexions sur les premières expériences menées à partir du référentiel d'IBEST.</p> <p>Une évaluation au regard du bien-être va supposer ou entraîner certains postulats méthodologiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation centrée usagers c'est-à-dire qui devra comprendre et intégrer le regard des habitants, usagers, bénéficiaires 2. Un questionnement évaluatif qui va au-delà du périmètre de l'action à évaluer et qui interroge plus largement les habitants sur les différentes dimensions de leur vie. 3. Une approche sensible de l'évaluation qui intègre complètement la dimension humaine des projets et de leurs impacts 4. Une posture exploratoire et itérative entre l'utilisation d'un cadre pour appréhender le bien-être (par exemple les 8 dimensions d'IBEST) et la possibilité de dépasser et questionner ce cadre 5. Un engagement sur la question des seuils de soutenabilité qui doit être posé : pas de réponse unique mais plutôt une interrogation à mener sur ce qui est juste et nécessaire pour le plus grand nombre ; ce qui est soutenable. <p>À quel moment évaluer ?</p> <p>Une évaluation au regard du bien-être peut être réalisée à différents moments du projet. Selon le moment où l'on mobilise ce questionnement, la démarche ne sera pas tout à fait la même. Voilà un exemple des usages différenciés de l'approche IBEST.</p> <p>Dans le cadre des évaluations ex ante, ces réflexions peuvent amener à questionner la « qualité » et la transversalité du projet avant sa mise en œuvre et à être guidés par cette interrogation : comment faire en sorte que mon projet soit plus vertueux sur cette dimension ? Comment mon projet prend-il en compte ses différentes dimensions ? Le référentiel permettra de questionner et d'enrichir le projet.</p> <p>La phase des questions évaluatives se prête bien à des temps de participation citoyenne. Il a l'avantage de poser la question de ce qui compte pour les habitants et de pouvoir dire « voilà quelles sont nos attentes sur tel ou tel projet. »</p> <p>En amont - Exemple avec l'avis du Conseil de développement sur la politique habitat de la métropole grenobloise construit à travers IBEST</p> <p>En 2017, les élus métropolitains ont saisi le Conseil de développement sur la question de l'évaluation du PLH 2017-2022. La commande des élus questionnait le C2D sur sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en exergue des champs pertinents d'évaluation ; ● Définir des indicateurs et des questions évaluatives pertinentes ;

- Dégager des recommandations opérationnelles à mettre en œuvre sur le terrain pour tirer des résultats évaluatifs.

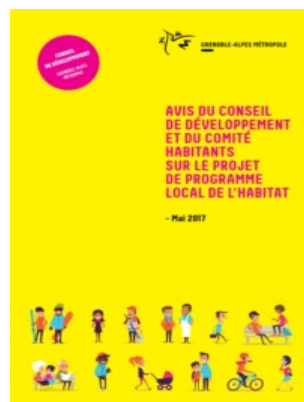
Pour ce faire, les actions du PLH 2017-2022 ont ainsi été interrogées de manière expérimentale à partir de la **notion de bien-être soutenable**. À cette fin, l'emploi du référentiel d'évaluation IBEST (production universitaire locale) et ses indicateurs comme guide de réflexion ont été privilégiés. Le C2D s'est donc posé la question suivante : « **Les actions menées par la Métropole en matière d'habitat contribuent-elles au bien-vivre au regard des 8 dimensions IBEST ?** »

Dans un premier temps, quatre ateliers ont été organisés mobilisant à chaque fois une quinzaine de personnes du C2D et du Comité des habitants. 16 des 31 fiches-actions du PLH sont ainsi passées au crible du référentiel d'évaluation IBEST et de ses indicateurs de bien-être soutenable (auxquels les membres du groupe de travail ont été formés). Trois autres ateliers ont eu lieu afin de revenir en détail sur différentes fiches actions identifiées par le groupe de travail au sein du PLH.

Ces dernières ont été analysées à travers 3 axes :

- Bien-vivre dans son parcours de demandeurs de logement social
- Bien-vivre dans son logement
- Répondre à la demande de logement.

Ont ainsi **émergé plus de 200 questions** sur des thématiques variées qui viennent questionner et interpeller la politique publique menée en termes d'habitat ainsi que les actions conduites dans le cadre du PLH 2017-2022. La méthode IBEST a permis de susciter des questions à partir d'indicateurs qualitatifs et transversaux (emploi, environnement, santé, démocratie...). Sur ces 200 questions, le **constat a été fait que les responsabilités étaient souvent partagées entre différents acteurs et à des échelles différentes (communes, métropole, département, État)**. Huit grandes thématiques ont ainsi pu être identifiées afin de regrouper et de prioriser ces questions **interrogeant la politique publique du point de vue de la société civile**. Ce travail a été présenté et reçu avec enthousiasme par les services et les élus. Celui-ci a aidé à la définition de sujets pour une évaluation intermédiaire ou finale dans le cadre du suivi du PLH 2017-2022.



Avis du conseil de développement et du comité Habitants sur le projet de Programme Local de l'Habitat – Mai 2017

Pendant la mise en œuvre du projet - Un exemple – L'évaluation du projet de rénovation urbaine des Villeneuve (Grenoble-Echirolles)

Adopter une démarche en continu suppose de mettre en place une **méthodologie qui organise des recueils réguliers sur le terrain**. Cette approche a l'avantage de suivre les évolutions du projet et de faire remonter de nombreuses informations sur la manière

dont il est perçu par les habitants ; ce qui peut être tout à fait pertinent dans le cadre de projets d'aménagement par exemple qui s'étalent sur de nombreuses années.

Pour faire cette évaluation du projet de rénovation urbaine, nous avons à notre disposition : le référentiel d'IBEST nous permettant d'approcher la notion du bien-être individuel avec ses 8 dimensions, **un quartier urbain en transformation et une opportunité de réaliser une étude longitudinale avec un suivi de cohorte sur plusieurs années.**

La première étape a donc été de faire évoluer le référentiel IBEST, ses 8 dimensions, son questionnaire, vers un questionnement évaluatif.

Notre proposition d'évaluation était donc de voir de quelle manière un projet de rénovation urbaine, qui intervient dans différents domaines (logement, immeuble, espaces publics, services de proximité, accessibilité, etc.), impacte le bien vivre des habitants. Est-ce qu'en changeant le cadre et l'environnement, on agit aussi sur l'intime, le mieux-être et quelles sont les synergies à l'œuvre entre les différentes dimensions (affirmation de soi, confiance dans les institutions, santé, etc.) ?

Pour construire les outils d'enquête, il a fallu oser s'affranchir du questionnaire et de ses indicateurs pour aller vers **une grille d'entretien très ouverte et qualitative.** Cette grille s'est finalement épurée pour représenter au final une **sorte de « set de table » rappelant les 8 dimensions et ses sous-thématiques** (Figure 22). L'objectif était d'aller vers un entretien exploratoire qui laisserait toute la place à la parole de l'enquêté.

La grille d'entretien « set de table »

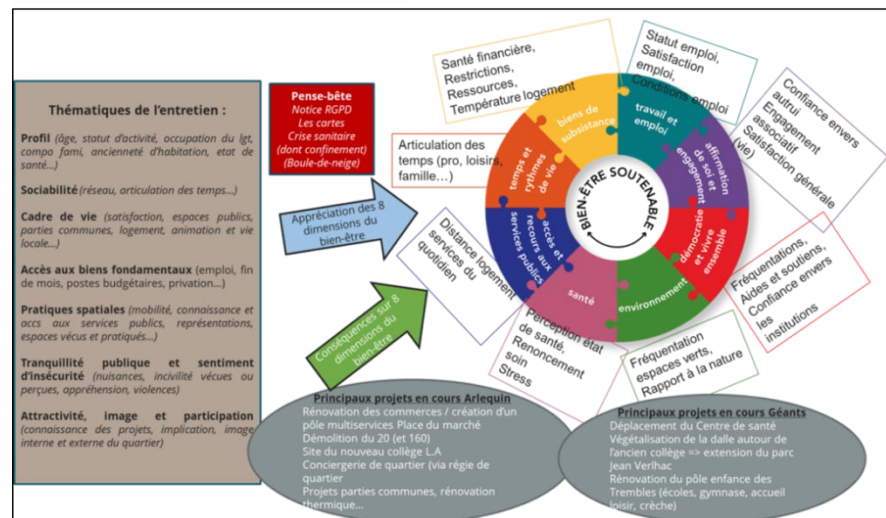


Figure 22 : La grille d'entretien « set de table »

Source : Delahais et al. (2023)

Des questions spécifiques sur le projet de rénovation urbaine ont ensuite été implémentées pour pouvoir situer la personne dans le quartier et dans sa trajectoire résidentielle (connaissance du projet, implication dans le quartier, ancienneté, etc.). L'enquête étant un **suivi de cohorte**, les entretiens auront lieu tous les deux ans avec les 80 personnes suivies. Cette méthode nous permet de recueillir le point de vue des habitants à **différents moments du projet et d'étudier l'évolution de leur perception au fil des années.**

Pour arriver à cette synthèse, il a fallu à la fois assumer pleinement la posture sociologique, voire anthropologique de l'enquête, avec une grande ouverture dans la manière de mener des entretiens, et s'assurer que les enquêteurs étaient à même de porter les enjeux de cette évaluation expérimentale. Le recrutement du bureau

d'études qui allait mener les entretiens avec l'Agence d'urbanisme était donc important. Dès la première année, nous avons travaillé avec une équipe de sociologues investis, avec une forte appétence pour le qualitatif et des expériences riches dans les quartiers populaires.

Sur cette étude, nous sommes accompagnés par l'Agence d'urbanisme, qui s'est investie au fil des ans dans l'équipe IBEST. Elle a commencé par réaliser des **analyses statistiques sur les enquêtes IBEST et à se familiariser avec le référentiel et ses 8 dimensions**. Son appétence pour le qualitatif a ensuite permis d'envisager un partenariat pour la réalisation du suivi de cohorte. Ce partenariat donne une assurance supplémentaire sur la continuité, indispensable pour ces études longitudinales.

Afin de situer l'habitant au cœur de l'enquête, l'entretien interroge largement sur toutes les dimensions de la vie **et ne présuppose pas des impacts que le projet pourrait avoir sur la personne**. Cette posture correspond aux principes de **l'évaluation répondante** :

« La prémisse essentielle de l'évaluation répondante est de considérer que les parties prenantes ont des valeurs différentes ; que ces valeurs agissent dans la façon dont les uns et les autres jugent une intervention ; et que l'évaluateur.rice ne devrait pas imposer des valeurs particulières dans le jugement apporté. » (Delahais, 2022)

L'évaluation répondante ne part pas de l'atteinte ou non des objectifs pour construire son jugement évaluatif, mais autorise à laisser une place prépondérante à l'exploration en profondeur du contexte, de l'environnement et de la manière dont les habitants entendent et comprennent le projet. Elle est attentive à ce que les enquêtés ne disent pas et à ce qu'ils évoquent hors champ, plus spontanément ; aux liens qui sont faits et à la manière dont l'environnement les impacte. Dans une évaluation plus classique on serait probablement restés beaucoup plus centrés sur le projet en lui-même. Cette enquête montrera peut-être le peu d'impact direct établi entre le projet de rénovation urbaine et le bien-être des habitant.e.s. C'est une hypothèse que l'on doit intégrer. Pourtant, même si le lien causal n'est pas clairement démontré, de nombreuses informations auront pu être apportées au projet grâce à ce travail d'enquête.

A la fin d'un projet

L'évaluation d'impact est en soi la plus difficile à réaliser car elle suppose de pouvoir attribuer le niveau de bien-être des habitants à l'impact de notre action, ce qui reste assez périlleux... De plus, si la question du bien-être n'a pas été posée au départ du projet, l'évaluation risque d'être plus difficile à réaliser.

Le questionnement évaluatif posé dans la démarche d'évaluation peut quand même intégrer les 8 dimensions d'IBEST en s'adaptant aux thématiques du projet. La première expérience d'évaluation au regard du bien-être menée par la métropole s'est déroulée sur l'évaluation du relogement suite à des opérations de démolition dans les quartiers en rénovation urbaine. Nous avons choisi d'utiliser le référentiel d'IBEST pour construire la **grille d'entretien auprès des ménages relogés**. C'est un sujet qui s'y prêtait bien car le **logement et le lieu de vie sont des thématiques sur lesquelles se recoupent de nombreux enjeux des 8 dimensions**. Cette grille a permis de questionner plus largement les ménages et de faire ressortir ce qui compte pour les gens, notamment dans le choix de leur cadre de vie. Ce choix étant très contraint en raison des faibles ressources des locataires du parc social illustre bien les tensions possibles entre ce que l'on désire et ce que l'on peut avoir.

Synthèse des résultats de l'évaluation des relogements à travers IBEST

Pour analyser les effets du relogement sur les parcours de vie des personnes (au sens large), plusieurs thématiques ont été explorées en s'appuyant sur le référentiel d'IBEST.

Par exemple : sociabilité, accès aux services, modes de transport, habitudes de consommation, activités extra-professionnelles, situation professionnelle, situation budgétaire des ménages..

Voici un témoignage sur les retours de l'usage d'IBEST dans cette évaluation :

« Nous avons choisi d'utiliser ces 8 dimensions du bien être pour construire la grille d'évaluation. Il a été assez facile d'adapter cette grille d'évaluation car ces 8 dimensions recouvrent beaucoup de domaines qui peuvent être reliés au logement. Par exemple la dimension « Accès aux biens de subsistance » interroge le coût de notre logement et son poids sur notre budget. L'analyse comparative entre avant et après déménagement, mais aussi tout ce qui concerne le confort thermique et la facture énergétique s'intègre donc directement dans cette dimension.

À travers le relogement, l'enquête a donné de l'importance à tout l'environnement social des ménages avec les liens avec nos voisins, nos amis et notre famille, qui se trouve généralement fortement impacté par le relogement.

Enfin, ce type d'enquête permet de demander enfin aux personnes interrogées ce qui est important pour elles. Ce qui compte et ce qui est important dans le choix du relogement. Quel critère est prioritaire, significatif mais aussi ce que les gens peuvent se permettre comme un choix. Par exemple, il était très intéressant de voir comment la perception de la nature et la proximité des espaces verts apparaissaient comme un critère de bien-être largement mentionné par les locataires. Cependant, cette dimension tient une place mineure lors du choix d'un nouveau logement, car peu de ménages peuvent se permettre de prendre en compte ce critère lors du choix.

Pour les pouvoirs publics, ce type de constat permet de souligner la nécessité d'une présence plus forte des espaces verts dans les quartiers populaires pour améliorer le cadre de vie et le bien-être de ses habitants car on sait, grâce à l'enquête IBEST (questionnaire auprès des habitants de la Métropole grenobloise), que les habitants de ces quartiers ont tendance à se rendre beaucoup moins fréquemment dans la nature que les catégories sociales plus aisées. C'est précisément le genre de lien complémentaire que nous pouvons établir entre une approche qualitative comme celle-ci et une enquête comme IBEST. »

[Ibest-eval-relogement](#) : synthèse des apports d'IBEST sur l'évaluation

Exemple du bonheur réunionnais brut

[Le BRB](#) a été adapté comme **outil de diagnostic et d'évaluation d'impact dans différents contextes** :

- **Bonheur à l'école** avec le lycée Lasalle St-Charles à Saint-Pierre ;
- [Territoire 0 Chômeur avec la Mairie du Port](#) ;
- **Évaluation des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) réunionnais** - Centre de ressources Cohésion sociale et urbaine à La Réunion/Politique de la Ville ;

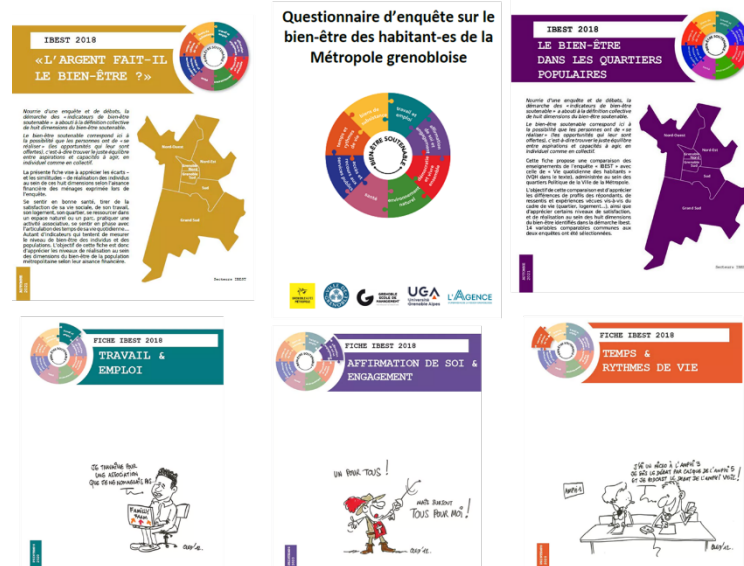
Exemple du [Donut de Valence-Aggl.](#)

L'agglomération Valence romans utilise un « donut évaluatif ». Il permet de questionner les impacts réels de chaque projet sur les limites planétaires (limites externes du donut) et comment le projet permet de répondre aux besoins humains (limites internes du donut). La cadre du Donut de Kate Raworth (2018) a été adapté afin qu'il soit cohérent avec les enjeux et dynamiques à l'échelle locale. Il aide les élus, techniciens et partenaires à visualiser les impacts présumés de chaque projet sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Valence et permet de sensibiliser de manière collective à la prise en compte des seuils sociaux et des seuils environnementaux.

Points de vigilance

Pour se faire entendre et rendre concrète la question du bien-être, le fait d'avoir des données quantitatives et même qualitatives fait la différence.

Le référentiel **IBEST** a permis au territoire grenoblois de stabiliser une démarche, de la faire vivre dans le temps et de pouvoir s'y référer. Présenter des chiffres et des résultats est une occasion de parler de bien-être soutenable, du bien vivre et de revenir à l'essentiel.



La définition du bien-être soutenable est une **construction partagée et non une mesure neutre**. Le processus d'IBEST permet de proposer une définition des 8 dimensions du bien-être soutenable et de leur mesure qui a été construit de manière collective avec une partie des acteurs locaux. Ce processus a permis d'ouvrir une partie de la boîte noire des indicateurs et d'engager la discussion autour de ce qui compte pour les gens, de pourquoi on le compte et comment on le compte. Chaque évaluation au regard des 8 dimensions peut également être une occasion de réinterroger cette définition.

Une petite vigilance sur le temps de l'entretien : questionner la personne sur les 8 dimensions exige un certain temps, surtout que la dimension évaluative nécessite de compléter l'entretien avec des questions spécifiques sur le projet.

L'entretien oblige à adopter une **posture plus ouverte que directive, proche de l'entretien sociologique**. Il est beaucoup plus naturel dans cet outil d'avoir une approche exploratoire du bien-être en demandant aux gens ce qui compte pour eux tout en proposant une grille de lecture à travers les 8 dimensions. La posture semi-directive permet de rester ouvert aux propositions de la personne et **d'intégrer de nouvelles dimensions tout en s'assurant de compléter la grille d'analyse d'IBEST**.

Selon les projets, certaines dimensions seront plus en adéquation que d'autres. On peut donc imaginer **avoir des dimensions « majeures » et « mineures »**.

Par exemple : l'objectif de mon action est d'améliorer la vie dans le quartier et les liens entre les habitants. La dimension Affirmation de soi qui comprend des variables sur les liens de sociabilité sera une dimension majeure de mon analyse. Tout comme la dimension Environnement, car mon projet doit également avoir un impact environnemental fort puisqu'il favorise les mobilités douces et la réduction des pollutions et des nuisances sonores. Par contre, mon projet n'aura a priori pas d'impact sur la dimension Travail/emploi : cette dimension sera donc mineure.

Les dimensions mineures seront gardées dans le questionnaire mais ne seront pas autant poussées. L'intérêt d'utiliser le référentiel IBEST sera de maintenir autant que possible la synergie de l'analyse en gardant dans le radar les 8 dimensions.

<p>Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?</p>	<p>Une approche en termes de bien vivre oblige à penser le projet en mettant l'humain au centre, ce qui renverse souvent le raisonnement et permet de revisiter les objectifs du projet, voire de les compléter en mettant plus d'attention sur des dimensions oubliées. La déclinaison évaluative des outils du bien vivre doit amener à des stratégies de recueil à même d'interroger de manière transversale les conditions de vie.</p>
<p>Découvrir les expériences associées</p>	<p><u>IBEST</u> <u>BRB</u></p>

1.12.2. En intégrant le territoire dans l'évaluation

Pourquoi ?	Le territoire est souvent un implicite dans l'évaluation alors même que des initiatives en faveur d'un changement sociétal se situent dans les quartiers, les communautés, les réseaux de personnes qui partagent une expérience de vie commune
Quelle utilité ?	L'intérêt de l'intégration du territoire dans l'évaluation du bien vivre réside dans : <ul style="list-style-type: none"> - Une mise au premier plan de l'encastrement local des personnes et des activités ; - L'identification des points leviers et des points verrous pour penser le changement à l'échelle locale ; - Le fait d'avoir une approche plus prospective de l'évaluation permettant non pas seulement de tracer un diagnostic mais d'imaginer d'autres articulations sur le territoire et d'identifier de nouvelles ressources latentes.
Comment ?	<p><u>La méthode Tell me</u> permet de révéler les éléments spatiaux qui comptent pour le bien-être sur leur territoire de vie afin de faire un diagnostic territorial (d'un quartier, d'une ville, ...) des actions à mener.</p> <p>Tell me propose une méthode d'agrégation pour pouvoir passer de l'expression des préférences individuelles à un diagnostic collectif (Bourdeau-Lepage, 2020a ; Bourdeau-Lepage & Fujiki, 2021).</p> <p>Dans sa thèse de doctorat, Éléonore Lavoine (2024) propose une approche de l'évaluation de l'utilité sociale territoriale nommée ET-S (Évaluation du territoire-système) basée sur deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la manière dont l'objet évalué est encadré dans le territoire conçu en tant que système (grille MOSA : Matérielle Organisationnelle Symbolique Administrative) ; - Une analyse des impacts de l'objet évalué sur le territoire-système. <p>La méthode ET-S (Évaluation du territoire comme système) permet de lier les niveaux non par agrégation, mais via la qualification intersubjective des effets et des impacts et au travers de temps collectifs de consolidation des résultats.</p>
Exemples d'usage	<p><u>Tell me</u> a été utilisé dans de nombreux contextes et notamment sur différents territoires en AURA mais aussi en Côte d'Ivoire.</p> <p>La grille MOSA a été utilisée pour évaluer l'apport du périscolaire au sein de la Fédération Léo Lagrange sur le territoire nantais. ET-S n'a pas encore été déployé dans sa globalité.</p>
Points de vigilance	Cf. Les points de vigilance sur les entrées concernant la <u>participation</u> .
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	La discussion conduite dans le cadre de l'évaluation en se centrant sur le territoire ou les aspects spatiaux amène rapidement à lier des enjeux sociaux et environnementaux.
Découvrir les expériences associées	ET-S <u>Tell me</u>

1.13. Piloter des politiques publiques

Les démarches du bien vivre et leurs indicateurs peuvent nourrir le volet pilotage des politiques publiques :

- En alimentant des discussions prospectives
- En enrichissant la feuille de route des projets
- En favorisant la péréquation
- En nourrissant des arbitrages
- En alimentant des discussions budgétaires
- En se coordonnant autour de l'atteinte d'un objectif

1.13.1. En alimentant des discussions prospectives

Pourquoi ?	Pour alimenter une discussion sur le futur et faire des choix stratégiques
Quelle utilité ?	Avoir un état des lieux transversal, voire un suivi longitudinal de certaines réalités pour pouvoir détecter des signaux faibles à venir dans un contexte d'incertitude radicale liée à la crise systémique.
Comment ?	Au travers d'ateliers, soit avec des professionnels/experts du sujet, soit des habitants, en fonction de la finalité poursuivie.
Exemples d'usage	<p>Le donut grenoblois est utilisé pour se projeter sur Grenoble en 2040. Ces réflexions ont alimenté différents temps prospectifs et l'élaboration d'une fresque pour imaginer la ville dans vingt ans.</p> <p>Le Baromètre des transitions alimente la connaissance sur plusieurs champs d'action qui viennent alimenter le plan air climat en construction sur le territoire.</p> <p>Le travail conduit autour du RARRe par l'atelier des futurs permet d'éclairer de manière multidimensionnelle les risques économiques, sociaux et environnementaux. L'enjeu est de développer une culture du risque pour œuvrer dans le champ des politiques publiques vers des actions favorables en termes de résilience.</p>
Points de vigilance	Il faut intégrer le caractère erratique des évolutions à venir. Si les modèles de prévision peuvent être utiles, ils sont basés sur des évolutions linéaires qui sous-estiment les chocs à venir .
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	La prospective doit croiser plusieurs sources de connaissances et des données objectives sur la situation du territoire (sur la déperdition des ressources, le réchauffement à l'échelle locale) avec des données de perception, d'accès, etc. Une conception systémique dans une approche prospective permet de lier les enjeux du bien vivre et de la sobriété.
Découvrir les expériences associées	<p>Donut Grenoblois</p> <p>Baromètre des transitions</p> <p>IBEST</p> <p>Indice de santé sociale du Haut-de-France</p> <p>RARRe</p>

1.13.2. En enrichissant la feuille de route des projets

Pourquoi ?	Pour intégrer en amont de la construction des politiques publiques les enjeux de bien vivre et de soutenabilité.
Quelle utilité ?	Travailler avec les services sur la manière dont il intègre lors du montage de projet les critères du bien vivre et de la soutenabilité
Comment ?	<p>Assis sur un référentiel du bien vivre (cf. parti dédiée) – Ce référentiel doit être multidimensionnel et doit permettre d'éclairer la situation sur de grands enjeux sociaux et environnementaux.</p> <p>Des critères peuvent être utilisés pour situer le projet par rapport aux objectifs de soutenabilité sur chaque dimension.</p>
Exemples d'usage	<p>Dans le cadre du projet Donut de la ville de Grenoble, une grille environnementale et sociale a été élaborée. Cet outil d'aide à la décision s'appuie sur les objectifs politiques et réglementaires de la ville et permet « <i>d'estimer qualitativement la contribution des projets analysés aux différents objectifs</i> » (Ville de Grenoble, 2024, p. 25). La grille est le fruit d'une synthèse consolidée de référentiels existants (grille d'analyse de transition écologique de la Métropole du Grand Lyon, taxonomie européenne, référentiel CSRD [Corporate Sustainability Reporting Directive])</p> <p>La grille d'analyse en double matérialité (Figure 23) conçue par la ville permet de rendre compte à la fois de la responsabilité environnementale et de la responsabilité sociale :</p> <div data-bbox="523 1070 1369 1809" data-label="Diagram"> </div> <p style="text-align: center;"><i>Figure 10 : Grille d'analyse - Double matérialité</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Figure 23 : Donut de Grenoble - Grille d'analyse en double matérialité</i></p> <p style="text-align: center;">Source : Ville de Grenoble, 2024, p. 29</p> <p>Des questions et un barème de cotation servent aux porteurs de projets à positionner celui-ci sur chacun de ses sous-axes d'analyse.</p>

Points de vigilance	<p>Les services peuvent avoir une difficulté à se situer par rapport aux objectifs. Ce travail nécessite un accompagnement par des personnes formées au référentiel.</p> <p>Par ailleurs, il est difficile de se saisir de certains enjeux globaux thématiques (Ville de Grenoble, 2024, p. 34).</p> <p>L'accompagnement permettra éventuellement de produire des métriques simples (qui sont distinctes de celles utilisées à des fins d'observation du territoire).</p> <p>Même si la grille utilisée entre les différents projets est commune, l'hétérogénéité des projets rend difficile leur mise en comparaison.</p>
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	<p>L'enjeu est précisément la prise en compte couplée de ces aspects. Une réflexion sur les seuils apparaît indispensable. Par ailleurs, celle-ci devrait être couplée à la mise en lumière des leviers (sobriété, efficacité) pour atteindre ceux-ci et de leurs limites respectives. Une analyse plus fine des critères d'impact environnemental (bilan carbone, empreinte eau, analyse du cycle de vie) ou sociaux peut s'avérer nécessaire pour intégrer la complexité liée à certains enjeux (Ville de Grenoble, 2024, p. 35).</p>
Découvrir les expériences associées	<p>Donut de Grenoble</p> <p>IBEST du territoire grenoblois/Département de l'Isère</p> <p>Donut de Valence-Agglomération</p> <p>ODD du Sud du Danemark ou démarche conduite à Kópavogur en Islande (OECD, 2022, p. 28)</p>

1.13.3. En favorisant la péréquation

Pourquoi ?	<p>Les démarches dédiées aux indicateurs de bien peuvent être utilisées à des fins de péréquation afin de distribuer des aides ou des subventions entre des territoires ou des acteurs.</p>
Quelle utilité ?	<p>Un indicateur synthétique peut par exemple permettre de visualiser notamment via des représentations cartographiques ou un tableau chiffré les disparités, voire les inégalités territoriales.</p>
Comment ?	<p>Il est loisible d'utiliser des données d'enquêtes ou des données issues de sources administratives. Cela peut prendre la forme de tableaux de bord ou de cartes.</p>
Exemples d'usage	<p>L'IDH-4 (qui est une déclinaison locale de l'IDH) a été utilisée pour définir les critères de péréquation dans le cadre de la politique territoriale de la Région Bretagne.</p>
Points de vigilance	<p>Les résultats fournis par l'analyse ne se substituent pas à un choix politique.</p> <p>Certains indicateurs peuvent demeurer frustrés dans leur appréhension du bien vivre (tel que l'IDH).</p>
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	<p>Intégrer les limites planétaires dans la construction de l'indice car certains indicateurs, tels que l'IDH, reposent sur une consommation excessive des ressources naturelles et une production de pollution trop forte (Bhar et Dahara, 2024). Par exemple, l'IDH ajusté aux pressions planétaires (IDHP) permet de mieux prendre en compte le volet environnement en intégrant les émissions de dioxyde de carbone par habitant et l'empreinte matérielle par habitant.</p>

Découvrir les expériences associées	IDH-4 – Région Bretagne Wallonie – indicateurs complémentaires au PIB IDHP
-------------------------------------	--

1.13.4. En nourrissant des arbitrages

Pourquoi ?	Les référentiels et indicateurs du bien vivre peuvent être utiles pour considérer dans les décisions l'ensemble des implications sociales, économiques et environnementales.
Quelle utilité ?	Il s'agit dans le cœur des politiques publiques de sortir d'une logique économiciste axée sur la croissance du PIB, la dette, le chômage, etc. L'utilité est de pouvoir justifier la décision prise au regard d'éléments objectivés et de pouvoir animer le débat politique sur ces enjeux.
Comment ?	Pour nourrir de tels arbitrages, il est nécessaire qu'un tableau de bord faisant consensus existe et permette de suivre les évolutions simultanément sur le volet socioéconomique et le volet environnemental.
Exemples d'usage	Sur la base du BNB , le gouvernement bhoutanais a fait le choix de ne pas rentrer à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) pour ne pas déstabiliser les autres dimensions du bonheur national brut.
Points de vigilance	Pour éviter une logique de réflexion en « silo », réfléchir aux décisions amenant des synergies (c'est-à-dire favorables sur plusieurs plans) est essentiel.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Il est nécessaire que le tableau de bord intègre les deux composantes et que le rapport associé permette de mettre en avant les co-bénéfices socioenvironnementaux .
Découvrir les expériences associées	BNB – Bhoutan IWEPS – Wallonie

1.13.5. En alimentant des discussions budgétaires

Pourquoi ?	Pour élargir la base informationnelle (Sen, 1992 ; Comim, 2005) de la décision publique, il s'agit de prendre en compte, lors des discussions budgétaires, des indicateurs sociaux et environnementaux .
Quelle utilité ?	Il s'agit de dépasser les arbitrages seulement économiques en mettant en visibilité le bien vivre et la soutenabilité et alimenter le débat public sur des décisions politiques clés.
Comment ?	<p>S'être doté d'un référentiel sur les indicateurs de bien vivre est une étape indispensable pour pouvoir alimenter de telles discussions.</p> <p>Deux modalités d'intégration de ce référentiel sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au travers de la mise à disposition d'un rapport visant à objectiver la situation et les évolutions de différents champs de la soutenabilité sociale et de la soutenabilité environnementale. Cette voie est celle prise par la Loi SAS, du fait des difficultés rencontrées pour modifier la LOLF (Pagnon, 2023) qui visait à permettre une telle discussion budgétaire avec une publication annuelle d'un rapport sur les indicateurs ; - Au travers de la mise au jour pour l'ensemble du budget de la contribution de chaque composante au bien vivre. Cette intégration, plus ambitieuse, nécessite un important travail de refonte budgétaire à l'instar de ce qu'a fait la Ville de Lyon. Ce pilotage budgétaire peut s'associer à un volet plus participatif : la ville met chaque année en travail une des thématiques clés du bien-être pour dégager des pistes d'action.
Exemples d'usage	<p>La Ville de Lyon a décliné son budget municipal à partir du référentiel du bien-être développé de manière participative sur le territoire.</p> <p>La Nouvelle Zélande s'est dotée via le Trésor d'un Living Standards Framework Dashboard qui permet d'avoir un cadre partagé entre les différents services publics. Celle-ci a ensuite lancé en 2019 son premier budget bien-être officiel. Il indiquait comment le gouvernement utilise les recettes fiscales et la priorisation des choix au regard du bien-être. En 2020, des amendements à la <i>Financial Reporting Act</i> de 1989 ont rendu the Wellbeing Report obligatoire au moins tous les quatre ans (Weijers, 2025).</p> <p>Budget bien-être de Nouvelle-Zélande et en Australie (Moll et al., 2025)</p> <p>La Loi d'Eva Sas (2015) a rendu obligatoire la publication d'un rapport annuel sur la base des indicateurs définis via une consultation publique par France Stratégie.</p> <p>Economie du bien-être en Finlande (Pellikka & Hätönen, 2025)</p>
Points de vigilance	<p>Le risque est que cela devienne un exercice de communication alors même que l'enjeu est d'avoir un socle commun permettant pour les propositions budgétaires, le suivi d'activité, etc. de parler un même langage et d'intégrer un set de valeurs plus large dans la définition des politiques publiques. L'intégration d'un pilotage budgétaire nécessite de profondes transformations (refonte des lignes budgétaires), un investissement sur le développement d'un référentiel et d'indicateurs pertinents et une acculturation des élus. Il y a une gouvernance à développer impliquant des instances collégiales (élus, experts et citoyens) et une réflexion sur l'articulation des niveaux d'intervention (Moll et al., 2025).</p>

Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Au-delà des indicateurs nationaux ou locaux, les acteurs ne devraient pas perdre de vue des indicateurs sur l'impact écologique global (Laurent, 2017).
Découvrir les expériences associées	Eloi Laurent (2017) Loi d'Eva Sas (2015) Pellikka & Hätönen (2025)

1.13.6. En se coordonnant autour de l'atteinte d'un objectif

Pourquoi ?	Il s'agit de se coordonner autour d'un objectif commun.
Quelle utilité ?	Les indicateurs de bien vivre peuvent servir à suivre l'évolution de la situation sur le territoire par rapport à une cible commune (un pourcentage de baisse de la pollution, des inégalités, etc.). Cela peut ainsi permettre d'initier une dynamique collective pour se saisir d'un enjeu important en termes de soutenabilité.
Comment ?	La cible résulte d'une construction sociale permettant l'émergence d'une « convention » momentanément acceptée par le collectif. Elle est associée à des indicateurs suivis de manière quantifiée.
Exemples d'usage	Indicateurs communautaires de Jacksonville Une des plus anciennes initiatives sur les indicateurs communautaires, celles de Jacksonville en Floride a bien développé cet usage des indicateurs afin de se doter d'objectifs communs. Deux cibles étaient fixées sur les objectifs choisis par les acteurs du territoire : la cible idéale et la cible réaliste . Elle est fondée sur une réflexion collective de ce qu'il était possible d'atteindre de façon réaliste au regard des informations disponibles. Des mesures concrètes ont été prises pour répondre au niveau problématique de certains indicateurs : par exemple, un indicateur de pollution de la rivière locale a conduit la municipalité à engager sa dépollution et à instaurer un numéro de téléphone pour prévenir d'une éventuelle contamination.
Points de vigilance	Il peut y avoir une difficulté à maintenir la dynamique dans le temps – comme en a témoigné l'expérience de Jacksonville - notamment si des coupes budgétaires mettent à mal les porteurs de l'initiative.
Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ?	Les objectifs pourraient combiner des enjeux sociaux et environnementaux en liant le bien vivre à la sobriété. À cet égard, une réflexion sur les seuils pertinents localement en articulation avec ceux internationaux est à conduire (O'Neill et al., 2018 ; Millward-Hopkins et al., 2020).
Découvrir les expériences associées	Indicateurs communautaires de Jacksonville

Recommandations à destination des collectivités locales

Notre rapport met au jour qu'il n'existe pas une seule manière d'initier une démarche autour du bien vivre et de la sobriété, mais une pluralité de voies pour mettre « ce qui compte vraiment pour les personnes » à l'échelle des territoires

Sept principales recommandations auprès des collectivités locales s'articulent autour des deux axes suivants :

- 1) Constituer une communauté interprétative robuste pour déployer le bien vivre et la sobriété dans différents champs d'action des collectivités ;
- 2) Articuler les champs d'action de la politique publique et la soutenabilité sociale et environnementale.

1.14. Constituer une communauté interprétative robuste pour déployer le bien vivre et la sobriété dans différents champs d'actions des collectivités

Les indicateurs de bien-vivre sont des **objets-frontières** (Bauler, 2012) : ils **relient des mondes différents (politique, scientifique, citoyen)**. Leur pouvoir transformateur ne dépend pas seulement de la qualité des données, mais surtout de la **capacité à construire des communautés interprétatives autour d'eux**.

Une communauté interprétative (Fish, 1980 ; Ottaviani et al., 2021) n'est pas un simple groupe d'intérêt ni une « partie prenante » au sens classique. Elle regroupe des acteurs (citoyens, chercheurs, élus, professionnels de l'action publique, associations) qui, au-delà de leurs rôles institutionnels, **partagent des valeurs, des références et un cadre de compréhension commun**. Ces communautés sont **dynamiques** : elles évoluent à travers **l'acculturation mutuelle des acteurs et d'un système d'intelligibilité partagé**, ce qui permet de faire émerger de nouvelles conventions sociopolitiques (*ibid.*, Bardet & Jany-Catrice, 2012). Par exemple, à l'échelle du territoire grenoblois, cette communauté interprétative autour d'IBEST a impliqué les trois collectivités locales (Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, Département de l'Isère, des acteurs associatifs pluriels, l'université et la chaire Territoires en transition de Grenoble École de Management).

La construction de telles communautés interprétatives est importante pour trois raisons. Tout d'abord, elles garantissent la **légitimité des indicateurs** en reliant des univers de sens différents. Elles vont surtout **déterminer le type d'effets substantiels (pertinence, crédibilité), procéduraux (représentation du bien commun, équilibre des pouvoirs) et contextuels (vision des finalités collectives, conception de la science)** découlant de la démarche. Ensuite, elles favorisent la **pérennité des démarches** au-delà des alternances politiques à l'échelle locale. Enfin, elles permettent **l'exploration**

et l'invention chemin faisant de nouveaux usages en adéquation avec les besoins des acteurs du territoire.

Dès lors, nous identifions plusieurs leviers pour renforcer ces communautés interprétatives à l'échelle des collectivités locales :

1. Construire un langage commun entre les communautés mobilisées sur le bien vivre et la sobriété via :

- Un **travail ouvert de définition de ce qui « compte »** pour les acteurs du territoire (Desrosières, 2013 ; Gadrey & Jany-Catrice, 2006) - à l'instar de ce que le fait la [Ville de Lyon](#) - articulés aux **leviers de la transition et notamment celui de la sobriété** ;
- La mise en place d'une acculturation des services des collectivités municipales, intercommunales, départementales ou régionales aux outils du bien vivre et de la sobriété et la mise en articulation avec les référentiels et travaux déjà existants.

2. Institutionnaliser les dynamiques collectives via :

- L'intégration dans des réseaux existants ou à créer (**observatoires locaux, réseaux thématiques, etc.**) d'espace de production et d'interprétation partagée des données permettant d'objectiver la situation du territoire, de se saisir des pratiques et vécus et des leviers de transformations individuelles et collectives (GIECO, 2025) ;
- La mise en place de **services dédiés (observation, évaluation, prospective) au sein des collectivités pour accompagner les politiques thématiques** (climat, déchets, cohésion sociale, etc.). La simple diffusion d'indicateurs — à travers des rapports, par exemple — ne suffit pas à garantir leur usage routinier (Niemann & Hope, 2017) et il est nécessaire d'animer la réflexion interne autour de ces nouvelles connaissances. Ces **services pivots** peuvent favoriser la diffusion transversale dans les différents services des collectivités (Fiorino, 2010 ; Montes et Soria Lara, 2011) et l'échelle régionale et l'échelle départementale peuvent fournir un support technique aux territoires notamment ruraux sur ces sujets (à l'instar de ce qu'a fait le [Département de l'Isère avec IBEST sur plusieurs territoires ruraux ou périurbains](#)) ;
- La prise en compte des indicateurs de bien vivre et de la sobriété dans les **documents budgétaires et stratégiques à l'échelle locale** (plans climat, contrats de ville, SCOT, PLUI). Cela peut passer par exemple par une évaluation du SCOT au regard du bien-être soutenable tel que le fait [l'agence d'urbanisme de Lille Métropole](#). Cette intégration peut consolider une forme de « dépendance de sentier » (Pierson, 2000), qui stabilise l'usage des référentiels et des indicateurs associés dans le temps.

1.15. Articuler les champs d'action de la politique publique à l'échelle locale et l'articulation entre la soutenabilité sociale et environnementale

Le rapport a mis au jour qu'il n'existe pas un usage unique des démarches du bien vivre, mais bien plusieurs champs d'usage dans lesquels elles peuvent s'avérer pertinentes. Ce qui importe, par conséquent, n'est pas de transformer d'un seul coup l'ensemble du système, mais d'ancrer les premiers usages à la fois institutionnellement et localement. Pour les responsables publics, cela implique de réfléchir à la manière dont ils peuvent transformer leurs pratiques en termes de ce qu'ils content (le récit de transformation) et de ce qu'ils prennent en compte (l'outillage technique associé).

Le rapport fait ainsi ressortir que des liens entre différents cadres d'usage :

- Un cadre de référence partagé facilite l'élaboration de diagnostics communs ;
- Ces diagnostics aident à poser les bonnes questions dans les évaluations et à alimenter les débats ;
- L'évaluation participative peut à son tour renforcer la dynamique collective en donnant plus de légitimité à la démarche et en favorisant la coopération entre acteurs ;
- Les débats et arbitrages budgétaires peuvent s'appuyer sur les dynamiques citoyennes, sur l'objectivation des évolutions en termes de bien vivre et sur l'évaluation des programmes ou plans d'action publics.

Ces allers-retours créent de véritables boucles de rétroaction : chaque usage nourrit et renforce les autres. Cet effet de renforcement entre champs d'usage nous amène à soutenir les cinq sous-recommandations suivantes à destination des acteurs publics :

1. Élaborer un cadre de référence partagé pour faciliter des diagnostics communs et parler un « même langage » au sein des collectivités et sur les territoires ;
2. Utiliser ces diagnostics pour orienter les évaluations et alimenter le débat public ;
3. Soutenir les arbitrages budgétaires par une objectivation des évolutions en termes de bien-vivre et par la prise en compte des dynamiques citoyennes ;
4. Ancrer institutionnellement et localement les premiers usages, plutôt que chercher une transformation complète immédiate ;
5. Développer un système interprétatif de con(mp)te à l'échelle locale :
 - En reliant récit collectif, quantification et reddition de comptes ;

- En créant un cadre commun d'intelligibilité entre acteurs aux valeurs diverses ;
- En renforçant l'articulation entre observation, évaluation, pilotage et dynamique collective.

L'enjeu est de construire une **transversalité entre les différents usages et domaines d'action** afin de faire des indicateurs de bien-vivre un levier majeur de transformation des politiques locales alignées avec une transition compatible avec une trajectoire de sobriété (ADEME Prospective – Transition(s) 2050, 2021). Il convient de souligner qu'une telle **transformation systémique n'a pas encore été atteinte dans les initiatives locales** recensées par la littérature sur le bien-vivre. Toutefois, mis bout à bout, les différents usages existants révèlent ce qui pourrait être une transformation vers un **système interprétatif de con(mp)te**.

Par ailleurs, ces usages doivent être adaptés en fonction du type de territoire (zone rurale, péri-urbaine, urbaine) et de la dotation de celui-ci en termes de ressources et de services. Là où, en zone rurale, il peut par exemple être difficile d'assurer des enquêtes quantitatives suivies, une enquête ponctuelle ou le recours à des recueils d'information basés sur la participation peut être plus adéquat.

Conclusion/Perspectives

Le rapport met en évidence que les **démarches liées aux indicateurs du bien vivre ne sont pas seulement compatibles avec la sobriété**, elles montrent que **cette dernière constitue un levier essentiel pour renforcer le bien vivre de toutes et tous dans les territoires**. Le guide a ainsi permis d'**explorer différents usages** de ces démarches dans les politiques publiques à l'échelle locale.

Les collectivités peuvent ainsi **soutenir l'émergence d'actions nouvelles** qui favorisent à la fois le bien vivre et la sobriété. **L'expérience du doughnut deal** à Amsterdam fournit de nombreuses illustrations. Pour en prendre un seul exemple : un groupe de personnes a appris à confectionner **des rideaux isolants, réduisant ainsi ses dépenses énergétiques**, tout en acquérant des compétences artisanales et en augmentant ses revenus. Le jeu du bien vivre ensemble met au jour que la sobriété, **lorsqu'elle n'est pas posée uniquement comme une contrainte**, peut devenir une **stratégie d'amélioration du bien vivre, à travers des démarches collectives telles que le partage des espaces ou la mise en commun des usages**.

Les collectivités peuvent également accompagner la **co-construction de référentiels locaux du bien vivre articulant enjeux sociaux et environnementaux**. Ces référentiels mettent en valeur les **dimensions immatérielles et non marchandes du bien vivre et forment un socle essentiel pour les autres usages**. La production de connaissances à travers des démarches quantitatives, qualitatives ou participatives est également indispensable. Elle permet de révéler des **dimensions souvent négligées mais totalement compatibles avec la sobriété, comme les liens sociaux, l'entraide, le**

rapport à la nature, la confiance en autrui et dans les institutions. Ces démarches ouvrent aussi la possibilité de croiser les savoirs scientifiques relatifs aux seuils biophysiques avec les aspirations citoyennes pour définir des seuils sociaux et environnementaux pertinents pour chaque territoire. Cela implique toutefois une vigilance sur l'articulation entre les niveaux d'action et sur la complémentarité entre l'expertise scientifique et l'expression citoyenne locale.

L'évaluation constitue un autre levier important : elle permet d'interroger la valeur des actions et des programmes, de questionner avec les habitants la pluralité des bénéfices produits et d'identifier les stratégies les plus viables pour améliorer les conditions de vie. Considérer le territoire comme un système permet ainsi de dépasser une approche strictement fondée sur les coûts et bénéfices, et d'identifier des points levier capables de répondre simultanément à plusieurs besoins (par exemple, la diminution des impacts du transport dans le péri-scolaire en améliorant la connaissance du quartier et en prévoyant davantage de sorties dans les espaces de nature ou culturels à proximité de l'école).

Enfin, les démarches de bien vivre offrent aux collectivités des moyens concrets d'intégrer la sobriété dans le pilotage des politiques publiques. Cela peut se traduire en amont, lors de la définition des feuilles de route avec les services, par l'identification des actions non viables à abandonner, mais aussi sur le plan budgétaire, en mettant en évidence la nécessité de soutenir les champs immatériels et non marchands, essentiels au bien vivre.

Le guide souligne par ailleurs l'importance des choix techniques — tels que la normalisation, la pondération ou la définition de seuils — pour garantir que les indicateurs du bien vivre soient de véritables outils au service de la sobriété.

Ce guide constitue une première étape opérationnelle d'une démarche plus large, portée conjointement par des chercheurs, des collectivités et des associations autour du Centre Ressource [Cap Bien Vivre](#). Conçu comme un bien commun, ce centre a vocation à accompagner les acteurs dans la transition en intégrant la sobriété comme levier central, et à s'enrichir progressivement dans ses modes de gouvernance comme dans ses contenus au travers du retour d'expérience des acteurs des différents territoires.

Le [site Cap bien vivre](#) s'enrichit au fil du temps des retours d'expérience sur différents territoires.

Pour aller plus loin :

Découvrez les démarches du bien vivre et les retours d'expérience des différentes initiatives. [Pour en savoir plus.](#)

Jeux, animations de groupe, vidéos, expositions, BD, etc. De nombreux outils permettent de se saisir de ces enjeux avec les grands comme les petits. Pour en savoir plus.

Approfondir les enjeux du changement de nos modèles de société. Pour en savoir plus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abudureheman, M., Ablimit, N. et Zhou, Y. (2025). How does income inequality affect energy rebound effect? Empirical evidence from China, *Sustainable Future*, 9, 100592.
- ADEME (2024). Transition écologique, le souffle venu des territoires, *ADEME Magazine* n°172, avril.
- ADEME, L'ObSoCo. (2023). Baromètre « Sobriétés et Modes de vie », rapport d'analyse. <https://librairie.ademe.fr/ged/8294/Barometre-Sobrietes-Modes-de-vie-Rapport-analyse-2024-V1.pdf>
- ADEME. (2021). *Transition(s) 2050*. <https://librairie.ademe.fr/ged/6531/transitions2050-rapport-compresse2.pdf>
- Amer, E. (2024). *Les dimensions du Donut de Kate Raworth*. Centre de compétences en durabilité (CCD), Université de Lausanne (UNIL).
- Ballet, J., Dubois, J.-L., & Mahieu, F.-R. (2011). La soutenabilité sociale du développement durable : De l'omission à l'émergence, *Mondes Dév*, 4(156), 89–110. DOI : 10.3917/med.156.0089
- Barbera, C., Sicilia, M. & Steccolini, I. (2025). Exploring government–citizen interactions in public service performance assessment: Trade-offs, synergies, and critical issues. *Public Administration*. <https://doi.org/10.1111/padm.13068>
- Bardet, F. et Jany-Catrice, F. (2010). Les politiques de quantification, *Revue française de socio-économie*, 5, 9-17.
- Barthe, L., Laumière, F., Panegos, P., & Sibertin-Blanc, M. (2024). Le "bien vivre" en petite ville : le rôle des pouvoirs publics locaux, *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Le-bien-vivre-en-petite-ville-le-role-des-pouvoirs-publics-locaux.html>.
- Barua, P., & Tejavivadhdana, P. (2019). Impact of Application of Sufficiency Economy Philosophy on the Well-Being of Thai Population: A Systematic Review and Meta-Analysis of Relevant Studies. *Journal of Population and Social Studies [JPSS]*, 27(3), 195–219. retrieved from <https://so03.tci-thaijo.org/index.php/jpss/article/view/139845>
- Bauler, T. (2012). An analytical framework to discuss the usability of (environmental) indicators for policy, *Ecological Indicators*, 17, 38-45. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2011.05.013>
- Benczur, P. et al. (2025). *Measuring sustainable and inclusive wellbeing: a multidimensional dashboard approach*, European commission.
- Besleme, K., Maser, E., Silverstein, J. (1999). *A community indicators case study: addressing the quality of life in two communities*, Redefining progress.
- Bhar, S. et Dhara, C. (2025). A scalability-centric perspective on global human development within environmental limits, *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 21(1), 2454062, DOI: 10.1080/15487733.2025.2454062
- Bleys, B. (2012). Beyond GDP: Classifying Alternative Measures for Progress, *Social Indicators Research*, 109(3), 355-376. <https://doi.org/10.1007/s11205-011-9906-6>.
- Boudt, K., Todorov, V., & Wang, W. (2020). Robust Distribution-Based Winsorization in Composite Indicators Construction, *Social Indicators Research*, 149, 375-397.
- Bourdeau-Lepage, L. (2020b). *Évaluer le bien-être sur un territoire. Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux*, Éditions VAA Conseil, 87 pages. <https://www.psd-r-a.fr/BOITE-A-OUTILS/Bien-etre-et-attractivite-territoriale>
- Bourdeau-Lepage, L. (2020a). Bien-être en Rhône-Alpes. Regard sur les inégalités entre espaces ruraux et espaces urbains, *Géographie, économie, société*, 22(2), 133-157.
- Bourdeau-Lepage, L. (2021). Places of well-being in a French region. Lyon residents and their preferences, *Journal of the Geographical Society of Berlin*, 152(3), 184-199. <https://doi.org/10.12854/erde-2021-548>

- Bourdeau-Lepage, L., & Tovar, E. (2013). Quelle fracture socio-spatiale à l'heure du Grand Paris ? Le cœur de l'Île-de-France à la dérive, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, 491-521. <https://doi.org/10.3917/reru.133.0491>
- Bruno, I., & Didier, E. (2013). *Benchmarking. L'État sous pression statistique*, Paris : La Découverte.
- Carrino, L. (2017). The Role of Normalisation in Building Composite Indicators. Rationale and Consequences of Different Strategies, Applied to Social Inclusion, in Maggino, F. (Ed.), *Complexity in Society: From Indicators Construction to their Synthesis*, Cham: Springer, pp. 251-290.
- Cassiers, I. & al. (2011). *Redéfinir la prospérité : Jalons pour un débat public*. Éditions de l'Aube.
- Cézard, F., & Mourad, M. (2019). *Panorama sur la notion de sobriété – définitions, mises en œuvre, enjeux*. <https://librairie.ademe.fr/ged/491/rapport-etat-lieux-notion-sobriete-2019.pdf?modal=false>
- Cherdo, A., Lavallez, C., & Davy-Guidicelli, J.-A. (2024). *Revue de littérature sur la sobriété énergétique*, UNIL Centre de compétences en durabilité, Direction de l'énergie du Canton de Vaud (DGE-DIREN).
- Chiapello, E. et Desrosières, A. (2006). La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la positive accounting theory, in Eymard-Duvernay, F. (dir.), *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, Tome II, Paris, La Découverte, p. 297-310.
- Comte, A., Surun, C., & Levrel, H. (2021). *Rapport d'étude sur la mise en œuvre du tableau de bord ESGAP en Nouvelle-Calédonie*, Chaire Comptabilité écologique. https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/IMG/pdf/rapport_esgap_nc_2021.pdf
- Constanza, R., Hoekstra, R., Eastoe, J., Rum, I., Kubiszewski, I., O'Neill, D., Biggeri, M., Hirvilammi, T., Pollio, C., Kormann da Silva, N., & Zinutti, M. (2024). A synthesis of models, metrics, and policies for a sustainable and inclusive wellbeing future. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14008137>
- Corre, C., Vaulot, C., & Viroulet, G. (2021). *Politiques territoriales de sobriété – Éléments de méthode. Phase 3 de l'étude « La sobriété territoriales : Etat des lieux, besoins, soutiens de l'ADEME »*, 80 p.
- Creusier, J. and Bietry, F. (2014). Analyse comparative des méthodes de classification. L'exemple du bien-être au travail, *RIMHE*, 10(1) : 105-123.
- Cui, T. & Aulton, K. (2023). Conceptualizing the elements of value in public services: Insights from practitioners, *Public Management Review*. <https://doi.org/10.1080/14719037.2023.2226676>
- City of Somerville MA, (2016). *FY17 Municipal Budget*, <http://www.somervillema.gov/sites/default/files/fy17-budget-proposed.pdf>
- City of Somerville MA, (2018). *FY19 Municipal Budget*, <https://www.somervillema.gov/sites/default/files/fy19-budget.pdf>
- Comim, F. (2005). Capabilities and Happiness: Potential Synergies, *Review of social economy*, LXIII(2), 161-176.
- Delahais, T. (2022). Le choix des approches évaluatives, In Rey, L., Quesnel, J. S., & Sauvain, V. *L'évaluation en contexte de développement : Enjeux, approches et pratiques*, Montréal : JFP/ENAP, pp. 155-180.
- Delahais, T. (2023). Bridging the gap between wellbeing and evaluation: Lessons from IBEST, a French experience, *Evaluation and Program Planning*, 97, 102237. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2023.102237>
- Desrosières, A. (2000). *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique I*, Paris, Presses de l'École des mines.

- Desrosières, A. (2006). De Cournot à l'évaluation des politiques publiques. Paradoxes et controverses à propos de la quantification, *Prisme*, 7.
- Desrosières, A. (1992). Discuter l'indiscutable. Raison statistique et espace public, *Raisons Pratiques*, 3, 131-154.
- Desrosières, A., & Kott, S. (2005). Quantifier, *Genèses*, 58(1), 2-3.
- Dethier, F., Goffin, B., Roman, P., Thiry, G., & Vanderstraeten, P. (2023). *Rapport final du projet Brussels Donut, Partie II, Volet « Indicateurs »*, Brussels donuts, https://donut.brussels/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-BrusselsDonut-II_FR.pdf
- Dias da Silva, A., & Ladvocat Rocha Campos, M. (2022). Regional social progress index of Goiás – Brazil, *Brazilian Journal of Development*, 8(6), 46 661-46 695. <https://doi.org/10.34117/bjdv8n6-263>
- Espeland, W. N., & Sauder, M. (2007). Rankings and Reactivity: How Public Measures Recreate Social Worlds. *American Journal of Sociology* 113(1): 1-40, DOI: 10.1086/517897.
- Espeland, W. N. & Stevens, M. L. (1998). Commensuration as a social process, *Annu. Rev. Sociol.*, 24: 313-343.
- Fanninf, A. L., & Raworth, K. (2025). Doughnut of social and planetary boundaries monitors a world out of balance, *Nature*, 646, 47-56. <https://www.nature.com/articles/s41586-025-09385-1>
- Fish, S. (1980). *Is there a text in this class? The authority of interpretive communities*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Fiorino, D. J. (2010). Sustainability as a Conceptual Focus for Public Administration, *Public Administration Review*, 70, S78-S88.
- Flipo, A., Alexander-Haw, A., Breucker, F., & Dütschke, E. (2024). Who is sufficient, and why? A mixed-methods approach to the social determinants of sufficiency lifestyles in the pursuit of decarbonisation, *Consumption and Society, Early View*, DOI: 10.1332/27528499Y2024D0000000037
- France Stratégie (2021). *Quels indicateurs pour mesurer les (in)soutenabilités ? Livret interactif*, <https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/actualites-a-la-une/article/quels-indicateurs-pour-mesurer-les-in-soutenabilites-livret-de-france-strategie?>
- Gadreau, M. (2009). Économie et éthique en santé du calcul au jugement de valeur, *Revue de philosophie économique*, 1, Vol. 10, p. 3-17.
- Gadrey, J. (2005). Reconsidérer la richesse ? Avec quels acteurs et quelles forces sociales ? *L'homme et la société*, 156-157, 115-131. <https://doi.org/10.3917/lhs.156.0115>
- Gadrey, J., & Jany-Catrice, F. (2012). *Les nouveaux indicateurs de richesse* (3e éd.), Paris : La Découverte.
- Garnier, F. (2025). Satisfying human needs at low material footprints: An investigation on the role of provisioning systems, *Working Paper Series*, 5, Post-growth Economic Network.
- Gilloots, C., & Rey, V. (2022). *Le Donut du Grand Genève, une boussole pour la stratégie de transition écologique du territoire*, UNIL Centre de compétences en durabilité. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_6F729FD1A3FA.P001/REF.pdf
- Girard, J.F., Tourtelier, Ph., & Le Bouler, S. (2013). *Développement des usages mobiles et principes de sobriété*. <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/134000845.pdf>.
- Gough, I. (2023). Sufficiency as a Value Standard: From Preferences to Needs, *Ethics, Policy & Environment*, 1–22. <https://doi.org/10.1080/21550085.2023.2269055>.
- Gourgues, G. (2010). *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, Thèse de science politique soutenue le 7 décembre 2010, Université de Grenoble.
- Goter, F. & Khenniche, S. (2022). Évaluation des politiques publiques : vers une pratique intégrée au pilotage de l'action publique, *Gestion et management public*, 10(3), 35–56.

- Green, M., Harmacek, J., Htitch, M., & Krylova, P. (2024). *2024 Social Progress Index Executive Summary*. <https://securusustain.org/wp-content/uploads/2024/04/2024-Social-Progress-Index-Executive-Summary.pdf>
- Guillard, V. (2021). *Comment consommer avec sobriété*. De Boeck Supérieur.
- Guillibert, P. (2023). *Exploiter les vivants. Une écologie politique du travail*, Editions Amsterdam.
- Guillen-Royo, M. (2016). *Sustainability and Wellbeing. Human Scale Development in Practice*, London and New York, Routledge.
- Hamann, J. (2020). Governance by Numbers: A Panopticon Reversed? *Politics and Governance*, 8(2), 68-71. DOI: 10.17645/pag.v8i2.2991
- Hickel, J. (2019). Is it possible to achieve a good life for all within planetary boundaries? *Third World Quarterly*, 40(1), 18–35. <https://doi.org/10.1080/01436597.2018.1535895>
- Hirvilammi, T., Rannikko, A., Hakala, O., Fattacciu, I., Ferrannini, A., Reyner, L., Grossi, T., Brady, D., & Gran, C. (2024). Survey report on the perceptions on beyond GDP approach. MERGE project Deliverable 4.1. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14011716>
- Intergovernmental Panel on Climate Change, Climate Change (2022), *Mitigation of Climate Change - Working Group III Contribution to the Sixth Assessment Report*
- IPBES, & IPCC. (2021). IPBES-IPCC CO-SPONSORED WORKSHOP BIODIVERSITY AND CLIMATE CHANGE WORKSHOP REPORT. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/07/IPBES_IPCC_WR_12_2020.pdf
- Jackson, T. (2010). *Une prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable*. De Boeck-Etopia. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8899>
- Jany-Catrice, F. (2012). *La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?* Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9805>
- Jany-Catrice, F., & Kampelmann, S. (2007). L'indicateur de bien-être économique : une application à la France, *Revue française d'économie*, 22(1), 107-148.
- Kahneman, D., & Deaton, A. (2010). High income improves evaluation of life but not emotional well-being, *Proc Natl Acad Sci U S A.*, 107(38):16489-93. doi: 10.1073/pnas.1011492107
- Kleine-Rueschkamp, L. (2018). Mesurer le bien-être à différentes échelles pour améliorer l'efficacité des politiques publiques [Conférence]. *Forum International pour le Bien Vivre*, Grenoble.
- Kromand, J. B., Tilsted, J. P. et Bjørn, A. (2025). Developing sufficiency-based sharing principles for absolute environmental sustainability assessment using decent living standards and planetary boundaries, *Sustainable Production and Consumption*, 54, 516-529.
- Lavoine, E. (2024). *Introduire le territoire dans l'évaluation d'impact*, Thèse de sciences de gestions soutenue le 13 décembre, Université de Clermont Auvergne.
- Laurent, E. (2023). *Économie pour le XXIe siècle - Manuel des transitions justes*, Paris : La Découverte.
- Layard, R. (2005). *Le prix du bonheur*, traduit de l'anglais par Jaquet, C., (*Happiness, lessons from a new science*), Paris, Armand Colin, 2007 pour l'édition française.
- Le Roy, A. & Ottaviani, F. (2017). Quand la participation bouscule les fondamentaux de l'économie. La construction participative d'indicateurs alternatifs locaux, *Participations*, 18(2), 69-92.
- Le Roy, A. & Ottaviani, F. (2016). Retour réflexif sur un processus d'indicateurs alternatifs dans l'agglomération grenobloise, *Revue canadienne des sciences régionales*, 31(1/3). <https://idjs.ca/images/rcsr/archives/V39N1-LEROY-OTTAVIANI.pdf>
- Lehtonen, M., Sébastien, L., Bauler, T., (2016). The multiple roles of sustainability indicators in informational governance: between intended use and unanticipated

influence. Curr. Opin. Environ. Sustain. 18, 1–9.
<https://doi.org/10.1016/j.cosust.2015.05.009>

- Liu, K., Wang, R., Behrens, P. et al. (2024). A comprehensive Beyond-GDP database to accelerate wellbeing, inclusion, and sustainability research. *Sci Data* 11, 1166. <https://doi.org/10.1038/s41597-024-04006-4>
- Loisel, M. et Rio, N. (2024). *Pour en finir avec la démocratie participative*, Textuel.
- Malay, O. E. (2021). How to Articulate Beyond GDP and Businesses' Social and Environmental Indicators? *Social Indicators Research*, 155, 1-25.
- Malay, O. E. (2019). Do Beyond GDP indicators initiated by powerful stakeholders have a transformative potential?, *Ecological Economics*, 162, 100-107.
- Max-Neef, M. A. (1991). *Human Scale Development*, New York, Apew Press.
- Méda, D. (2020). Promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse : histoire d'une « cause » inaboutie, *Working Papers, Fondation maison des sciences de l'homme – collège d'études mondiales*, <https://rebalancemobility.eu/wp-content/uploads/2021/03/Promouvoir-de-nouveaux-indicateurs-de-richeesse-1.pdf>
- Méda, D. (1999). *Qu'est-ce que la richesse ?*, Aubier.
- Mele, V., & Belardinelli, P. (2019). Mixed methods in public administration research: Selecting, sequencing, and connecting, *Journal of Public Administration Research and Theory*, 29, 334–347.
- Merino-Saum, A., Halla, P., Superti, V., Boesch, A., & Binder, C. R. (2020). Indicators for urban sustainability: Key lessons from a systematic analysis of 67 measurements initiatives, *Ecological Indicators*, 119, 106879. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2020.106879>
- Merry, S. E. (2016). *The Seduction of Quantifications: Measuring Human Rights, Gender Violence, and Sex Trafficking*, Chicago: University of Chicago Press.
- Millward-Hopkins, J., Steinberger, J. K., Rao, N. D., & Oswald, Y. (2020). Providing decent living with minimum energy: A global scenario, *Global Environmental Change*, 65, 102168. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102168>
- Moll, J., Ang S. Y., Kuruppu, C., & Adhikari, P. (2025). Towards a wellbeing economy: reflections on wellbeing budgeting in New Zealand and Australia, *Journal of Public Budgeting, Accounting & Financial Management*, 37(4), 619-641. <https://doi.org/10.1108/JPBAFM-11-2023-0197>
- Montes, L.M.V., & Soria Lara, J.A. (2011). Observatorios territoriales y urbanos en Europa: ¿Entidades pasivas o instrumentos operativos para la planificación? *Ciudad y Territorio Estudios Territoriales*, XLIII(168), 243–260.
- Moro, C. et Nass, N. (2023). *ODD, mode d'emploi*, Une fonction publique pour la transition écologique – Fiche « Outils de la transition ». https://fpte.fr/wp-content/uploads/2024/03/FPTE-ODD_2023.pdf
- Moynat, O (2022). Sufficiency and wellbeing: a study of degrowth practices in the Geneva and Vaud area, *Sociograph - Sociological Research Studies*, 59. <https://www.unige.ch/sciences-societe/socio/publications/dernierespublications/sociograph-59-sociological-research-studies>
- Nations-Unies (2022). *Valuing What Counts – United Nations System-wide Contribution on Progress Beyond Gross Domestic Product (GDP)*, <https://unsceb.org/sites/default/files/2023-01/Valuing%20What%20Counts%20-%20UN%20System-wide%20Contribution%20on%20Beyond%20GDP%20%28advance%20unedited%29.pdf>
- Niemann, L. & Hoppe, T. (2017). Sustainability reporting by local governments: A magic tool? Lessons on use and usefulness from European pioneers. *Public Management Review*. <https://doi.org/10.1080/14719037.2017.1293149>

- Nitzl, C., Sicilia, M. & Steccolini, I. (2018). Exploring the links between different performance information uses, NPM cultural orientation, and organizational performance in the public sector. *Public Management Review*, 21(5), 686–710.
- O’Neill, D., Fanning, A., Lamb, W., & Steinberger, J. (2018), A good life for all within planetary boundaries. *Nature Sustainability*, 1(2), 88–95. <https://doi.org/10.1038/s41893-018-0021-4>
- Offredi, C., Laffut, M., (2013). Le bien-être peut-il être un critère d’évaluation de l’action publique ? *Rev. Franç. Admin. Publ.* 4 (148), 1003–1016. <https://doi.org/10.3917/rfap.148.1003>.
- Ogien, A. (2008). Arithmétique de la liberté. La mesure des capacités et ses paradoxes, in Munck, J. (de) et Zimmermann, B. (dir.), *La liberté au prisme des capacités. Amartya Sen au-delà du libéralisme*, Paris, Editions de l’Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 81-111.
- OCDE. (2020). Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien être. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2020/03/how-s-life-2020_b547d82c/ab72c502-fr.pdf
- OCDE. (2014). Comment va la vie dans votre région ? Mesurer le bien-être régional et local pour les politiques publiques. https://read.oecd-ilibrary.org/urban-rural-and-regional-development/comment-va-la-vie-dans-votre-region_9789264223981-fr#page4
- OECD (2025). *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being (2025 Update)*, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/9203632a-en>
- OECD (2022). *OECD Toolkit for a territorial approach to the SDGs*, OECD. https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2022/07/oecd-toolkit-for-a-territorial-approach-to-the-sdgs_596dfd67/2913bae2-en.pdf
- OMS (2024). *Atteindre le bien-être. Un cadre mondial destiné à intégrer le bien-être à la santé publique au moyen d’une approche axée sur la promotion de la santé*, OMS https://cdn.who.int/media/docs/default-source/health-promotion/french-framework4wellbeing_05092023.pdf?sfvrsn=c602e78f_29&download=true
- Ottaviani, F. (2024). Sustainable well-being indicators and public policy: A cluster analysis, *Forum for Social Economics*, 53(1), 89-100, <https://doi.org/10.1080/07360932.2022.2152850>
- Ottaviani, F. (2023). Doughnut: what’s enough...or too much? *Resilience*, October 10, <https://www.resilience.org/stories/2023-10-10/doughnut-whats-enough-or-too-much/>
- Ottaviani, F. (2016). Partie 2 – La démarche participative et l’hybridation des méthodes, in Fargeon, V., Le Quéau, P., Le Roy, A., Offredi, C., & Ottaviani, F., *Construction et représentation des Indicateurs d’un Bien-être soutenable et territorialisé dans l’agglomération grenobloise*, <https://creg.univ-grenoble-alpes.fr/sites/default/files/Mediatheque/Membres/Publications/2016/pub16065-compressed.pdf>
- Ottaviani, F. (2015). *Performativité des indicateurs, indicateurs alternatifs*, Thèse de doctorat, Grenoble.
- Ottaviani, F., Le Roy, A. & O’Sullivan, P. (2021). Constructing non-monetary social indicators: An analysis of the effects of interpretive communities, *Ecological Economics*, 183, 106962. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2021.106962>
- Ottaviani, F., L’Huillier, H., & Argoud, F. (2024). *Indicateurs de bien vivre et cobénéfices de la sobriété*, ADEME, <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/7660-indicateurs-de-bien-vivre-et-cobenefices-de-la-sobriete.html>
- Pagnon, F. (2023). Contester l’ordre budgétaire sur le terrain du droit. Quand une primo-députée s’attaque à la LOLF, *Politique européenne*, 79(1), 192-214. <https://shs.cairn.info/revue-politique-europeenne-2023-1-page-192?lang=fr>

- Pagnon, F. (2022). *Après la croissance : Controverses autour de la production et de l'usage des indicateurs alternatifs du PIB*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Sciences et Lettres.
- Pagnon, F. (2023). D'un savoir économique critique à un instrument d'action publique inoffensif : les usages des nouveaux indicateurs de richesse et leurs métamorphoses, *Revue française de socio-économie*, 31, 175-194.
- Pellikka, R. & Hätönen, H. (2025). Wellbeing and policy in Finland: The economy-of-wellbeing approach, in Briguglio, M., Czap N. V., & Laffan, K. (Ed.), *Wellbeing and Policy. Evidence for Action*, Oxon: Routledge, p. 172-178.
- Perret, B. (2003). Indicateurs sociaux et théorie sociale, *Revue du MAUSS*, 21(1), 261-275.
- Perret, B. (2002). Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives, *Les Papiers du CERC, Rapport au conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale* (CERC).
- Pierson, P. (2000). Increasing returns, path dependence, and the study of politics, *American Political Science Review*, 94(2), 251–267. <https://doi.org/10.2307/2586011>
- Pradhan, P., Costa, L., Rybski, D., Lucht, W., & Kropp J. P. (2017). A Systematic Study of Sustainable Development Goal (SDG) Interactions, *Earth's Future*, 10.1002/2017EF000632.
- PNUD (2019), Notes techniques, http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf
- Ponthieux, S. (2009). Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique. Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité, *Série des Documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales*, INSEE, F0902.
- Sachs, W. (2007). Global Challenges: Climate Chaos and the Future of Development, *IDS Bulletin*, 38(2), 36-39. doi:10.1080/15487733.2020.1788697
- Sahakian, M. (2022). 'More, Bigger, Better' Household Appliances: Contesting Normativity in Practices through Emotions, *Journal of Consumer Culture*, 22(1), 21-39. <https://doi.org/10.1177/1469540519889983>
- Sahakian, M., Fuchs, D., Lorek, S., & Di Giulio, A. (2021). Advancing the concept of consumption corridors and exploring its implications. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, 17(1), 305-315. <https://doi.org/10.1080/15487733.2021.1919437>
- Salais, R. (2022). « La donnée n'est pas un donné » : Statistics, Quantification and Democratic Choice, in Mennicken, A. & Salais, R., *The New Politics of Numbers. Utopia, Evidence and Democracy*, Cham : Palgrave Macmillanpp, pp. 379-416.
- Schaeffer, Y., Kuentz-Simonet, V., & Rambonilaza, T. (2023). Approche par clustering de variables de la qualité de vie à l'échelle des territoires – la méthode ClustOfVar, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 1, 137-166. <https://doi.org/10.3917/reru.231.0137>
- Sebastien, L., Bauler, T. & Lehtonen, M. (2014). Can indicators bridge the gap between science and policy? An exploration into the (non) use and (non) influence of indicators in EU and UK policy making. *Nature and Culture*, 9(3), 316–343. <https://doi.org/10.3167/nc.2014.090305>
- Sen, A. (1992), *Repenser l'inégalité*, traduit de l'anglais par Chemla, P. (*Inequality Reexamined*), Paris, Seuil, 2000 pour l'édition française.
- Soytaş, U., & Sari, R. (2025). Societal well-being and resource use, *Humanities & Social Sciences Communication*, 12, 819, <https://www.nature.com/articles/s41599-025-05162-7>
- Spangenberg, J. (2017), Measuring sustainability – or what? The nex EU/EuroStat SDG Indicator Set, *SERI Background Paper*, https://seri.de/wp-content/uploads/2024/06/SERI_Background_Paper_-_Measuring_Sustainability_-_or_What.pdf
- Steffen, W. & al. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347, 1259855. <https://doi.org/10.1126/science.1259855>.

- Rauschmayer, F., Bauler, T. & Schöpke, N. (2015). Towards a thick understanding of sustainability transitions: Linking transition management, capabilities and social practices. *Ecological Economics*, 109, 211–221. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2014.11.018>
- Raworth, K. (2018). *La théorie du Donut : l'économie de demain en 7 principes*. Plon.
- Renault, M. (2016). Une approche transactionnelle des démarches d'élaboration participative d'indicateurs sociétaux. La méthode du Conseil de l'Europe, *Innovations*, 49(1), 203-225.
- Renault, M. (2009). Perspective, moralité et communication. Une approche transactionnelle de la Responsabilité sociale des entreprises, *Revue Française de Socio-Economie*, 4(2), 15-37.
- Reynard, R., & Vialette, P. (2018). *Une approche de la qualité de vie dans les territoires*. INSEE.
- Rosa, H. (2021), *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris : La Découverte, 2018.
- Rottenburg, R., & Merry, S. E. (2015). Chapter One. A world of indicators: the making of governmental knowledge through quantification, in Rottenburg, R., Merry, S. E., Park, S.-J., Mugler, J. (Eds), *The World of Indicators. The making of Governmental Knowledge through Quantification* (pp. 1–33), Cambridge: Cambridge University Press.
- Thévenot, L. (1994), Statistique et politique. La normalité du collectif, *Politix*, 7(25), 5-20.
- Thévenot, L. (1986). Les investissements de forme, in Thévenot, L., *Conventions économiques*, Paris, Cahiers du Centre d'étude de l'emploi, PUF, pp. 21-71, <http://gspm.ehess.fr/docannexe.php?id=556>
- Thiry, G. (2017). De nouveaux indicateurs de richesse en France : deux ans après la « Loi Sas », où en est-on ? *Développement durable et territoires*, 8(1), <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11594>
- UE (2012). Le PIB et au-delà – Mesurer le progrès dans un monde en mutation Résolution du Parlement européen du 8 juin 2011 sur le PIB et au-delà – Mesurer le progrès dans un monde en mutation (2010/2088(INI)). (2012). *Journal officiel*, C 380, 81-84. CELEX: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52011IP0264>
- Usubiaga-Liaño, A. & Ekins, P. (2024), Methodological choices for reflecting strong sustainability in composite indices, *Ecological Economics*, 221, 108192. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2024.108192>
- Van Dooren, W., Bouckaert, G., & Halligan, J. (2015). *Performance management in the public sector*. 2nd ed. London/New York : Routledge.
- Van Helden, J., & Steccolini, I. (2024). Reflecting on the 'ethos' of public sector accounting: From 'taken-for-granted' to 'plural' values? In: H. Vollmer (ed), *Handbook of accounting in society* (pp. 91–106). Cheltenham: Edward Elgar.
- Ville de Grenoble (2024), *La théorie du Donut. Une nouvelle boussole pour penser l'avenir à Grenoble ?* <https://www.calameo.com/read/004190376c255083945ce>
- Vogel, J. et al. (2021). Socio-Economic Conditions for Satisfying Human Needs at Low Energy Use: An International Analysis of Social Provisioning, *Global Environmental Change*, 69, 102287.
- Weijers, D. (2025). Wellbeing and Policy in New Zealand, in Briguglio, M., Czap N. V., & Laffan, K. (Ed.), *Wellbeing and Policy. Evidence for Action*, Oxon: Routledge, pp. 163-171.
- Whitby, A. (WFC) et al. (2014). 'BRAINPOoL Project Final Report: Beyond GDP – From Measurement to Politics and Policy' BRAINPOoL deliverable 5.2, A collaborative programme funded by the European Union's Seventh Programme for research, technological development and demonstration under grant agreement No. 283024. WFC (World Future Council), 31 March.
- World Bank (2021). *Estimating the World Bank's Adjusted Net Saving: Methods and Data*, April, Environment and Natural Resources Global Practices.

https://datacatalogfiles.worldbank.org/ddh-published/0037653/7/DR0045503/ANS%20Methodology%20-%20April%202023.pdf?utm_source=chatgpt.com

- Zotti, R. (2014). *Y'a-t-il convergence du développement en Europe ? : Concepts, mesures et politiques de développement*, Thèse de doctorat, p. 121.

INDEX DES ENCADRES, TABLEAUX ET FIGURES

FIGURES

Figure 1 : Les usages des indicateurs de l'au-delà du PIB	17
Figure 2 : Les différents niveaux d'agrégation des données	20
Figure 3 : La mise en équivalence statistique.....	23
Figure 4 : Arborescence des usages des démarches et indicateurs de bien vivre pour les acteurs de politique publique	26
Figure 5 : La boussole du bien-être de Lyon.....	33
Figure 6 : Bien-être territorial - ADULM.....	34
Figure 7 : Indicateurs de bien-être soutenable territorialisés (IBEST) de Grenoble et du département de l'Isère	34
Figure 8 : Le modèle du donut	37
Figure 9 : Carte des territoires ayant décliné le donut à l'échelle mondiale.....	37
Figure 10 : Les objectifs du développement durable.....	38
Figure 11 : Cadre d'analyse du Social Progress Index en 2024.....	39
Figure 12 : Dimensions du bien-être actuel et du bien-être futur de l'OCDE.....	40
Figure 13 : Synergies et incompatibilités observées entre les ODD.....	41
Figure 14 : Exemple du calendrier de la démarche de l'ADULM	51
Figure 15 : Les différentes méthodes de traitement.....	53
Figure 16 : Les différentes méthodes de traitements	54
Figure 17 : Donut de Genève – Critères de sélection des indicateurs de transition écologique.....	55
Figure 18 : IBEST - Les trois méthodes combinées de sélection des indicateurs	56
Figure 19 : Arbre de décision pour la fixation des cibles.....	61
Figure 20 : Carte obtenue pour l'Indice de Temps & rythme de vie d'IBEST 2012 avec la méthode de normalisation comparative.....	63

Figure 21 : Comparaison des résultats cartographiques obtenus avec la méthode de normalisation standard et la méthode de normalisation mixte par rapport à un seuil – IBEST 2012 – Indice de temps & rythme de vie	63
Figure 22 : La grille d’entretien « set de table »	70
Figure 23 : Donut de Grenoble - Grille d’analyse en double matérialité	78

TABLEAUX

Tableau 1 : Listes des entretiens conduits avec des acteurs engagés dans ces démarches.....	10
Tableau 2 : Thématiques traitées lors des carrefours des indicateurs.....	14
Tableau 3 : Thématiques traitées lors des carrefours des indicateurs.....	22
Tableau 4 : les différents moments de la participation dans les démarches du bien vivre.....	31
Tableau 5 : Comparaison des modalités de participation dans des démarches du bien vivre.....	32
Tableau 6 : Apports et limites des données selon leur mode de production.....	43
Tableau 7 : Exemples de méthodes de pondération.....	58
Tableau 8 : Procédés de normalisation	60
Tableau 9 : Donut du Grand Genève - Valeur-cible pour 2050	61
Tableau 10 : Exemples de minimums et maximums avec l’IDH	62
Tableau 11 : Distinguer l’évaluation de ses voisines	66

SIGLES ET ACRONYMES

BIP 40	Baromètre des inégalités et de la pauvreté
BNB	Bonheur National Brut
BRB	Bonheur Réunionnais Brut
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive
ESGAP	Environmental Sustainability Gap
FAIR	Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HPI	Happy Planet Index
IBEST	Indicateurs de Bien-être Soutenable Territorialisés
IDH	Indicateur de Développement Humain
IDHP	IDH ajusté aux pressions planétaires
IPBES	<i>Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services</i> /Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
ISBET	Indicateurs Sociétaux de Bien-Etre Territorialisés
ISS	Indice de santé sociale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études économiques
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
IWI	Inclusive Wealth Index
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
QUARS	<i>Indice di Qualità Regionale dello Sviluppo</i> /Indicateurs de la qualité du développement régional
RCI	<i>Relational Capability Index</i> /Indicateur de Capacité Relationnelle

RCI-E	Indicateur de Capacité Relationnelle des écolieux
SPI	Social Progress Index
SPIRAL	Societal Progress Indicators and Responsibilities for ALL/Indicateurs de progrès social pour tous



INDICATEURS DE BIEN VIVRE ET SOBRIÉTÉ : COMMENT S'ORIENTER DANS LES USAGES EN TERMES DE POLITIQUES PUBLIQUES ?

Ce rapport de synthèse de recherche s'adresse aux acteurs territoriaux et notamment aux collectivités locales et propose un état des lieux des usages des indicateurs de bien vivre en lien avec la soutenabilité. Ce rapport est conçu comme un guide : il peut être consulté selon les besoins spécifiques des acteurs et n'a pas vocation à être lu intégralement de manière linéaire. L'ambition de celui-ci est de favoriser l'appropriation des outils liés aux démarches du bien vivre en lien avec la soutenabilité et une approche de la transition alignée avec la sobriété.

Le document éclaire une quinzaine d'usages clés distingués selon cinq grands champs d'usage : 1. Le soutien aux actions émergentes ; 2. La création d'un référentiel du bien vivre ; 3. L'enrichissement de la connaissance ; 4. L'évaluation des politiques publiques ; 5 Le pilotage des politiques publiques.

Chacun d'eux est éclairé au regard de six questions : Pourquoi ? Quelle utilité ? Comment ? Quels exemples d'usage ? Quels points de vigilance ? Comment lier la soutenabilité sociale et la soutenabilité environnementale ? Quelles sont les expériences associées ?

Le rapport comprend également des recommandations transversales sur la manière de se saisir de ces enjeux.



Quels usages des indicateurs de bien vivre ?
Comment relier les usages existants aux enjeux de sobriété ?

Un rapport basé sur un état des lieux des usages expérimentés dans de nombreuses initiatives consacrées aux indicateurs de bien vivre.